

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITÉ ABOU BEKR BELKAID DE TLEMEN
FACULTÉ DE TECHNOLOGIE
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE
MÉMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE
OPTION : architecture et patrimoine

La mise en valeur des monuments historiques à travers ces abords
Le cas des ruines de la mosquée de Mansourah

Soutenue le 06 octobre 2016 devant le jury:

President:	Mr A.ALLILI	MC (B)	UABT Tlemcen
Examineur :	Mr TASFAOUT	MA(A)	UABT Tlemcen
Examineur :	Mr I.BENARBIA	MA(A)	UNIV Chlef
Encadreur :	Mr MERZOUG.A	MA (A)	UABT Tlemcen

Présenté par: Mlle ABID Halima

Melle BOUNADOUR Amina

Année académique: 2015-2016

REMERCIEMENT

Courage et la volonté de mener à bien notre travail

Ce mémoire n'aurait pas été possible sans l'intervention, consciente, d'un grand nombre de personnes.

Nous souhaitons ici les en remercier

Nos plus vifs remerciements aux personnes qui ont joué un rôle déterminant dans notre formation ; à nos parents, nos enseignants et nos encadrateurs

Mr MERZOUG, Mr GHALAYMI, qui nous ont apporté leur aide et toute leur expérience

Nos vifs remerciements vont également aux membres du jury : Mr Alili, Mr tasfaout, Mr Benarbia

pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre recherche en acceptant d'examiner notre travail Et de l'enrichir par leurs propositions.

Un remerciement spécial à Mr CHIALI ; Mr CHENOUFI et Mr SAIDI

Enfin, nous adressons nos plus sincères remerciements à tous nos proches et amis qui nous ont toujours soutenue et encouragée au cours de la réalisation de ce travail.

Merci à tous et à toutes

Dédicaces

*Au nom du bon dieu le tout puissant qui nous a donné
la patience, le courage et la volonté d'achever ce modeste
travail.*

*Enfin le moment est arrivé pour moi de dire ; Un grand merci
du fond du cœur à mon très cher père et ma très chère mère :*

Je vous dédie, ce premier accomplissement

*A mes frères #ICHEM et #AMZA et ma sœur
SIHEM*

A toute ma famille ; mes cousins (nes)

*A toute mes amies SARAH. KHADIDJA, et mes collègues
d'architecture et surtout FOUAD j'oublie pas ma bimone
BOUNADOUR AMINA je la remercie pour tous les bons
moment*

*A ceux ou celle qui me sont chers et que j'ai omie
involontairement de citer*

ABID Halima

Dédicaces

*Au nom du bon dieu le tout puissant qui nous a donné le
Courage et la volonté de mener à bien notre travail*

*Je dédie ce modeste travail à : ma très chère maman en
témoinnage de ma reconnaissance envers le soutien, les
sacrifices et tout effort qu'elle a fait pour mon éducation
ainsi que ma formation .*

*A mes tantes samia, salima et ma chère sœur ilhem et
son fiancé abd el rezak .*

A la mémoire de ma grand-mère

A mon grand- père et toute ma famille

*A ma belle famille et surtout mon future
mari : Merzougui hanin*

*A toute mes amies et mes collègues d'architecture
surtout : Fadja et latifa , sans oublier ma chère binome :
Abid Halima et je la remercie pour tous l'effort qu'elle a
fait pour terminer ce travail*

*A ceux ou celle qui me sont chers et que j'ai omie
involontairement de citer*

Résumé :

La question du patrimoine est souvent posée uniquement en terme de préservation de l'héritage . Poser la question en termes d'intégration aux tissus urbains ainsi qu'aux temps actuels permettra non seulement sa sauvegarde, mais aussi sa valorisation aux yeux de la génération actuelle et sa durabilité pour les génération future .cette intégration spatiotemporelle ne peut être garantie que par le biais des abords du patrimoine archéologique qui peuvent être considérés comme un lien entre deux temps différents.

Nous avons étudié cette problématique des abords dans la ville de tlemcen et nous avons choisi le site de Mansourah comme cas d'étude : un site abritant un monument historique (les ruines de la mosquée) , qui est un site porteur de plusieurs valeur et classé a l'échelle national et qui reçoit un bon nombre de visiteurs mais il souffre de l'absences des infrastructure nécessaire pour valoriser sa culture et informer les gens sur son histoire.

A travers l'analyse des cas similaire de mise en valeur d'un monument ou d'un site archéologique par le biais de ses abords , nous avons essayé de proposer une solution architectural .

Mots clefs : patrimoine , patrimoine archéologique , monument historique , les abords ,intégration , valorisation , sauvegarde

ان مسألة التراث قضية مهمة لا يجب طرحها فقط فيما يخص المحافظة عليه، بل يجب ان تدرج علي مستوى النسيج الحضاري و الحياة الاعتيادية في الوقت الحالي ، الشئ الذي سوف يسمح لنا ليس فقط بالمحافظة عليه بل تثمينه في نظر الأجيال الحالية و دوامه للأجيال القادمة .

هذا ال () لا يمكن ان يكون مضمونا الا عن طريق محيط التي يمكن ان ينظر اليها علي انها صلة بين وقتين مختلفين .

لقد درسنا هذه المسألة في مدينة تلمسان و قد اخترنا الموقع الأثري لمنصورة و الذي يتمتع بمواصفات على المستوى الوطني و لكنه يعاني من غياب البنية التحتية اللازمة لتعريف به ، بثقافته و تاريخه .

من خلال دراسة أمثلة مشابهة لهذه الحالة لقد حاولنا اقتراح حل معماري من خلال دراسة أمثلة مشابهة لهذه الحالة لقد حاولنا اقتراح حل معماري ، و المتمثل في مركز ثقافي ترفيهي للتعريف بالمنصورة ، إضافة إلي فضاءات خارجية ترفيهية ، حتى يجد الزائرون لهذا الموقع الأثري مع الاستمتاع بالتأمل في هذه البقايا التي تعبر عن حقبة زمنية معينة تبرز من خلال التفاصيل المعمارية التي تميزها عن غيرها من الحضارات .

- - :

Abstract:

The question of heritage is often asked only in terms of preserving the legacy. Asking the question in terms of integration with the urban fabric and the current time will not only safeguard it, but also its value in the eyes of the present generation and durability for the future generation. spatiotemporal integration can only be guaranteed through the outskirts of the archaeological heritage which can be seen as a link between two different times.

We have studied this issue in the area around the city of Tlemcen and we chose the mansourah site as a case study: a site hosting a historic monument (the ruins of the mosque), which is a carrier site of several value and classified at the national level and receives a good number of visitors but it suffers from the absence of the necessary infrastructure to develop its culture and educate people about its history.

Through the analysis of similar cases enhancement of a monument or an archaeological site through its surroundings, we tried to provide an architectural solution

Keywords:heritage ,the archaeological heritage ,historic monument ,the outskirts ,integration , safeguard

Table de matières

Dédicaces	I
III	
Résumé	IV
Abstract	V
Table de matières	VI
Table des illustrations.....	X
Introduction générale :	01
1.1 Problématique général :	02
1.2 Objet d'étude :	03
1.3 Hypothèses :	04
1.4 L'intérêt d'étude :	04
1.5 Objectifs d'étude :	05
1.6 Démarche d'étude :	05
1.7 Structure de mémoire :	06
2 PARTIE THEORIQUE	07
2.1 Chapitre 1 : Définition des concepts.....	Erreur ! Signet non défini.
Introduction :	08
2.1.1 LE PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE :	08
2.1.1.1 LA NOTION PATRIMOINE :	08
a. Définition :	08
b. Evolution de concept patrimoine :	09
c. Sites et monument historique :	09
d. Types critères :	10
2.1.1.2 LA NOTION ARCHEOLOGIE :	11

a. Définition :.....	11
b. l'histoire de l'archéologie:.....	12
2.1.1.3 LA NOTION PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE :.....	12
a. Définition de patrimoine archéologique :	12
b. Sites et monuments archéologique :.....	13
2.1.2 Les valeurs du patrimoine archéologique :	14
2.1.2.1 La notion de valeur :.....	14
2.1.2.2 La mise en valeur des sites archéologique :	15
2.1.2.2.1 La conservation :.....	16
2.1.3 LE TOURISME CULTUREL ET ATTRACTIVITE TOURISTIQUE :	23
2.1.3.1 Définition de la culture :.....	23
2.1.3.2 Définition de tourisme :.....	24
2.1.3.3 notion tourisme culturel :.....	25
2.1.3.4 tourisme culturel durable :.....	25
2.1.3.5 Attractivité touristique :.....	26
Conclusion :.....	28
2.2 Chapitre 2 : les expériences international pour la mise en valeur du patrimoine archéologique	29
Introduction :.....	30
2.2.1 Site archéologique de Bosra en Syrie :.....	30
2.2.1.1 Situation :.....	30
2.2.1.2 Historique :	30
2.2.1.3 Valeurs de site	31
2.2.1.4 Problèmes de site	31
2.2.1.5 Mise en valeur scientifique patrimoniale et touristique:	31
a. Fouilles archéologique:.....	Erreur ! Signet non défini.
b. Restauration:	Erreur ! Signet non défini.
c. Protection:	32
d. Aménagement destinée aux visiteurs:.....	32
2.2.2 La mosquée d'Hassan à Rabat :	33
2.2.2.1 Situation :.....	33
2.2.2.2 Historique :	33
2.2.2.3 Valeurs de site	34

2.2.2.4	Problèmes de site	34
2.2.2.5	Mise en valeurs	34
2.2.2.6	Intervention curative :.....	34
2.2.3	QUTUB MINARE	35
2.2.3.1	Situation :.....	35
2.2.3.2	Historique ;	35
2.2.3.3	Valeur de site :.....	35
2.2.3.4	Problèmes de site :.....	35
2.2.3.5	L'intervention sur site :.....	36
	Conclusion :.....	37
3	PARTIE OPERATIONNELLE.....	40
3.1	Chapitre1 : Analyse urbain	40
3.1.1	L'Analyse du monument historique :.....	41
3.1.1.1	Situation de la ville de Tlemcen :	41
a.	Situation de la ville Mansourah :.....	41
3.1.1.2	Présentation historique :	42
3.1.1.3	L'Evolution historique du site	45
3.1.1.4	Consistance du site archéologique :.....	46
3.1.1.5	Accessibilité :	46
3.1.1.6	Servitude et Obligations :	47
3.1.1.7	Valeurs de site :	48
3.1.2	L'Analyse du terrain d'intervention :.....	48
3.1.2.1	Les critères pour le choix du terrain :.....	48
3.1.2.2	Variantes des terrains:	49
3.1.2.3	Situation et limites de terrain :.....	51
3.1.3	Synthèse :	52
3.2	Chapitre 2 :L'Analyse thématique + programmation.....	53
3.2.1	L'Analyse thématique :	54
Introduction :	54
3.2.1.1	Partie 1 : choix de thème	54
a.	Définition de la culture :	54

b.	Définition d'un centre culturel :.....	54
c.	Etude des exemples :.....	55
d.	Objectif de l'équipement :.....	55
3.2.2	L'Analyse des exemples :	55
3.2.2.1	EXEMPLE 01 : Musée et centre de recherches Madinat al-Zahra, Cordoue. 56	
a.	Madinat al zahra :.....	56
b.	Musée et centre de recherches Madinat al-Zahra :.....	56
3.2.2.2	Exemple 02 : le centre d'interprétation de dougga en tunisie	61
3.2.2.3	Synthèses des exemples :.....	68
3.2.3	Programmation :	69
3.2.3.1	Le programme :	69
3.2.3.2	La phase de programmation :	69
	Structure de jonctions :.....	70
3.2.3.3	Organigramme fonctionnel :.....	70
3.2.3.4	Programme de base :.....	71
3.2.3.4.1	Décomposition du programme de base en fonction.....	71
3.2.3.4.2	Elaboration du programme spécifique :.....	71
3.3	Chapitre 3 : Projection	74
3.3.1	Réponse architectural : genèse - plan	75
	Introduction :.....	75
3.3.1.1	Genèse du projet :.....	75
3.3.2	Description du projet :.....	79
3.3.2.1	Plan de masse :	79
3.3.2.2	Les acces:.....	80
3.3.2.3	L'Organisation spatiale.....	80
3.3.3	Aspect technique.....	81
	Introduction	81
3.3.3.1	Choix du materiaux	81
3.3.3.2	Les gros oeuvres	81
3.3.3.2	Résistance a l'humidité et l'infiltration d'eau	82
3.3.3.3	Résistance mécanique.....	82
3.3.3.4	Assainissement.....	84

3.3.3.5 Toit végétal.....	84
3.3.3.6 conditionnement d'air.....	85
Conclusion.....	85
CONCLUSION GENERALE.....	86
ANNEXE	88
BIBLIOGRAPHIE	95

Table des illustrations

LISTE DES CARTES :

CARTE 1: la situation de la ville Bosra dans la carte géographique de Syrie	30
CARTE 2: Situation géographique de la ville rabat.....	33
CARTE 3;Situation de la mosquée Hassan au Rabat.....	Erreur ! Signet non défini.
CARTE 4: Situation de Delhi en Inde.....	35
CARTE 5: Situation de Qutb minar	35
CARTE 6: situation de Tlemcen par rapport a l'Algérie	41
CARTE 7: situation de Mansourah par rapport à Tlemcen.....	Erreur ! Signet non défini.
CARTE 8 : représente l'enceinte de Mansourah dans la période mérinide	45
CARTE 9: représente l'enceinte de Mansourah.....	45
CARTE 10:Etat des vestige archéologique du site de Mansourah.....	46
CARTE 11: réseaux routiers et ferroviaires	46
CARTE 12: les zones de protection , servitudes et de mise en valeur	47
CARTE 13: le situation du terrain d'intervention n :1	49
CARTE 14: le situation du terrain d'intervention n :2.....	50
CARTE 15: Situation de terrain choisi par rapport a l'enceinte	51
CARTE 16: situation de Cordoue en Espagne	56
CARTE 17: situation du musée par rapport aux vestiges archéologique de madinat azzara...	56
CARTE 18: plan de masse du musée de madinat azzahra	58
CARTE 19: plan de l'étage du musée	59
CARTE 20: implantation du projet	63
CARTE 21: le zoning du projet.....	76
CARTE 22: les principales zones du projet.	77
CARTE 23: les principaux axes de composition du projet	77
CARTE 24: l'emplacement du projet.....	78

CARTE 25: le développement du volume	78
--	----

LISTE DES FIGURES :

FIGURE 1: Typologie des valeurs du patrimoine selon A.RIEGL	14
FIGURE 2: : typologies des valeurs synthétisées par R.MASON	15
FIGURE 3: Les Organisations De La Sauvegarde Du Patrimoine	17
FIGURE 4:Le Tourisme Culturel durable et le ‘trajet’ du visiteur	26
FIGURE 5: Le théâtre romain avant le dégagement	31
FIGURE 6 : Théâtre romain après dégagement	31
FIGURE 7 : Le site archéologique et historique de Bosra après dégagement des niveaux antiques.....	32
FIGURE 8: Les pratiques touristiques des étrangers et des populations syriennes	32
FIGURE 9: Vue aerienne de la mosquée El Hassen	34
FIGURE 10: Le minaret.....	34
FIGURE 11: Le mausolé.....	34
FIGURE 12: Vue interieur du mausolé.....	34
FIGURE 13: Vue de minaret.....	36
FIGURE 14: Vue de l’ensemble de site archéologique	37
FIGURE 15: minaret de Mansourah	43
FIGURE 16: dessin du minaret de Mansourah	44
FIGURE 17: Le minaret de Mansourah	46
FIGURE 18: les composants archéologique du site de Mansourah.	46
FIGURE 19: les vestige archéologique de Madinat azzahra.....	56
FIGURE 20: le musée d’azzahra.....	57
FIGURE 21: la salle d’exposition	59
FIGURE 22: : la zone réservées aux archéologue.....	59
FIGURE 23: l’intérieur du musée	60
FIGURE 24: l’intérieur de l’auditorium.....	60
FIGURE 25: la bibliothèque du musée.	60
FIGURE 26:les façade du patio intérieur	61
FIGURE 27;les façade extérieur du musée.	61
FIGURE 28: vue sur les vestiges de dougga.....	61
FIGURE 29: vue sur le centre d’interprétation de dougga.....	62
FIGURE 30: Vue panoramique du musée.....	64
FIGURE 31: le parcours de visite	65
FIGURE 32: intégration du volume a la pente.....	65
FIGURE 33 : l’intégration du musée dans l’environnement à travers des terrasse végétal	65
FIGURE 34: Vue panoramique du musée.....	66
FIGURE 35: Vue panoramique a l’intérieur du musée.....	67

FIGURE 36: vue sur les espaces d'exposition du musée.....	67
FIGURE 37: vue sur les espaces d'exposition du musée.....	Erreur ! Signet non défini.
FIGURE 38: les types d'usagers.	69
FIGURE 39: Organigramme fonctionnel.	70
FIGURE 40: vue sur le minaret de Mansourah et son environnement	75
FIGURE 41 : Coupe de terrain par rapport au minaret de Mansourah	79
FIGURE 42: Coupe de terrain qui montre la situation du projet par rapport au minaret.....	79
FIGURE 43 : Le détail d'un mur voile.	82
FIGURE 44 : Origines des contraintes mécanique.	83
FIGURE 45 :Type d'infiltration.	83
FIGURE 46 : Détail constructif d'un toit jardin.	84

LISTE DES TABLEAUX :

Tableau 1: tableau comparatif des exemples.....	39
Tableau 2: Eléments forts et faibles du terrain d'intervention	49
Tableau 3: Eléments forts et faibles du terrain d'intervention	50
Tableau 4 : tableau comparatifs entre les deux terrains choisit.....	50
Tableau 5: tableau de surface	64
tableau6 : programme fonctionnel	73

INTRODUCTION GENERAL

Introduction:

Le patrimoine archéologique est une source de la mémoire collective et un instrument d'étude historique et scientifique. On considère comme éléments du patrimoine archéologique tous les vestiges et objets mis au jour, ainsi que toutes autres traces des générations antérieures. Le patrimoine archéologique comprend les structures, les constructions, les groupes de bâtiments, les sites aménagés, les objets mobiles et les monuments d'autres sortes avec leur contexte, qu'ils soient sur la terre ferme ou immergés¹.

Les vestiges archéologiques font partie de l'environnement historique qui témoigne de son ingéniosité (mettant en exergue le processus de son évolution) tout en lui attribuant un sentiment identitaire d'appartenance. Par conséquent, les sites archéologiques sont le résultat d'un processus historique marqué par la succession d'époques, de courte ou de longue durée. Chaque époque laisse ses empreintes sur lesquelles d'autres viennent se superposer formant des *strates culturelles* contenues dans les masses du sol. Ces traces sont alors assimilées à des *archives (archives du sol)*, une source potentielle d'informations, dans lesquelles, chaque génération a son dossier.²

Les sites archéologiques sont des ressources économiques importantes et étant donné l'intérêt général croissant, une approche organisée de la prise de décision assurerait la conservation et la préservation des diverses valeurs des sites archéologiques, y compris leur potentiel éducatif et économique.³

Ces sites doivent être gérés et utilisés avec soin, car en tant que ressources uniques et non renouvelables, ils s'épuiseront si on les exploite sans plans à long terme.⁴

1.1 Problématique général :

Terre de conquêtes et de conquérants, l'Algérie possède une histoire millénaire jalonnée par le passage de plusieurs civilisations. Chacune d'elles a produit une culture matérielle et immatérielle qu'elle a laissée à ses descendants.

Aujourd'hui, l'Algérie est le dépositaire de cet ensemble d'héritage. Par conséquent, elle dispose d'un legs culturel et naturel particulier ayant une portée mémorielle et symbolique. Cet héritage constitue un patrimoine varié : archéologique, architectural et urbanistique. Extrêmement riche et diversifié, le patrimoine algérien continue de susciter la curiosité et l'intérêt de nombreux chercheurs, décideurs, citoyens....

¹ Patrimoine archéologique les initiatives du conseil de l'Europe et la convention de la valette(1992)

² hafsi fatma zohra mémoire pour l'obtention de diplôme de : magister option : préservation du patrimoine architecturale

³ la conservation des sites archéologiques dans la région méditerranéenne une conférence internationale organisée par le Getty conservation Institute et le j. Paul Getty muséum, du 6 au 12 mai 1995

⁴ Ibid.

Si l'image de ce patrimoine a été érotisée, dissipée voire manipulée pendant la période coloniale, aujourd'hui les autorités algériennes œuvrent pour une prise en charge effective quant à sa valorisation et sa conservation.

De toutes les civilisations qui se sont succédé sur son territoire, l'Algérie retiendra le passage des romains, des arabes, des ottomans et bien sûr celui des français. Relativement récentes, les rémanences de leur occupation sont toujours vivaces.

Ainsi, la mémoire collective algérienne est encore imprégnée de leurs histoires grâce aux traces physiques qu'elles ont laissées. En effet, s'établissant et s'appropriant les terres algériennes, ces civilisations ont édifié une culture qui s'est cristallisée à travers les vestiges et les monuments.

Historiques parsemés sur le sol algérien. D'ailleurs, une partie de ce legs a fait l'objet d'un classement : environ cinq cent cinquante sites et monuments nationaux. Négligée depuis plus de trente ans, le patrimoine est devenu le cheval de bataille des autorités publiques algériennes,

Le processus de patrimonialisation déclenché par l'état concerne le patrimoine matériel notamment les monuments historiques. Ces derniers sont valorisés à travers la procédure du classement qui est la plus pertinente pour la protection et la valorisation du patrimoine menée par la tutelle patrimoniale.

Néanmoins, le classement de ces monuments n'est pas toujours porteur d'effets escomptés. Pourtant, ces monuments historiques véhiculent, à travers leur présence physique, des valeurs esthétiques et mémorielles affirmées transmettant l'histoire de la nation en question avec ses joies et ses peines aux générations futures.

C'est pourquoi, en vue de valoriser et de préserver ces monuments historiques délaissés aux aléas du temps, il est nécessaire avant toute action de faire connaître ce patrimoine, d'identifier ses valeurs, de dissiper les ambiguïtés qu'ils suscitent quant à leur histoire et leur importance dans la vie des individus, pour arriver enfin à engager des mesures adéquates et effectives pour leur conservation. **Et à partir de là on pose la question suivante :**

Comment mettre en valeur les monuments historiques en Algérie ?

1.2 Objet d'étude :

Pour étudier ce problème on a choisi la ville de Tlemcen qui se situe à l'ouest de l'Algérie et qui possède un potentiel patrimonial important et parmi ses potentiels le monument historique de Mansourah

La ville de MANSOURAH est située au Sud-ouest et en périphérie de la ville de TLEMEN. Elle constitue une ancienne ville qui était connue aux 13 et 14^{ème} siècles sous le nom d'EL MAHALA EL MANSOURAH, qui signifie « le Camp Victorieux ». A l'époque, le sultan de FEZ, venu assiéger la ville de TLEMEN, avait créé un camp militaire sur cet emplacement, qui s'est peu à peu transformé en une véritable ville avec la construction d'une

mosquée, d'un palais, d'un hôpital, le tout, défendu par une muraille. De cette période, il ne reste que des ruines... Les fameuses ruines de MANSOURAH ! ⁵

parmi ce que nous a reste de la ville de Mansourah est le minaret de la mosquée qui va faire l'objet de notre étude .ce monument porte plusieurs valeurs : il est caractérisé par un plan quadrangulaire, sa hauteur atteint 38 m et sa largeur 10 m. C'est le plus grand minaret d'Algérie et le troisième du Maghreb après ceux de la Koutoubia (67,5m/12,5m) et de la Mosquée de Hassan à Rabat (44m/7,04m .L'élément le plus attractif sur le minaret est sa porte qui se trouve sur le côté nord; d'une largeur de 2,48 m, elle dispose d'un encadrement formé de quatre défoncements successifs.) ⁶

le minaret de Mansourah est d'une valeur considérable qui n'a pas encore livré tous ses secrets. L'histoire de cet espace, témoin d'un passé à la fois glorieux et tourmenté, est toujours en quête d'une valorisation ⁷

Parlant d'un monument très intéressant comme le minaret de Mansourah , on a remarqué que ce dernier est commencé petit a petit a perdre son importance, et devenu moins attractif par rapport ce qu'il été avant la projection de zoo a proximité de site, et l'aménagement du plateau de Lalla Setti , on observe que ces deux dernier attire beaucoup plus les gens que le site car sont plus animé et plus vivants.

De cela on pose notre problématique spécifique à notre monument :

Comment rendre le monument historique de Mansourah plus vivant et plus attractif par le biais de ses abords ?

1.3 Hypothèses :

- Pour répondre à notre problématique, on propose la projection d'une infrastructure qui dynamise les abords des ruines de la mosquée de Mansourah et valorise sa culture.

1.4 L'intérêt d'étude :

Pour essayer de valoriser les monuments historique en Algérie et de les rendre plus attractifs , on a choisi le minaret de Mansourah, dans la wilaya de Tlemcen , classé patrimoine national, et ayant une richesse historique du fait son implantation et son importance vu qu'il représente le symbole de la ville Tlemcen , mais quand on visite le site on trouve que les monument et son environnement souffre s'un grand manque d'infrastructure qui aide les touristes à connaitre de plus en plus ce patrimoine important.

⁵

⁶ Mémoire Pour l'obtention d'un Diplôme de Magister en Architecture Option : La ville, Patrimoine et Urbanisme Thème :MINARETS DES MOSQUEES DE TLEMEN Étude architecturale et artistique Préparé par : Mr MERZOUG Nouredine Abdellatif Soutenu en 2012

⁷ www.archi-mag.com/essai_47.php Préparé par : Mr MERZOUG Nouredine Abdellatif Soutenu en 2012

Donc cette valorisation va rendre ce site plus dynamique, vivant et participera dans l'économie de la ville.

1.5 Objectifs d'étude :

- Revitaliser les abords du minaret de Mansourah afin de lui rendre sa valeur, son prestige et le symbole qu'elle a jadis eu aux yeux des citoyens dans l'histoire.
- Poser un geste bénéfique au niveau de la vie quotidienne des habitants de la ville de Tlemcen et les visiteurs étrangers afin de développer le respect ainsi que la valorisation de l'histoire et le tourisme que ce soit national ou international.
- Rendre le monument historique de Mansourah et son environnement immédiat attractif et vivants afin d'attirer les touristes et participé au développement économique de la ville.

1.6 Démarche d'étude :

Vu la nature de sujet de recherche et l'intérêt d'étude, notre démarche va se basée sur plusieurs approches.

On commence par la partie théorique qui comporte deux chapitres, dans cette partie on va utiliser deux approches :

En premier lieu, on a une approche théorique dans le premier chapitre on va donner plusieurs définitions des concepts qu'on a trouvé pendant notre recherche et qui ont une relation avec notre thème de recherche pour le mieux comprendre, et pour nos facilite le travail qui ce suit.

Puis en passe à l'approche comparative, dans le deuxième chapitre on va montrer des exemples similaires à notre site de recherche les analyser et voir les différentes actions faites dans ces site pour les mettre en valeur et les critique qui sont suit ces interventions, puis il sera important de voir le degré de la réussite de ces dernières dans notre contexte de recherche pour sortir en fin avec un choix d'intervention pour notre site de recherche..

Ensuite on passe à la partie opérationnelle, qui se compose de trois chapitres :

Dans le premier chapitre, on va s'intéresser par l'approche analytique pour l'analyse urbaine et ponctuelle de notre site de recherche

Dans le deuxième chapitre, on va utiliser une approche thématique pour l'analyse des exemples liée à notre choix d'intervention pour sortir finalement avec une programmation pour notre solution architectural.

En fin, on va projeter la solution architectural qu'on a conclu des expériences analyser dans les partie précédente est sa sera la synthèse de la recherche.

1.7 Structure de mémoire :

Le mémoire commencera par une introduction générale qui comprend la problématique générale, l'objet d'étude, l'intérêt d'étude et une problématique spécifique Elle sera suivie de 3 parties et chaque partie est divisée en 2 chapitres :

Une première partie qui va comprendre 2 chapitres, le premier aura comme objectif d'introduire le travail en commençant par donner les notions générales sur le patrimoine, leurs types, son évolution historique, les organisations mondiales qui parlent sur la sauvegarde du patrimoine, son rôle, les types d'interventions urbaines, d'où elle sort la nôtre qui est la valorisation, sa définition et objectifs, et on abordera aussi la notion de tourisme culturel et son importance dans la valorisation des sites archéologiques. Ces notions vont être étudiées afin que nous puissions débiter la recherche

Le deuxième chapitre qui s'intitule : le choix de type d'intervention, dans ce chapitre on étudiera les exemples similaires à notre thème afin d'avoir une inspiration pour le choix d'intervention, et on terminera cette partie par une synthèse

Une deuxième partie sera aussi divisée en 2 chapitres : le premier c'est pour l'analyse urbaine du site de Mansourah, le deuxième sera consacré pour la thématique, la programmation. Et une synthèse.

La troisième partie comprendra 2 chapitres, le premier sera consacré pour la réponse architecturale et le deuxième qui est réservé pour la synthèse et la critique

PARTIE THEORIQUE

Chapitre 1 : Définition des concepts

Chapitre 1 : Définition des concepts

Introduction :

Depuis longtemps, l'homme a essayé toujours de trouver des solutions pour habiter et être protégé de ce qui est à l'extérieur, donc il a commencé à réaliser ces idées sous formes des constructions, ces dernières ont été développées à travers le temps selon son besoin tout en suivant le rythme technologique. À nos jours ces traces laissées par les anciennes générations on les considère comme notre identité et notre histoire qu'on doit la conserver et la protéger pour sa continuité, sa durabilité et pour transmettre le message aux générations futures.

Dans ce premier chapitre on va tout d'abord définir quelques notions de bases, commençant par le concept patrimoine, puis l'archéologie pour arriver à définir ce qu'un patrimoine archéologique, puis on va parler de la mise en valeur de ce dernier avec tout ce qui porte comme opération et textes juridiques. Ensuite on va tirer la notion de tourisme culturelle et l'attractivité touristique pour les mieux comprendre et les mieux exploiter dans notre recherche.

2.1.1 LE PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE :

2.1.1.1 LA NOTION PATRIMOINE :

a. Définition :

Il est important de préciser ce que nous entendons par patrimoine et de mettre en avant deux acteurs essentiels : l'homme et le temps c'est en effet, l'homme qui, au cours du temps, laisse ses marques dans l'environnement qu'il soit naturel et/ou culturel.

Le mot patrimoine dans son sens littéraire est le bien d'héritage qui descend, suivant les lois, des pères et des mères aux enfants .mais c'est également le bien, héritage commun d'une collectivité d'un groupe humain .Il crée aussi des liens avec tout ce qui l'entoure et reconnaît la valeur des éléments de son environnement ?

La notion patrimoine recouvre de nombreux sens liés à l'évolution de ce concept, aux différents regards disciplinaires et aux différentes sensibilités culturelles, il est défini comme suit :

- Ensemble des biens hérités des ascendants ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants, synonyme : héritage, legs, succession
- Ensembles des biens et des obligations d'une personne (physique ou morale) ou d'un groupe de personnes, appréciables en argent, et dans lequel entrent les actifs (valeurs créances) et les passifs (dette engagement) .¹

¹ mémoire pour l'obtention d'un diplôme de magister en architecture option : la ville, patrimoine et urbanisme
thème :habitat traditionnelle dans la médina de tlemcen cas d'étude derb sensla préparé par : mr didi ilies

Chapitre 1 : Définition des concepts

b. Evolution de concept patrimoine :

- La première charte, d'Athènes, adoptée lors du premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques en 1931. En 1965, la charte de Venise, s'intitulait « charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites ».

- Enfin, le mot patrimoine, n'apparaît qu'en 1972 dans « la convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel », qui a été élaborée lors de la conférence générale de l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture qui s'est déroulée à Paris en octobre 1972, le patrimoine dans cette convention, regroupe les monuments, les ensembles et les sites. Conçue dans une acception large, la notion de patrimoine englobe aujourd'hui un ensemble de lieux, de monuments d'objets matériels et immatériels au travers desquels une société fonde son histoire et son identité.

En France, selon l'historien français, Pierre Nora, les références ne sont plus celles fixées par les traditions successives, c'est à dire monarchique ou aristocratique comme sous l'ancien régime, révolutionnaire et romantique, comme au début du 19ème siècle, ou républicaine et nationale comme avant la grande guerre, mais elles sont, d'ordre social et identitaire, destinées à relier l'individu à des communautés de type culturel dont les traces sont visibles ou perceptibles. Dans les pays du Maghreb, la conception du patrimoine s'aligne sur celle qui est en vigueur dans les pays occidentaux, laquelle est fondée essentiellement sur une vision européenne. Introduite avec la colonisation de l'Algérie et l'établissement des protectorats en Tunisie et au Maroc, cette notion présente en termes de gestion patrimoniale les mêmes caractéristiques qu'en France avec en particulier, un fonctionnement centralisé au niveau des structures de l'Etat. (Ministère de la Culture, Musées nationaux, Bibliothèques, Archives, etc.).²

c. Sites et monument historique :

Monuments historiques :

La notion de monument historique telle qu'utilisée dans le langage actuel est assez récente. Dans n'importe quel dictionnaire de la langue française, elle est définie par « monument classé, monument protégé par l'état, édifice, ouvrage considéré pour sa grandeur, sa valeur ou sa signification (religieuse, esthétique, historique)»

Les monuments, vestiges, légués par les civilisations antérieures, ont tous, comme d'autres objets de plus petite échelle, séduits les pouvoirs et les règnes en place. Même s'ils ont été pillés et saccagés par moment, ils se sont imposés petit à petit, et ont surtout commencé à englober des objets de différents ordres.³

² Service pédagogique château guillaume le conquérant - 14700 falaise - fiche enseignant: « la notion de patrimoine »

³ Ibid.

Chapitre 1 : Définition des concepts

Sites historiques :

Sites historiques Dans la « Convention pour la Protection du Patrimoine Mondial Culturel et Naturel », élaborée en Novembre 1972 à Paris, dans le cadre de la conférence générale de l'O.N.U, la définition donnée aux sites historiques regroupe celle des sites et des ensembles, en plus de celle des monuments.

Les sites

Œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques et qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique, ou anthropologique. Cette définition fait partie d'une définition plus globale, définissant le patrimoine culturel qui se compose des monuments, des ensembles et des sites.

Les ensembles

«Groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science».

d. Types critères :

Aujourd'hui, la notion de patrimoine, d'abord cantonnée à la conservation de monuments et d'objets mobiliers, a considérablement évolué et continue de s'étendre. Elle est devenue immense : patrimoine archéologique, industriel, urbain, rural, maritime, littéraire, cinématographique, photographique, culinaire, vestimentaire... Les critères de sélection ne se font plus seulement d'un point de vue esthétique. Des immeubles on passe aux meubles et du matériel à l'immatériel (rites, savoir-faire, langues régionales...) Tout ce qui témoigne du passé (même le plus récent comme l'architecture métallique du 19e siècle) et permet de comprendre le présent mérite d'être protégé et enrichi et d'être transmis aux générations futures.

Le patrimoine est désormais lié aussi à l'écologie, à des sites (dune du Pyla par exemple) et des espaces (parcs régionaux et nationaux...) naturels. Cette extension des champs du patrimoine a lieu, en France, au moment de la création des Journées du Patrimoine en 1984, sous l'impulsion de Jack Lang. Le succès de cette manifestation confirme l'intérêt des Français pour leur patrimoine et la nécessité pour la République d'intervenir en faveur de ce dernier. Beaucoup de musées ont été créés depuis ainsi que de nombreuses écoles du patrimoine.⁴

⁴ Ibid. p 13

Chapitre 1 : Définition des concepts

En effet, nous pouvons distinguer deux sortes de patrimoine :

- Le patrimoine immatériel : c'est-à-dire les fêtes, les traditions et le savoir-faire qui sont un héritage vivant de notre passé. - Le patrimoine matériel : ce sont les sites consacrés à la culture : les musées, les monuments, les villes et les villages d'art ou de caractère, les sites archéologiques et préhistoriques, les jardins, les monuments religieux...

On en est venu à définir des critères de reconnaissance du patrimoine :

- Critères de conservation : y a-t-il un intérêt esthétique, scientifique, historique à conserver un monument ? L'objet à conserver représente-t-il une valeur sociale ou économique ?

- Critères de motivation : qu'a-t-on fait de l'héritage du passé ? Problème de l'acceptation ou du rejet par le public de cet héritage : le public a systématiquement fait un tri selon les générations en oubliant volontairement ou non un objet, un bâtiment...

- Critères de reconnaissance : critères de l'inventaire déjà existant, il étudie comment l'objet a été restauré, conservé, transmis sans que l'état n'intervienne

- Critère touristique : l'objet en particulier représente-t-il un intérêt pour le tourisme ? Si un objet appartient à l'un de ces quatre critères, il fait partie du patrimoine⁵

2.1.1.2 LA NOTION ARCHEOLOGIE :

a. Définition :

Les éléments du patrimoine archéologique sont constitués par tous les vestiges matériels de l'existence de l'humanité.

L'archéologie étudie les éléments de ce patrimoine pour en tirer des informations historiques sur les occupations humaines qui se sont succédé et sur leur contexte. Son champ chronologique s'étend donc depuis l'apparition de l'Homme jusqu'à nos jours. Les vestiges matériels sur lesquels portent les investigations archéologiques peuvent se trouver en milieu terrestre, subaquatique (lacs, rivières...) ou sous-marin.⁶

L'archéologie est une discipline scientifique dont l'objet est de rechercher et d'étudier les vestiges témoins de l'occupation humaine du territoire afin de « retracer le développement de l'histoire de l'humanité et de sa relation avec l'environnement naturel »⁷

La spécificité de l'archéologie et de s'intéresser aux restes matériels des activités humaines passées. Ainsi, contrairement aux autres disciplines, nous n'avons pas directement accès aux phénomènes abstraits tels que la relation sociales, la perception individuelles et collectives de la réalité.

⁵ Ibid. p 13

⁶ L'archéologie en questions

⁷ Commission d'évaluation scientifique, économique et sociale de l'archéologie préventive livre blanc de l'archéologie préventive mars 2013

Chapitre 1 : Définition des concepts

L'archéologie s'attache, entre autre, à identifier, décrire et expliquer les comportements des sociétés du passé. Elle est en outre une source privilégiée pour aborder le quotidien de ces populations.⁸

b. L'historique de l'archéologie:

Ce terme d'origine savante est formé sur une racine grecque signifiant l'étude des choses anciennes. Il a été introduit au XVIIIe siècle, par le voyageur et collectionneur lyonnais Jacques Spon pour désigner l'étude du passé "classique", autant sur le plan de Part que de l'histoire.

Dans son sens actuel il désigne la science des monuments et autres témoins de civilisations disparues, généralement enfouis et en grande partie détruits.

Chronologiquement, l'archéologie, discipline historique, commence avec les origines de l'homme et peut se terminer au XVIe siècle. avec les civilisations de l'Amérique précolombienne.⁹

2.1.1.3 LA NOTION PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE :

a. Définition de patrimoine archéologique :

Le patrimoine archéologique est considéré au sens du 1er article de la Charte Internationale pour la Gestion du Patrimoine Archéologique (ICOMOS 1990) comme étant « La partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé » .

Cette définition se distingue de la précédente par le fait qu'elle accorde une importance à la discipline de l'archéologie en tant que outil indispensable générateur de données de base. Elle introduit, aussi, une classification typologique des biens archéologiques faite selon la diversité des endroits physiques renfermant les traces archéologiques (en surface, en sous-sol, sous les eaux).

Ainsi, le patrimoine archéologique fait partie des biens culturels immobiliers, il inclut « les espaces bâtis ou non bâtis qui n'ont pas de fonction active et qui témoignent des actions de l'homme ou des actions conjuguées de l'homme et de la nature, y compris les sous-sols y afférents et qui ont une valeur historique, archéologique, religieuse, artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique. Il s'agit notamment, des sites archéologiques, y compris les réserves archéologiques et les parcs culturels »¹⁰

Un site archéologique « est une concentration topographique de vestiges se rapportant à une période chronologique plus ou moins homogène »¹¹.il désigne « un lieu où se trouvent

⁸ Les petit cahiers d'Anatole n°18 octobre 2015

⁹ <http://www.histoire-archeologie.com/>

¹⁰ Ibid. p 6

¹¹ Xavier délester, introduction à l'archéologie, Ed. Direction de la publication universitaire de Guelma, 2009, p19

Chapitre 1 : Définition des concepts

des biens archéologiques » , ou « tout terrain, formation géologique, bâtiment, ensemble ou site qui comprend ou est susceptible de comprendre des biens archéologiques » .

Un site archéologique désigne donc un lieu ou une zone où peuvent être relevées des traces matérielles d'une vie passée de l'homme. Ces sites peuvent être enfouis dans le sol ou immergés dans les eaux. Ils renferment des structures (murs, fondations, pavements...), des artefacts (objets produits et utilisés par l'homme) et des écofacts (matières organiques liées à l'occupation humaine : ossements humains ou animaux, bois, graines, semences, insectes...), le tout étant agencé dans un contexte archéologique précis.¹²

Les sites archéologiques peuvent être classés selon deux catégories : les sites visibles, apparents sur la surface de la terre, et ceux enfouis dans le sol. La minimisation de la détérioration des sites archéologiques qu'ils soient découverts ou enfouis, est un principe qui doit orienter toute intervention sur ces derniers. Il est impératif de signaler que les sites archéologiques enterrés, requièrent une attention toute aussi particulière que celle accordée aux sites émergeant du sol¹³

b. Sites et monuments archéologique :

Un site archéologique « est une concentration topographique de vestiges se rapportant à une période chronologique plus ou moins homogène »¹⁴.il désigne « un lieu où se trouvent des biens archéologiques » , ou « tout terrain, formation géologique, bâtiment, ensemble ou site qui comprend ou est susceptible de comprendre des biens archéologiques » .

Un site archéologique désigne donc un lieu ou une zone où peuvent être relevées des traces matérielles d'une vie passée de l'homme. Ces sites peuvent être enfouis dans le sol ou immergés dans les eaux. Ils renferment des structures (murs, fondations, pavements...), des artefacts (objets produits et utilisés par l'homme) et des écofacts (matières organiques liées à l'occupation humaine : ossements humains ou animaux, bois, graines, semences, insectes...), le tout étant agencé dans un contexte archéologique précis.¹⁵

Les sites archéologiques peuvent être classés selon deux catégories : les sites visibles, apparents sur la surface de la terre, et ceux enfouis dans le sol. La minimisation de la détérioration des sites archéologiques qu'ils soient découverts ou enfouis, est un principe qui doit orienter toute intervention sur ces derniers. Il est impératif de signaler que les sites archéologiques enterrés, requièrent une attention toute aussi particulière que celle accordée aux sites émergeant du sol¹⁶

¹³ Kévin I. Jones, caring for archaeological sites: new zealand guidelines, éd. département of conservation, mars 2002, p08

¹⁴ Ibid.

¹⁶ Kévin I. Jones, caring for archaeological sites: new zealand guidelines, éd. département of conservation, mars 2002, p08

Chapitre 1 : Définition des concepts

2.1.2 Les valeurs du patrimoine archéologique :

2.1.2.1 La notion de valeur :

C'est une notion empruntée par plusieurs disciplines telle que la philosophie , l'économie ,la sociologie ,ou les mathématiques et peut être définie comme une qualité estimée par un jugement .

Dans une vision globale axée sur la notion de patrimoine, les valeurs peuvent être perçues comme un ensemble de caractéristiques ou de qualités positivement perçus par une personne ou une communauté.

L'analyse faite par A.RIEGL sur le monument met en évidence une certaine typologie de valeurs divisées en deux axes principaux qui se divisent par la suite en sous axes.

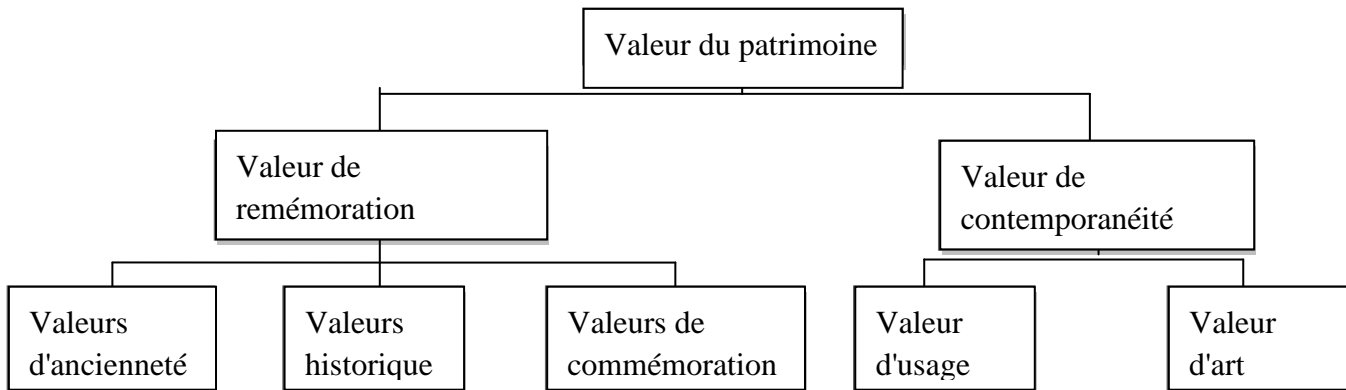


FIGURE 1: Typologie des valeurs du patrimoine selon A.RIEGL .

SOURCE : Selka Chihab

Par ailleurs, Randall MASON fait une lecture critique d'autres analyses, faites par différentes écoles de pensée, suivant différentes approches dont les résultats divergent en certains points et convergent en d'autres.¹⁷

¹⁷ Mémoire pour l'obtention de diplôme de : magister option la ville, patrimoine et urbanisme présenté par : selka mohamed chihab, thème :Etat du patrimoine défensif a tlemcen ,entre valorisation et usage .cas de bab el quarmadine

Chapitre 1 : Définition des concepts

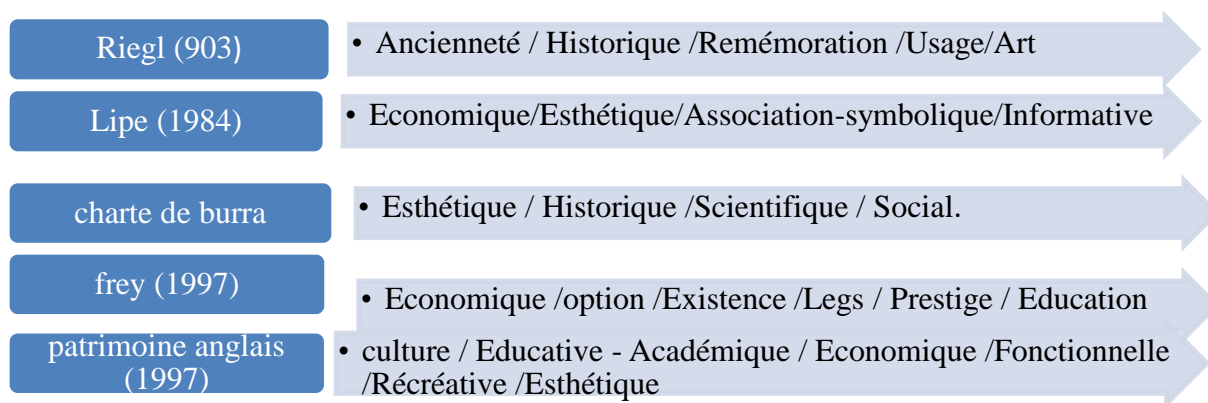


FIGURE 2 : typologies des valeurs synthétisées par R.MASON

SOURCE :selka chihab

2.1.2.2 La mise en valeur des sites archéologique :

la mise en valeur , locution clé ,dont on voudrait qu'elle résume le statut du patrimoine historique bâti , elle ne doit pas dissimulé qu'aujourd'hui ,comme hier malgré les législations protectrices , la destruction continue et opiniâtre des édifices et des ensembles anciens se poursuit a travers le monde , sous prétexte de modernisation , de restauration aussi , ou sous la contrainte de pression politique ,souvent imparables .

cette locution clé, qu'on voudrait rassurante ,est en réalité inquiétante par son ambiguïté .elle renvoie aux valeurs du patrimoine , qu'il s'agit de faire reconnaître .elle contient aussi la notion plus-value .

Plus-value d'intérêt, d'agrément, de beauté, certes .Mais aussi plus-value d'attractivité, dont il inutile de souligner les connotations économique.

Parmi les multiples opérations destinées à mettre le monument historique en valeurs, et à le transformer éventuellement en produit économique.¹⁸

Mise en valeur est ambivalente : on voit se côtoyer une pratique respectueuse de la conservation-restauration et une autre maintenant dominante qui privilégie l'aspect attractif, guidée par un besoin de rentabilité, et trop souvent avalisée par l'Etat et les collectivités publiques¹⁹. Plusieurs manières de mettre en valeur :

¹⁸ Françoise CHOAY.L'allégorie du patrimoine. P 157 - 158

¹⁹ Françoise Choay, L'allégorie du patrimoine Editions du Seuil, Paris, 1988. Notes prises par Violaine Blaise, 2007

Chapitre 1 : Définition des concepts

2.1.2.2.1 La conservation :

a. Définition :

La conservation se définit comme étant l'ensemble des processus et des actions entrepris sur un objet, ayant pour l'objectif le maintien de sa signification. La conservation englobe toutes les techniques et les procédés spécifiques visant à maintenir les structures du patrimoine bâti dans leur intégrité physique et d'en garantir la transmission.

Elle impose, non seulement un entretien permanent du patrimoine matériel, mais aussi d'écarter toute cause d'altération effective ou potentielle. La conservation ne vise pas uniquement le maintien du cadre physique mais aussi de préserver ou reconstruire un rapport stable entre structure matérielle et population. Cependant, les démarches de la conservation se diversifient selon des contextes spécifiques et peuvent répondre à des objectifs précis.

b. Types de conservation :

- **La conservation préventive :**

Les biens culturels sont le plus souvent la cible de menaces effectives ou potentielles. La conservation préventive vise essentiellement à écarter les dangers susceptibles de survenir sur le bien culturel et de l'affecter.

Elle agit sur l'environnement de l'objet en améliorant ses conditions pour les rendre plus adéquates à la préservation du bien en question. Ce sont des opérations indirectes qui n'interfèrent pas avec les matériaux et les structures du bien et ne modifient pas son apparence.

A titre d'exemple, on cite, le contrôle de l'humidité, de la lumière, de la pollution contenue dans l'environnement du bien ou encore les mesures juridiques ou administratives mises en œuvre pour garantir la préservation de ces derniers.²⁰

1. La politique de conservation :

➤ **A l'échelle nationale :**

La période coloniale :

Réglementation concernant les fouilles, la protection des sites et monuments historiques.

La période post indépendance :

L'ordonnance n°67-281 du 20 décembre 1967 : relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels.

L'apparition d'un ministère consacré à la culture(1982) : regroupant la direction des musées, de l'archéologie, des monuments et des sites historiques.

²⁰ Ibid. p 6

Chapitre 1 : Définition des concepts

La période actuelle :

Loi n°98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 : relative à la protection du patrimoine culturel.

Décret exécutif n°03-323 du 5 octobre 2003 : portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection

► A l'échelle internationale :

1-les chartes : C'est quoi une charte?

C'est l'ensemble de règles et principes fondamentaux d'une institution officielle, ce sont des actes juridiques : La charte d'Athènes, La charte de Venise, La charte de Washington, La charte de Vienne.

2. Les Organisations Mondiales Qui Parlent De La Sauvegarde Du Patrimoine :



FIGURE 3: Les Organisations De La Sauvegarde Du Patrimoine

Le rôle des organisations consultatives :

- Conseiller pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans leur Domaine de compétence ;
- Aider le Secrétariat à préparer la documentation du comité et du bureau, l'ordre du jour des réunions et l'exécution des décisions du Comité ;
- Aider au développement et à la mise en œuvre de la Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondiale représentative, équilibrée et crédible de la stratégie globale de formation, de la soumission de rapports périodiques, et des efforts permanents pour renforcer l'utilisation efficace du Fonds du patrimoine mondial ;
- Surveiller l'état de conservation des biens du patrimoine mondiale et examiner les demandes d'assistance internationale ;
- Dans le cas de l'ICOMOS et de l'IUCN, évaluer les biens proposés pour inscription sur la liste du patrimoine mondial et présenter des rapports d'évaluation au comité ;

Chapitre 1 : Définition des concepts

- Assister aux réunions du comité et du bureau du patrimoine mondial à titre consultatif²¹

2. La conservation curative :

a. Définition :

La conservation curative se traduit par des mesures et des traitements entrepris directement sur le bien culturel, de manière à renforcer sa structure, ralentir, ou arrêter un processus de détérioration ou remédier à une fragilisation ou une altération du bien provoquées par l'existence et l'interaction de plusieurs facteurs néfastes.

Ces actions peuvent modifier l'apparence du bien patrimonial, par exemple, le dessalement des céramiques, la stabilisation de métaux corrodés, le séchage contrôlé des matériaux archéologiques humides, la consolidation des peintures murales, etc...²²

b. La Restauration :

D'origine latine, restauration qui désigne ; renouvellement, réfection...

-C'est l'action de restaurer, réparer, remettre la chose en bon état premier.

-Rétablir en son état ancien ou en sa forme première.

-Réparer en respectant l'état primitif, le style...

Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, définit la restauration comme une opération qui consiste à rendre, au moyen de technique appropriées, leurs intégrité à toute les parties l'ayant perdu, d'une œuvre d'art et en particulier, d'un édifice ou d'un ensemble d'édifices.

Un terme qui d'emplois davantage dans le contexte des bâtiments historique ou la rénovation est faite à l'ancienne.²³

Les principes de la restauration énoncés dans la Charte de Venise et prévalant dans les milieux professionnels sont les suivants : « La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel.

Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse : sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour des raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps.

²¹ Mémoire pour l'obtention de diplôme d'architecte d'état, option patrimoine ,
thème :Intervention dans un milieu urbain existant , présenté par : Melle GUEDRAOUI Rokia et Mme
CHIKHI Soumia

²² Ibid. p 6

²³ these pour l'obtention du diplôme de doctorat d'état option : architecture présentée par : MR DJAMEL
DEKOUMI

Chapitre 1 : Définition des concepts

La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument. »²⁴

c. La Restitution :

« *Restituer un monument, un édifice, faire le plan, la représentation d'un édifice en ruine* ». Les notions de restitution et de reconstitution sont souvent confondues. À l'origine, la restitution est un projet graphique d'architecte :

Envois de Rome, par exemple. La restitution consiste à représenter un objet, un édifice ou un ensemble dans son état initial supposé, en fonction de critères de plus grande probabilité, par déduction à partir des éléments conservés ou en comparaison avec des œuvres similaires ou appartenant à un même ensemble.

Une restitution peut être exprimée au moyens de plans, de dessins, de maquettes, d'images animées, etc. La restitution repose généralement sur des hypothèses qui ne peuvent pas toujours être vérifiées ; la reconstitution est fondée sur des preuves. Un exercice de restitution, par le dessin ou la maquette, peut précéder une opération de restauration incluant la reconstitution d'éléments disparus, notamment pour en vérifier la pertinence : dans ce cas, la reconstitution est la traduction matérielle de la restitution.

Le terme « restitution » est parfois employé pour une reconstruction après un sinistre majeur (on « rend » le monument à ses usagers...) ou une reconstitution d'un élément patrimonial disparu anciennement. Il est préférable cependant d'employer le terme « restitution » pour ce qui est de l'ordre du virtuel.²⁵

3. La conservation intégrée :

A travers de nombreux textes, le Conseil de l'Europe a lancé son idée novatrice de « conservation intégrée ». Elle peut être définie comme suit : « *La conservation intégrée est une approche systématique (holistique) qui traite des éléments et des valeurs, mais aussi des systèmes dynamiques dans le temps et de leur impact sur le patrimoine* ». Cette nouvelle politique qui va au-delà de l'idée largement répandue de la protection ponctuelle du patrimoine bâti, elle consiste en outre à prendre en charge l'environnement dans lequel s'insère celui-ci.²⁶

²⁴ projet de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'architecte d'état, Option : Patrimoine , Thème : Patrimoine en tant que ressource , présenté par : BENKALFAT WAFAA ET MELIH DJAWHARA HANAN

²⁵ termes relatifs aux interventions sur les monuments historiques , Ministère de la culture et de la communication - direction générale des patrimoines - janvier 2013

²⁶ Ibid. p 6

Chapitre 1 : Définition des concepts

a. L'intégration :

Cette dernière peut être définie comme étant la réinsertion économique et sociale du patrimoine culturel dans le cadre de vie des sociétés, et ce à travers l'attribution de nouvelles fonctions et la mise en œuvre de programmes de :

- **Revitalisation :**

C'est-à-dire rendre vie aux monuments, aux ensembles architecturaux et urbains grâce à un choix de fonctions compatibles avec la prise en compte du potentiel réceptif de ces derniers. L'appropriation et l'appréciation des structures du patrimoine culturel par le public est une meilleure garantie de leur conservation.²⁷

Selon Françoise Choay Il y a plusieurs façons de revitaliser un monument historique ou un site archéologique on cite quelques unes :

Mise en scène :

Éclairage nocturne ou intérieur, pas toujours au profit du respect des bâtiments qui ne sont pas conçus pour être éclairés en permanence et partout. Spectacles son et lumière, divertissent le spectateur du monument.

-Animation :

Spectacles, commentaires audiovisuels... intermédiaires entre le spectateur et le monument. Empêche le visiteur de dialoguer directement avec l'œuvre, le rend passif.

-Modernisation :

Insertion d'éléments modernes dans la structure ancienne pour intéresser le public

-Conversion en espèces : installation de boutiques.

-Livraison : aménagement de parkings, d'accès aux groupes.

-Intégration dans la vie contemporaine : le réemploi est une manière de mettre en valeur.

-Soustrait le monument à la désaffectation mais l'expose à l'usure et aux usurpations de l'usage: considérer si le bâtiment va convenir à son nouvel emploi.²⁸

- **Réhabilitation :**

Que l'on peut définir comme étant l'ensemble des opérations exercées sur les constructions affectées spécialement à l'habitat. Ces opérations visent à rendre des constructions anciennes compatibles avec les exigences actuelles en matière de confort et de faciliter l'exploitation.

Après avoir exposé les définitions de la notion de conservation intégrée, il convient de retracer le parcours de son évolution à travers l'histoire.²⁹

Ce que l'on cherche à travers toutes ces actions et ces interventions faites sur les sites archéologiques c'est la préservation de l'histoire et la conservation de l'héritage pour les

²⁷ Ibid. p 6

²⁸ Françoise CHOAY. L'allégorie du patrimoine

²⁹ Ibid. p 6

Chapitre 1 : Définition des concepts

générations futur et l'exploiter dans le développement économique tout ça sera à travers le tourisme .

- b. Notion des abords et leur relation avec la dégradation ou la valorisation :

La question sur le rôle de l'entourage des monuments et du patrimoine archéologique d'une façon générale a été posée depuis 1850 par les précurseurs de l'idée des abords en France comme Montalivet et Viollet-le-Duc. Mais Camilo site était le premier qui l'a abordée d'une façon systématique en dénonçant « la maladie moderne de dégagement » et en analysant la relation esthétique qui lie indissociablement le monument à son cadre urbain³⁰ .

La pression démographique, les catastrophe naturelles, les mauvais entretiens...sont des raison d'endommagement –directe ou indirecte- de notre patrimoine. Mais il y en a aussi deux autres qui peuvent être les plus fatales de sa dégradation et pour lesquelles le patrimoine archéologique risque de perdre son importance aux yeux de la société . Ce sont : la méconnaissance de l'histoire de ce patrimoine qui peut affecter négativement l'appréciation de ce dernier et de sa valeur et le délaissement de ses abords qui causera non seulement une dévalorisation mais aussi une très mauvaise intégration à son environnement et donc au tissu urbain . ces deux facteurs sont souvent négligés par la politique nationale et par la société alors qu'ils jouent un rôle très important dans la valorisation de notre patrimoine.

Les abords sont cet environnement immédiat du patrimoine bâti, des espaces délimités et gérés selon un support législatif qui varie d'un pays à l'autre .ce sont un paysage culturel qu'on peut qualifier de « patrimoine vivant »

On ne peut parler d'un patrimoine et de ses abords séparément, leur union forme un lieu particulier qui a une référence historique ancrée dans le temps, c'est le support du patrimoine archéologique , un cadre dans lequel s'inscrit ce dernier...un espace ou le patrimoine archéologique trouve sa valeur.

La façon dans laquelle un patrimoine archéologique est perçu ne peut en aucun cas ignorer la qualité de son entourage , il participe à la clarification de la lecture historique de ce patrimoine.une dégradation de ce dernier causera automatiquement, non seulement une perturbation dans la lecture historique , mais aussi une dégradation visuelle et une dévalorisation de ce patrimoine.

- **Notions des abords dans le monde :**

En 1992 , l'UNESCO créait la catégorie du « paysage culturel » faisant partie du patrimoine mondial , un espace protégé mais qui apprécie l'interaction et l'œuvre construite par l'homme et son paysage environnant. Ce qui traduit la prise de conscience par les protecteurs du patrimoine en matière de l'importance des abords du patrimoine archéologique dans la conservation et la valorisation de ce dernier.

³⁰ Aouchal Houcine . la basilique Saint Augustin et ses abords à Annaba. Thèse de magistère 2013.P22

Chapitre 1 : Définition des concepts

On peut remarquer qu'à l'échelle mondiale, ce concept des abords n'était pas né d'une journée à l'autre. Il a été le fruit d'une évolution des concepts et des passages dans le temps selon les besoins, les vocations, et les caractéristiques de chaque pays et de chaque moment. On est passé du monument au monument historique, puis au patrimoine pour arriver à ce concept des abords qui se dirige actuellement dans les pays développés vers le paysage.

De point de vue législatif et classement, beaucoup de pays européens et notamment la France, classe ces abords ou ces espaces protégés en cinq catégories :

- les abords des monuments historiques : une étendue de 500 m de rayon autour des monuments historiques dans le but de protéger le champ de visibilité et la lecture historique des monuments.
- Les sites : cela concerne les sites historiques et culturels mais aussi naturels
- Les secteurs sauvegardés correspondent aux ensembles urbains et aux quartiers historiques les plus remarquables, gérés par un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)
- Les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) : introduite en 1983.
- Les Aires de Mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) délimitent un territoire présentant un intérêt culturel selon le cas à l'intérieur duquel tous les travaux sont contrôlés tous en prenant en compte les principes du développement durable.

Ces catégories confirment l'intérêt grandissant de l'espace environnant des œuvres du patrimoine.

• **Notions des abords des sites historiques en Algérie :**

Selon la loi 98/04 relative à la protection du patrimoine culturel. On peut distinguer quatre types d'abords : les abords des monuments historiques, les sites historiques ou archéologiques, les secteurs sauvegardés et les parcs culturels :

- Les abords des monuments historiques sont des périmètres de protection autour d'un monument historique dont le rayon est de 200 m au minimum, étendu selon la décision du Ministère de la culture. Son objectif est la protection de la visibilité du monument historique. Toute construction ou modification se situant à l'intérieur de ce périmètre est soumise à des permis particuliers et un avis conforme.
- Les sites historiques ou archéologiques sont des sites sans fonction active, contenant des découvertes et des fouilles et gérés par un plan permanent de sauvegarde et de Mise en Valeur pour les Secteurs Sauvegardés (PPSMVSS)
- Les parcs culturels sont des espaces caractérisés par la prédominance et l'importance des biens culturels indissociable de leur environnement.

Alors dans notre travail, on veut atteindre un but qui est la valorisation des abords d'un monument historique et pour cela il faut les rendre attractif et vivant pour attirer les touristes à

Chapitre 1 : Définition des concepts

venir visité le monument historique, donc on a choisi deux concepts : le tourisme culturel et l'attractivité touristique ; et qui vont nous aider à atteindre notre but .

2.1.3 LE TOURISME CULTUREL ET ATTRACTIVITE TOURISTIQUE :

2.1.3.1 Définition de la culture :

Le mot culture provient du latin « culter » qui détermine au départ l'action de cultiver, d'habiter, d'honorer en parlant d'une terre et qui fait référence à une activité humaine¹. C'est le sens premier de ce mot, mais de nos jours le mot exhale de nombreux sens. En effet au milieu des années 1950 deux sociologues (Alfred Kroeber et Clyde Kluckhohn) ont réussi à trouver plus de 150 définitions du mot « culture ».

En sociologie, on définit la culture comme : « ce qui est commun à un groupe d'individus et ce qui le soude ».

De nos jours, la définition du terme « culture » a évolué, et elle désigne à présent l'offre de pratiques et de services culturels dans les sociétés modernes, principalement dans le domaine des arts et lettres.

Le mot a subi de grandes évolutions entre son étymologie première et le sens qu'il prend dans notre société. Avant il était utilisé pour désigner « l'ensemble des connaissances générales d'un individu » ce que nous appelons aujourd'hui plus communément : la culture générale.

A ce jour, nous pouvons considérer deux différentes interprétations du mot « culture » :

- La culture individuelle - La culture collective

La culture individuelle est plus en relation avec la construction personnelle de l'être humain, par rapport à ses expériences propres et à son vécu, avec une dimension d'élaboration et d'éducation.

Quant à la culture collective, il s'agit alors de la culture d'un peuple, d'une « unité fixatrice d'identité » avec un fort repère à travers l'art, l'histoire et le patrimoine. C'est une valeur stable identique et identitaire à un groupe d'individus (par exemple, la culture française est la culture de notre peuple, de notre groupe identitaire).

Lorsque nous parlons de culture, nous faisons souvent référence à la définition de la culture collective, puisque nous abordons la question sous le thème de la pluralité ethnique. C'est dans cet esprit que l'UNESCO propose la définition suivante pour traduire la culture : « Dans son sens le plus large, la culture peut être aujourd'hui considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et lettres, les modes de vies, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances »². Ces

Chapitre 1 : Définition des concepts

cultures évoluent selon le temps et les formes de l'échange, elles se différencient entre-elles par la manière d'être, d'interagir et de communiquer de chacune.

Cependant ces deux définitions ou concepts de la culture se recoupent par la filiation de l'espèce et de l'individu à une entité culturelle.

2.1.3.2 Définition de tourisme :

L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) ainsi que la commission de statistiques des Nations-Unies ont caractérisé le tourisme de la façon suivante : « les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu de visite. ». Nous pouvons constater que cette définition prend en compte différentes variables.

Tout d'abord, l'OMT distingue les « visiteurs » suivant leur durée de séjours avec une différence entre les excursionnistes (qui passent une seule nuit hors de leur environnement habituel) et les touristes, dont la durée de séjours est plus importante. Elle prend en compte aussi les motifs du séjour, et à ce titre un étudiant ou un commercial ne sont pas considérés comme « touriste » même si la durée de leurs séjours est supérieure à une nuitée et qu'ils ne se trouvent pas dans leur environnement habituel. L'Organisation Mondiale du Tourisme définit l'environnement habituel en tenant compte de plusieurs variables, qui sont :

- le lieu de résidence des individus, - leur lieu de travail, - la fréquence de déplacement, - la distance parcourue.

Ces différents paramètres permettent de faire la différence entre les déplacements touristiques et les déplacements quotidiens.

Cependant le tourisme est un phénomène ambigu et complexe³. En effet, c'est un facteur de développement mondial, mais il peut également être un acteur de péril pour les sociétés (problème d'acculturation). Il est difficile de le saisir dans sa totalité (à cause des flux invisibles et des effets non prévisibles). Le phénomène touristique est large et pluridisciplinaire, et de ce fait, plusieurs lectures sont possibles :

- Une lecture par discipline : le tourisme possède une multitude de matières qui font partie intégrante du tourisme telle que la géographie, l'aménagement du territoire, l'histoire, l'anthropologie, la sociologie, l'économie, le droit, la gestion et le marketing...

- Une lecture par fonction : Le tourisme a plusieurs fonctions au niveau du public, des acteurs mais aussi du territoire : Animation, préservation, information, consommation, formation/qualification, développement, production/conception. - Une lecture par type d'activités ou de filières : le tourisme d'affaires, de nature, religieux, culturel... - Lecture par type d'espaces : on parle alors de tourisme urbain, rural, du littoral, de montagne, périurbain...

Chapitre 1 : Définition des concepts

Pour comprendre le tourisme et mieux l'appréhender, nous devons donc le considérer dans sa globalité. Nous allons à présent nous intéresser au phénomène du tourisme culturel dans la globalité.

2.1.3.3 notion tourisme culturel :

Le tourisme culturel a longtemps été la seule forme de tourisme pratiquée, car il n'existait que celle-ci. En effet, le tourisme d'autrefois n'avait vocation qu'à s'enrichir l'esprit et émanciper sa propre connaissance afin de pouvoir en tirer éducation, sagesse et connaissance du monde. Puis avec la démocratisation des autres formes de tourisme (20ème siècle), le tourisme culturel est devenu plus secondaire mais reste toujours plébiscité par de nombreuses personnes et encore très populaire chez les français.

Même si le sens du mot « tourisme culturel » a largement évolué depuis le XIXème siècle, son champ d'application reste clairement identifiable.

Selon Claude Origet Du Cluzeau (le tourisme culturel, 2007, p. 3) « le tourisme culturel se définit comme un déplacement, d'au moins une nuitée, dont la motivation principale est d'élargir ses horizons, de rechercher des connaissances et des émotions au travers de la découverte d'un patrimoine et de son territoire ».

Nous pouvons remarquer ici que la définition ne prend en considération seulement les individus effectuant un déplacement, et par voie de conséquence, elle exclut les autochtones visitant leurs propres ressources locales qui ne sont donc pas considérés comme des touristes. Elle prend aussi en compte la notion de découverte d'un patrimoine et de son territoire. Le patrimoine selon Claude Origet Du Cluzeau est « tout ce qui mérite d'être conservé ou plus précisément, comme les composantes matérielles et immatérielles de l'identité de toute société humaine, élaborées, puis transmises et réactualisées sur un territoire ». ³¹

2.1.3.4 tourisme culturel durable :

Le tourisme durable n'est pas une forme distincte ou spécifique de tourisme. Ce sont toutes les formes de tourisme qui doivent s'efforcer de devenir plus durables.

Rendre le tourisme plus durable, ce n'est pas seulement contrôler et gérer les impacts négatifs du secteur. Le tourisme a ceci de particulier qu'il peut à la fois avoir des retombées économiques et sociales favorables pour les communautés locales et renforcer la sensibilisation et le soutien à la conservation de l'environnement. Dans le secteur du tourisme, le développement économique et la protection de l'environnement ne doivent pas être considérés comme des forces opposées : ils devraient aller de pair, comme des aspirations qui peuvent et doivent se renforcer mutuellement. Les politiques et les actions entreprises doivent viser à renforcer les bénéfices et à réduire les coûts du tourisme.

Rendre le tourisme plus durable signifie prendre en compte ces impacts et ces besoins dans la planification, le développement et la conduite des activités touristiques. C'est un

³¹ master tourisme - hôtellerie - alimentation parcours « industries du tourisme » mémoire de première année attirer le touriste : le défi majeur des musées présenté par : thomas Gibert

Chapitre 1 : Définition des concepts

processus d'amélioration permanent, qui s'applique aussi bien au tourisme urbain et balnéaire qu'au tourisme rural et côtier, de montagne et dans les aires protégées. Il est valable pour toutes les formes de tourisme d'affaires et de loisirs.³²

Selon l'Organisation mondiale du tourisme « on entend par développement du tourisme durable toute forme de développement de cette activité touristique qui respecte, préserve et mette en valeur à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales d'un territoire. Le développement du tourisme durable doit s'inscrire dans une dynamique qui articule des modes de production et de consommation responsables, tout en offrant aux populations qui vivent, travaillent ou séjournent sur cet espace des avantages socioéconomiques équitablement répartis. Ce développement suppose un aménagement et une gestion intégrée des ressources ainsi que la participation des acteurs locaux, afin de concilier sa mise en œuvre avec les besoins et capacités du territoire. »³³

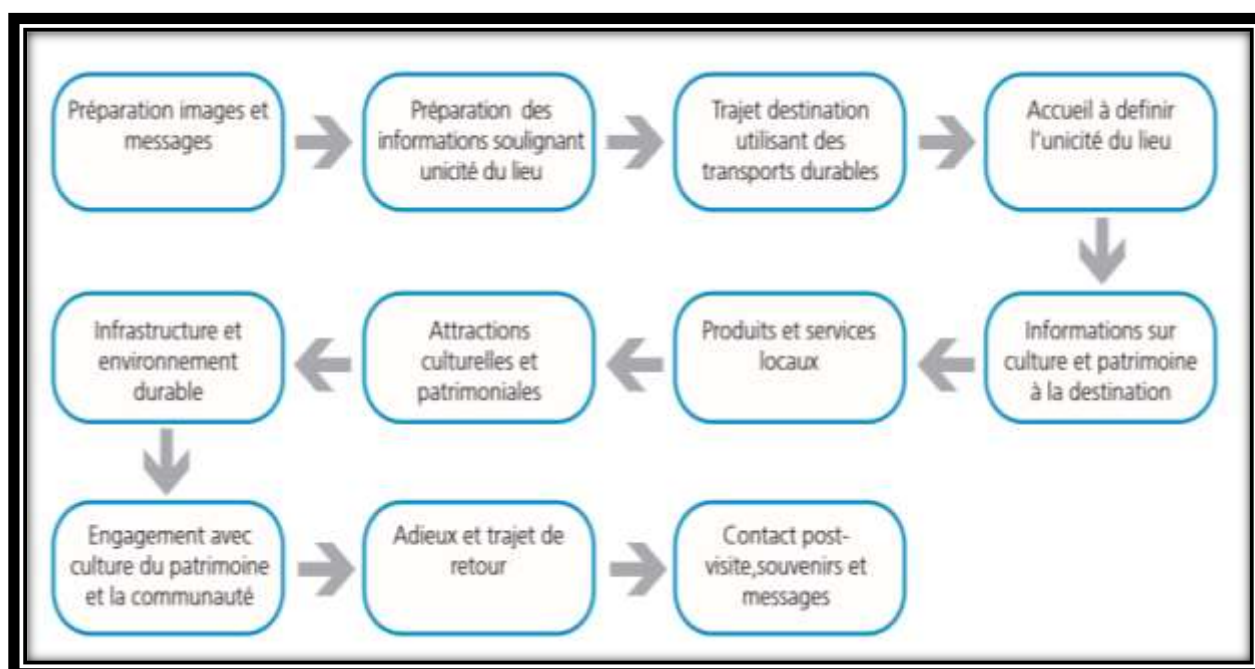


FIGURE 4: Le Tourisme Culturel durable et le 'trajet' du visiteur

Source : diamantaki garyfallia mémoire professionnel présenté pour l'obtention du diplôme de paris 1 - panthéon sorbonne master professionnel "tourisme"

2.1.3.5 Attractivité touristique :

Pour tous les territoires, l'attractivité touristique est un enjeu important. En effet, source de richesse et d'emplois directs ou induits, le tourisme est un ballon d'oxygène pour la

³² Vers un Tourisme Durable

³³ diamantaki garyfallia mémoire professionnel présenté pour l'obtention du diplôme de paris 1 - panthéon sorbonne master professionnel "tourisme" (2e année) spécialité valorisation touristique des sites culturels

Chapitre 1 : Définition des concepts

viabilité de certains commerces ou équipements, et permet de diversifier les activités, en particulier dans le secteur agricole.

L'activité touristique repose sur la capacité d'un territoire à attirer des visiteurs. Que ce soit pour le sport, les visites culturelles ou plus généralement les activités de loisirs, les raisons de faire du tourisme sont variées. S'y ajoute également les déplacements professionnels qui contribuent à plus de la moitié de la clientèle hôtelière de la région.³⁴

Posons une définition simple et provisoire : « l'attractivité est la capacité pour un territoire d'offrir aux investisseurs des conditions d'accueil suffisamment intéressantes pour les inciter à y localiser leurs projets de préférence à un autre territoire ».³⁵

L'activité culturelle repose aussi sur des activités et pratique (exposition, spectacle, festivalEtc.) Qu'il convient de valoriser et qui n'existent que par le rôle que jouent leurs organisateurs, les citoyens ou es associations. La conjonction de la présence de locomotive culturelle et des activités culturelles constitue un atout essentiel pour l'attractivité d'un territoire. Cette dernière doit néanmoins s'inscrire dans une approche l'attractivité globale d'un territoire a vocation multiple culturelles ou non, dans lequel les visiteurs se livreront a des activités a la fois culturelles et de loisirs très diverses.³⁶

Donc l'attractivité touristique c'est de faire présenter le potentiel et la capacité touristique au gens, de les attirer, et renforcer chez eux la curiosité de découvrir et de visiter de nouveau territoire toute en répondant a leurs besoin culturelle, loisirs, hôtellerie , commerceEtc.

³⁴ Attractivité touristique PDF

³⁵ Attractivité : de quoi parlons-nous ? Par Fabrice Hatem PDF

³⁶ Comment renforcer l'attractivité culturelle de Saint Etienne Métropole : piste de réflexion et d'action note d'information

Rapporteur : Michel Mazziotta au nom du groupe de travail (Nora chihab, Christian boguet, pierre Gronon) 20 septembre 2006

Chapitre 1 : Définition des concepts

Conclusion :

Depuis que l'homme s'est sédentarisé, il a commencé à transformer le milieu naturel. Il y a laissé des traces permanentes. Les sites archéologiques sont le résultat d'un processus historique marqué par la succession d'époques, de courte ou de longue durée, qui, en déployant leurs emprises, formaient des *strates culturelles* contenues dans les masses du sol. Ces traces sont alors assimilées à des *archives (archives du sol)*, une source potentielle d'informations, dans lequel, chaque génération a son dossier. L'importance

Intrinsèque et la nature limitée des ressources archéologiques ont été reconnues dans diverses chartes internationales.

Comme nous l'avons exploré au fil de ce chapitre, les sites archéologiques se situent dans divers environnements avec lesquels ils forment des ensembles indissociables, et cet environnement est considéré comme une notion de servitude (comme nous l'avons déjà expliqué au début est un rayon de 200 mètre). c'est l'équivalent de 12.5 hectare établi selon trois dimensions. Cependant, dans les villes où le nombre des monuments historiques classés ou inscrits est important, cette superficie peut être considérée comme une contrainte à l'urbanisation et à l'innovation architecturale et urbaine. Avec un développement urbain accéléré, cette protection ne peut plus prendre la forme d'interdiction imposées aux concepteurs de projet. Elle doit par contre être organisée selon des directives précises définies en collaboration avec tous les acteurs de la ville.

cet entourage et ce paysage urbain, peuvent donc être considérés comme un espace figé dans le temps sans aucune issue vers le développement et l'avenir ou bien comme une vitrine de la culture de ce patrimoine archéologique et c'est à nous, donc de décider de l'avenir de ce patrimoine archéologique par le biais de ces abords.

Donc ce chapitre nous a permis d'élargir nos connaissances sur le patrimoine archéologique et sa politique de conservation ainsi que ses abords et de mieux cerner ses concepts, en saisir le sens et comprendre leur évolution. Dans le chapitre suivant nous allons nous intéresser à certaines expériences internationales pour constituer des éléments de référence par rapport à notre travail de recherche.

**Chapitre 2 : les expériences internationales
pour la mise en valeur du patrimoine
archéologique**

Introduction :

Dans ce chapitre , nous allons traiter et analyser des expériences de conservation et de mise en valeur des sites archéologique par le biais de ses abords , notre coix s'est porté sur troix sites archéologique similaire a notre cas d'étude et ce qui nous permettra de consolider notre recherche à travers une grille d'analyse .

2.2.1 Site archéologique de Bosra en Syrie :

2.2.1.1 Situation :

La ville de Bosra (Bustra, Busra al-Cham)est située au sud-ouest de la Syrie, dans la région fertile du Hauran,à proximité du Djebel Druze.¹



CARTE 1: la situation de la ville Bosra dans la carte géographique de Syrie

Source :<http://images.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.agence-cb-voyages.com>

2.2.1.2 Historique :

- Existe depuis le XIV^{ème} siècle avant J.-C. c'est la fondation hellénistique et l'occupation romaine
- À la fin du I^{er} siècle av. J.-C., Bosra devient la capitale du royaume des Nabatéens
- Au II^{ème} siècle ap. J.-C., Bosra est intégrée comme capitale à la province romaine d'Arabie.
- ensuite le centre d'un important évêché, sous la domination de Byzance, jusqu'à la conquête arabe
- Au XIII^{ème} siècle, une forteresse ayyoubide est érigée autour du théâtre antique pour faire barrage à l'avancée des Croisés.
- une longue période d'insécurité et de déclin jusqu'au XIX^{ème} siècle, où un village moderne se développe sur les ruines antiques²

¹ Archéologie et processus de patrimonialisation au Moyen-Orient : la mise en valeur du site archéologiques de Bosra en Syrie

² Ibid.

2.2.1.3 Valeurs de site

a. Historique :

- le site offre un ensemble complexe de ruines, témoins de civilisations et de cultures variées (sémitique, grecque, romaine, chrétienne et arabo-musulmane).

b. Esthétique :

- une richesse de style architecturaux qui représente chaque civilisation passer par cette ville³

2.2.1.4 Problèmes de site

Question de l'appropriation local et populaire d'un patrimoine archéologique⁴

2.2.1.5 Mise en valeur scientifique patrimoniale et touristique:

1-redécouverte du site et Les premières explorations archéologiques



FIGURE 1: Le théâtre romain avant le dégagement



FIGURE 2 : Théâtre romain après dégagement

Source : <http://images.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.agence-cb-voyages.com>

³ Ibid. p 26

⁴ Ibid. p 26

Les expériences internationales dans la mise en valeur du patrimoine archéologique

a. Fouilles archéologique:

En 1947 les travaux de dégagement du théâtre romain et de la citadelle médiévale par la Direction Générale des Antiquités et Musées de Syrie



FIGURE 3 : Le site archéologique et historique de Bosra après dégagement des niveaux antiques

Source : <http://images.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.agence-cb-voyages.com>

b. Restauration:

En 1969. L'architecte français Robert Amy philosophie particulière de la mise en valeur, qui doit privilégier les niveaux antiques antérieurs à l'époque byzantine d'une part, et isoler les monuments importants d'époque chrétienne et islamique d'autre part.

c. Protection:

en 1973, un décret ministériel classe Bosra comme « patrimoine culturel historique», un patrimoine culturel sur la liste de patrimoine mondiale en 1980.

d. Aménagement destinée aux visiteurs:

En 1990 intègre la mise en valeur de site archéologique au développement de la ville moderne



FIGURE 4: Les pratiques touristiques des étrangers et des populations syriennes

Source : <http://images.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.agence-cb-voyages.com>

2.2.2 La mosquée d'Hassan à Rabat :



CARTE 2: Situation géographique de la ville rabat

Source : https://www.google.fr/?gws_rd=ssl#q=situation+de+rabat+au+maroc

2.2.2.1 Situation :

Rabat est la deuxième ville du Maroc après Casablanca. Elle est située sur la côte atlantique, sur la rive gauche du Bouregreb, à 310 km de Marrakech et 240 km de Casablanca ⁵



CARTE 3; Situation de la mosquée Hassan au Rabat

Source : Rabat, Capitale moderne et ville historique : un patrimoine en partage

La mosquée d'Hassan se situe au nord-est de la ville de rabat, sur une petite colline Dominant l'estuaire et la vallée du Bouregreb.

2.2.2.2 Historique :

- elle est l'œuvre du calife almohade Yaâqoub el Mansour qui en ordonna la construction en 1184
- en 1199 le décès du calife et le site devient un lieu pour l'extraction de matériau de construction
- en 1242 le calife almohade ES-SAID fit démolir certaine partie de sanctuaire

⁵ <http://www.espace-maroc.com/guide/7-rabat/84-situation-geographique-histoire-climat-rabat.html>

2.2.2.3 Valeurs de site

a. Historique:

- le minaret de la mosquée classe le deuxième au niveau de la hauteur
- la plus grande mosquée du monde musulmane après celle de samara

2.2.2.4 Problèmes de site

Mise en valeur de ce site et le rendre plus attractif

2.2.2.5 Mise en valeurs

- travaux de restaurations et consolidation depuis 1915
- du 1961 jusqu'en 1969, après plus de huit siècles, le site historique de la Mosquée de Hassan est rouvert pour la construction du Mausolée Mohammed V.

2.2.2.6 Intervention curative :

- un parcours touristique⁶



FIGURE 5: Vue aeriennne de la mosquée el hassen



FIGURE 6: le minaret

Source : ibid



FIGURE 7: Le mausolé



FIGURE 8: Vue intérieur du mausolée

Source : ibid

⁶ Ibid. p 29

2.2.3 QUTUB MINARE

2.2.3.1 Situation :

QUTUB MINARE se situe au sud de Delhi en inde



CARTE 4: Situation de Delhi en Inde



CARTE 5: Situation de Qutb minar

Source : <http://fr.slideshare.net/search/slideshow?searchfrom=header&q=qutub+minar>

2.2.3.2 Historique ;

Qutb ud-Dîn Aibak, le premier sultan de Delhi commence la construction du Qût b Minâr en 1192, mais ne réalise que le premier niveau. Son successeur, Îltutmish, lui ajoute trois niveaux supplémentaires en 1368, Fîrûz Shâh Tughlûq construit le cinquième et dernier étage

2.2.3.3 Valeur de site :

a. Valeur historique :

Durée de vie +800 ans ; Le 1 monument islamique en inde ; Minaret le plus haut en inde , 3em mondial

b. Valeur esthétique :

73 mètre de hauteurs ; Construite en gré rouge, les 2 dernier étages en marbre blanc, il est orné de motifs décoratifs et de vers calligraphiés

c. Valeurs symbolique :

Symbole de victoire des musulman ; Minaret d'appel a la prière ⁷

2.2.3.4 Problèmes de site :

En 1803 : tremblement de terre qui été la cause de L'effondrement de l'ancienne coupole

Problème d'attractivité touristique malgré la valeur du site

⁷ Ibid.

2.2.3.5 L'intervention sur site :

en 1805 : la restauration de la partie inférieure de la tour par Major Smith avec l'utilisation des matériaux authentiques du monument

en 1828: la fin de la restauration (la restauration était faite pendant la nuit)

En 2010 : jeux Commonwealth, mettre en valeur plusieurs monuments pour attirer les touristes

⁸



FIGURE 9: Vue de minaret

Source : Ibid. p. 38

INTACH: l'organisation de conférence, séminaire et des visites des lieux historiques

Etablissement d'un panneau de signalisation dans toute la ville Permettre un accès plus facile aux monuments de la ville

Un parcours reliant les différents monuments majeurs et lieux touristiques

L'injection d'un parc archéologique à proximité de Qutub Minar

⁸ Ibid. P38





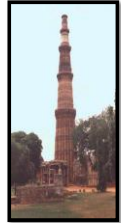
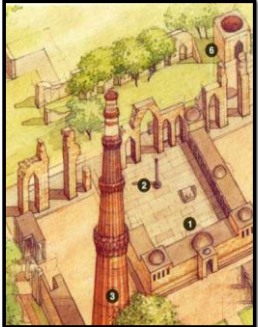




FIGURE 10: Vue de l'ensemble de site archéologique

Source : Ibid. p. 38

Conclusion :

On remarque d'après les exemples, que les différentes interventions se font généralement dans un cadre culturel (musé de site , centre d'interprétation archéologique) et dans notre site existe une fonction de loisir (le zoo) même si cette fonction n'est pas compatible avec les valeurs de notre monument mais sa attire un bon nombre de visiteurs , à partir de là nous avons réfléchi à une fonction qui réunit le culturel et le loisir au même temps, donc notre intervention sera un centre de loisir culturel .

<div style="text-align: right;">exemples</div> <div style="text-align: left;">critiques</div>	<p style="text-align: center;">QUTUB MINARE</p>	<p style="text-align: center;">MANSOURAH</p>	<p style="text-align: center;">SYNTHÈSE</p>
<p style="text-align: center;">situation</p>	<p>se situe au sud de delhi en inde</p> 	<p>Mansourah se situe au sud-ouest et en périphérie de la ville de tlemcen</p>  <p>la ville de tlemcen se situe a l'ouest de l'algerie</p>	
<p style="text-align: center;">historique</p>	<p>Qûtb ud-Dîn Aibak, le premier sultan de Delhi commence la construction du Qûtb Minâr en 1192, mais ne réalise que le premier niveau. Son successeur, Îltutmish, lui ajoute trois niveaux supplémentaires en 1368, Fîrûz Shâh Tughlûq construit le cinquième et dernier étage</p>	<p>Mansourah est connu au 13 eme et 14eme siecle a l'époque du sultan de fes qui veut assiéger la ville de tlemcen ,donc il a créer un camp militaire sur cet emplacement et qui s'est peu a peu transformé en une véritable ville .</p>	
<p style="text-align: center;">Valeur de site</p>	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 30%;"> <p>Valeur historique</p> <ul style="list-style-type: none"> → Durée de vie +800 ans → Le 1 monument islamique en inde → Minaret le plus haut en inde , 3em mondial </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 30%;"> <p>Valeur esthétique</p> <ul style="list-style-type: none"> → 73 mètre de hauteurs → Construite en gré rouge, les 2 dernier étages en marbre blanc, il est orné de motifs décoratifs et de vers calligraphiés </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 30%;"> <p>Valeurs symbolique</p> <ul style="list-style-type: none"> → Symbole de victoire des musulman → Minaret d'appel a la prière </div> </div>	<p>-historique</p> <ul style="list-style-type: none"> -C'est le plus grand minaret d'Algérie et le troisième du Maghreb après ceux de la Koutoubia et de la Mosquée de Hassan à Rabat -L'élément le plus attractif sur le minaret qui se trouve sur le côté nord 	<p>-les valeurs de site sont souvent des valeurs historique comme notre cas d'étude</p>
<p style="text-align: center;">Problèmes de site</p>	<p>En 1803 : tremblement de terre → L'effondrement de l'ancienne coupole</p> <p>Problème d'attractivité touristique malgré la valeur du site</p>	<p>Problème de Mansourah est un problème d'attractivité et d'animation</p>	<p>Les problèmes des sites archéologique sont souvent des problèmes de mise en valeurs</p>
<p style="text-align: center;">L'intervention sur site</p>	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 20%;"> <p>En 1805 : la restauration de la partie inférieure de la tour par Major Smith avec l'utilisation des matériaux authentique du monument</p>  <p>L'injection d'un parc archéologique a proximité de qutub minar</p> </div> <div style="width: 20%;"> <p>en 1828: la fin de la restauration (la restauration était faite pendant la nuit)</p>  </div> <div style="width: 20%;"> <p>En 2010 : jeux Commonwealth</p> <p>Mètre en valeur plusieurs monuments pour attirer les touristes</p>  </div> <div style="width: 20%;"> <p>INTACH: l'organisation de conférence séminaire et des visites des lieux historique</p> <p>Etablis sement d'un panneau de signalisation dans toute la ville</p> <p>Un parcours reliant les différents monuments majeurs et lieux touristique</p> <p>Permettre un accès plus facile aux monuments de la ville</p> </div> </div>	<p>-Ce site méritait également, dans le cadre des préparatifs de la manifestation "Tlemcen capitale de la culture islamique" d'opérations de consolidation et de confortement de son minaret ainsi que de ses remparts et murailles</p>  <p>Protection de site par une barrière</p>  <p>La présence de zoo a proximité de site</p>	<p>-On remarque qu'on a plusieurs types d'interventions</p> <ul style="list-style-type: none"> -la plupart des exemples leur intervention a été faite dans le cadre d'une intervention urbaines -les projets de mise en valeurs sont souvent culturel pour informer et cultiver les gens sur le site et la valeur qu'il porte a fin de le préserver le plus longtemps possible car il participe au développement économique de pays
<p style="text-align: center;">critiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> -les projets que l'INTACH et ses semblable organisation s'adressent uniquement a la classe éduqué de la société et n'ont rien d'attirant a la classe moins favorisé. -les autorités n'ont pas su attirer suffisamment des visiteurs pas même des habitants de la régions sur ce site -malgré sa situation a proximité d'un site classé patrimoine mondiale humaine , il n'y a même pas un panneau qui porte le nom du parc. 	<ul style="list-style-type: none"> -Cette action de restauration a été insuffisante pour un site aussi important comme mansourah car ce site n'est pas besoin seulement d'une conservation et conservation mais il faut bénéficier de son potentiel historique -le zoo est une activité qui ne va pas avec la valeur de site malgré qu'il a créé une certaine ambiance sur le site mais il a diminué de sa valeur culturel et historique 	<p>-on remarque que après tout ces différentes interventions ils n'ont pas atteint le but voulu qu'est l'attractivité touristique .c'est vrai que le culturel est très important pour la mise en valeur mais c'est insuffisant et a partir de là on réfléchit de faire une intervention qui touche tout les niveaux culturel par la projection d'un équipement culturel et de loisirs.</p>









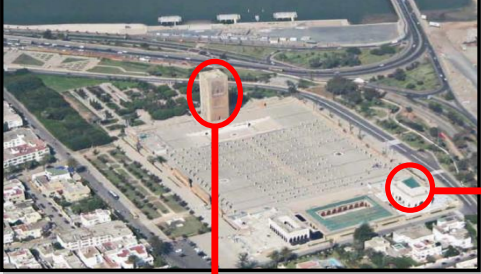



exemples critère	Le site archéologique de bosra	La mosquée de hassan a rabat
Situation	<p>La ville de Bosra (Bustra, Busra al-Cham) est située au sud-ouest de la Syrie, dans la région fertile du Hauran, à proximité du Djebel Druze.</p> 	<p>La mosquée de Hassan se situe au nord-est de la ville de rabat, sur une petite colline Dominant l'estuaire et la vallée du Bouregreg.</p> 
historique	<p>-Existe depuis le XIV^{ème} siècle avant J.-C. c'est la fondation hellénistique et l'occupation romaine</p> <p>↓</p> <p>-À la fin du 1^{er} siècle av. J.-C., Bosra devient la capitale du royaume des Nabatéens</p> <p>↓</p> <p>-Au II^{ème} siècle ap. J.-C., Bosra est intégrée comme capitale à la province romaine d'Arabie.</p> <p>↓</p> <p>-ensuite le centre d'un important évêché, sous la domination de Byzance, jusqu'à la conquête arabe</p> <p>↓</p> <p>-Au XIII^{ème} siècle, une forteresse ayyoubide est érigée autour du théâtre antique pour faire barrage à l'avancée des Croisés.</p> <p>↓</p> <p>-une longue période d'insécurité et de déclin jusqu'au XIX^{ème} siècle, où un village moderne se développe sur les ruines antiques</p>	<p>elle est l'œuvre du calife almohade Yaâqoub el Mansour qui en ordonna la construction en 1184</p> <p>↓</p> <p>en 1199 le décès du calife et le site devient un lieu pour l'extraction de matériaux de construction</p> <p>↓</p> <p>en 1242 le calife almohade ES-SAID fit démolir certaine partie de sanctuaire</p>
Valeurs de site	<p>- <u>historique</u>: le site offre un ensemble complexe de ruines, témoins de civilisations et de cultures variées (sémitique, grecque, romaine, chrétienne et arabo-musulmane).</p>	<p>- <u>historique</u>: -le minaret de la mosquée classe le deuxième au niveau de la hauteur -la plus grande mosquée du monde musulmane après celle de samara</p>
Problèmes de site	<p>Question de l'appropriation local et populaire d'un patrimoine archéologique</p>	<p>-mise en valeur de ce site et le rendre plus attractif</p>
	<p>1-<u>mise en valeur scientifique patrimoniale et touristique</u>: redécouverte du site et Les premières explorations archéologiques</p> <p>2-<u>fouilles archéologique</u>: en 1947 les travaux de dégagement du théâtre romain et de la citadelle médiévale par la Direction Générale des Antiquités et Musées de Syrie</p> <p>3-<u>restauration</u>: 1969. l'architecte français Robert Amy philosophie particulière de la mise en valeur, qui doit privilégier les niveaux antiques antérieurs à l'époque byzantine d'une part, et isoler les monuments importants d'époque chrétienne et islamique d'autre part.</p> <p>4-<u>protection</u>: en 1973, un décret ministériel classe Bosra comme « patrimoine culturel historique », un patrimoine culturel sur la liste de patrimoine mondiale en 1980.</p> <p>5-<u>aménagement destinée au visiteurs</u>: en 1990 intègre la mise en valeur de site archéologique au développement de la ville moderne</p>      	<p>-travaux de restaurations et consolidation depuis 1915</p> <p>-du 1961 jusqu'en 1969, après plus de huit siècles, le site historique de la Mosquée de Hassan est rouvert pour la construction du Mausolée Mohammed V.</p> <p>-intervention curative : un parcours touristique</p>    
critiques	<p><u>Avant</u> la cinquième phase : les conséquences de politiques ont été contradictoires, particulièrement sur le plan social.</p> <p><u>Après</u> transformations des sociétés et des modes de vie</p> <p>changements du profil socio-économique de la population, accompagnés d'un bouleversement de son cadre de vie et de ses repères mémoriels</p>	<p>-</p>

Tableau n 01 : tableau comparatif des exemples

3-PARTIE OPERATIONNELLE :

Chapitre1 : Analyse urbain

3.1.1 l'Analyse du monument historique :

3.1.1.1 Situation de la ville de Tlemcen :



Carte 6 : situation de Tlemcen par rapport à l'Algérie ¹

La ville est située dans l'extrême nord ouest du pays au pied de flanc nord de la chaîne de l'Atlas, elle se trouve à 140 km de la ville d'Oran et à seulement 40 km de la mer méditerranéenne ; son site naturel s'étale en forme d'escalier géant sur trois marches dominantes vers le nord la plaine de Hennaya ou serpentent les rivières de la Tafna et du Saf Saf et dominée au sud par le plateau de Lalla Setti. La typologie du relief explique la vocation de cette région, zone de passage entre le Maroc et l'Oranie entre la Méditerranée et le Sahara et voies d'invasion et d'échange s'y croisent dans les temps reculés affirmant l'importance politique économique et intellectuelle de Tlemcen son agglomération aujourd'hui s'étend sur le territoire de trois communes (Tlemcen, Mansourah, Chetouane) soit une superficie de 2000

a. Situation de la ville Mansourah :

Le site archéologique proprement dit se situe dans le territoire de la commune de Mansourah et fait partie de groupement urbain du grand Tlemcen composé de quatre communes Tlemcen Mansourah Chetouane et Beni Mester. Il se trouve à 1,5 km à l'ouest de la ville de Tlemcen. S'étalant sur un terrain en pente nord-sud, il s'étend sur une superficie intra-muros d'environ 02 ha, circonscrite dans des remparts en forme de quadrilatère losangé et comprenant aussi une zone de protection estimée à 98 ha, en considérant un rayon de 200 mètres prévu par la loi 98/04 relative à la protection du patrimoine culturel (article 7) comme périmètre de servitude historique ce qui donne une superficie de 200 ha représente le périmètre d'intervention sa délimitation est comme suit :

Est : le quartier riet el kebir (commune de Tlemcen et quartier makhokh)

Ouest : vergers et ensemble d'équipement d'importance locale et régionale

Nord : chemin de fer Tlemcen Maghnia et extension de quartier Imama

Sud : Hai Wali Moustapha



Carte 7 : situation de Mansourah par rapport à Tlemcen ²

¹https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/e/e0/Algeria_13_Wilaya_locator_map-2009.svg/langfr-280px-Algeria_13_Wilaya_locator_map-2009.svg.png

²<http://w0.fast-meteo.com/locationmaps/Mansoura.12.gif>

La spécificité du site Mansourah couvert par le PPMVSA réside dans le fait qu'il est peu urbanisé (environ 20% du site est urbanisé) comme il se caractérise par la présence de terrains agricoles (culture maraichère et arboricole) ³

3.1.1.2 Présentation historique :

Ce ne fut d'abord qu'un camp militaire établi par le Sultan Mérinide ABOU YACOUB en 1299, lors du premier siège de Tlemcen. Le siège se prolongeant, le Sultan se fit bâtir, à l'approche du rigoureux hiver Tlemcénien, une demeure royale, jeta les fondations d'une mosquée pour lui et ses armées et fit édifier des habitations pour ses soldats et les fonctionnaires royaux, le tout fut défendu par une muraille. Cette ville improvisée reçut le nom El Mahala El Mansourah "le Camp victorieux".

Au bout de deux ans, le Sultan fit bâtir un mur d'enceinte considérable, car Tlemcen, étant fermée au négoce très important dont elle était le siège, par un blocus rigoureux, toute l'activité commerciale fut déviée vers Mansourah dont l'étendue s'accrut. La population augmenta et ce ne fut plus un camp mais une ville qui prit un accroissement prodigieux et s'appela "Tlemcen la Neuve".

Le Sultan y fit édifier alors des bains, des caravansérails, un hôpital et une mosquée dont le minaret, était aux dires des historiens, d'une hauteur extraordinaire, et, donna à la ville, le nom d'El Mansourah. Ce siège dura plus de huit ans.

Tlemcen fut sur le point de céder, mais Abou Yacoub fut tué par un de ses esclaves, et, les Mérinides quittèrent Mansourah, qui fut alors détruite en grande partie par les assiégés de la ville. Ce n'était que partie remise, un deuxième siège de Tlemcen fut entrepris en 1335 par Abou El Hassan, le Sultan noir qui restaura les fortifications et reconstruisit les maisons démolies. Cette fois Tlemcen céda, mais le conquérant n'abandonna pas son camp pour sa nouvelle conquête et fit de Mansourah, la ville officielle, le siège du gouvernement Mérinide dans le Maghreb central. Il y édifia un vaste palais, le "Palais de la Victoire" avec de vastes dépendances, des jardins, des pièces d'eau.

Les Mérinides durent à nouveau quitter Mansourah et les Zianides en revenant au trône, frappèrent d'un arrêt de mort cette ville voisine rivale de leur capitale, et démantelant les murs, y firent passer la charrue et la transformèrent en champ de culture.

Tout ne fut pas perdu, puisque dalles, colonnes et chapiteaux d'onix de la mosquée de Mansourah et du "palais de la Victoire" servirent pour la construction d'autres mosquées et que subsistent actuellement des vestiges importants de l'enceinte, de la mosquée et de la MAUSALLA.

³ Plan de protection et de mise en valeur de Mansourah.

2. Les Mosquées Mérinides Les Mérinides sont issus de la tribu zénète des Wassini, d'origine zénète (ou zénata). Ils forment une dynastie dans la haute Moulouya (partie orientale du Maroc actuel). Leur empire qui dura de 1244 EC à 1465 EC s'instaura sur tout le territoire du Maroc actuel et imposa temporairement son pouvoir à l'ensemble du Maghreb et dans une partie de l'Andalousie.

Plusieurs sièges furent pratiqués par les Mérinides sur la ville de Tlemcen, dont le plus long qui dura de 1299 EC à 1307 EC. Lors de ce siège, fut construite la Mansourah et sa fameuse Mosquée, dont les vestiges restent jusqu'à nos jours. La ville fut conquise en deux reprises pour une durée qui n'excéda pas en tout dix huit années (de 1337 EC à 1348 EC et de 1352 EC à 1359 EC). La Mosquée de Sidi Boumediène fut construite durant la première période, et la Mosquée de Sidi El Haloui pendant la seconde.

Construction de la Mosquée :

D'après l'inscription gravée au dessus de la porte du minaret, comme l'indique Brosslard أمير المسلمين المجاهد في سبيل رب العالمين المقدم

المرحوم أبو 3 يعقوب بن عبد الحق رحمه الله

«dans l'une de ses publications, la Mosquée fut construite par Abou Yacoub Ibn Abd El Hak:« A ordonné la construction de cette Mosquée l'émir des musulmans, le guerrier pour la foi dans la voie du seigneur des mondes, le saint défunt Abou Yacoub Ibn Abd El Hak qu'Allah lui fasse miséricorde. »

Cette inscription a bien évidemment été écrite bien après la construction de la Mosquée,

étant donné le mot "défunt" qu'elle comprend.

« Ce fut en l'an 702/1302 qu'il fit bâtir l'enceinte des murs et qu'il forma ainsi une ville admirable, tant par son étendue et sa nombreuse population que par l'activité de son commerce et la solidité de ses fortifications. Elle renfermait des bains,

des caravansérails et un hôpital, ainsi qu'une Mosquée où l'on célébrait la prière du vendredi et dont le minaret, bâti par le sultan, était d'une hauteur extraordinaire. Ce fut là une des plus grandes Mosquées du monde. »

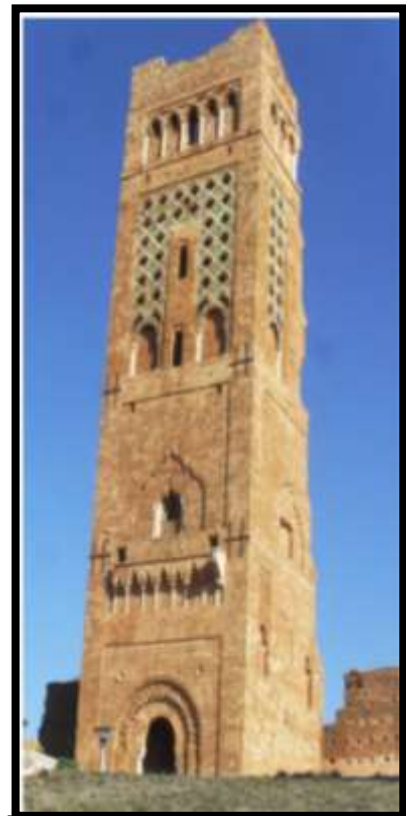


FIGURE15: le minaret de

Mansourah

Ibn Khaldoun qui a écrit ce texte affirme que la Mosquée a été construite par l'émir Abou Yacoub qui a régné entre 1286 EC et 1307 EC.

Après la mort d'Abou Yacoub, la Mansourah fut mise en ruines par la famille de Yaghmouracen²

De cette Mosquée, il ne reste que les murs, une partie du minaret avec le porche et une partie du mihrab. Avec 60 m de largeur et 85 m de profondeur et un rapport l/p de 1,41, c'est la plus grande Mosquée d'Algérie. On se base, pour l'étude de cette Mosquée sur le plan établi par G. Marçais.³

Le minaret :

Ce minaret, dont la partie intérieure et le couronnement sont effondrés, est une tour gigantesque construite en moellons siliceux. Malgré les dégradations qu'elle a subies, elle reste un remarquable chef-d'œuvre de l'art musulman. Il s'élève sur l'axe du mihrab.

Architecture :

De plan quadrangulaire, sa hauteur atteint 38 m et sa largeur 10 m. C'est le plus grand minaret d'Algérie et le troisième du Maghreb après ceux de la Koutoubia (67,5m/12,5m)⁴ et de la Mosquée de Hassan à Rabat (44m/7,04m)⁵. Il était constitué de salles superposées. Son noyau central creux avait 2,48 m de côté et les murs qui l'encadraient une épaisseur 1,06 m, ce qui donne au total pour ce noyau central un côté de 4,60 m.

On montait à la plate-forme supérieure par le biais d'une rampe

de 1,33 m de large construite sur des berceaux rampants terminés par des voûtes d'arêtes dont les traces sont de nos jours encore percevables.^{6A}. Lézine explique pourquoi on était contraint d'employer les rampes : « Le développement d'une tour à noyau creux est beaucoup plus important que celui d'un minaret à noyau plein. Or les marches d'un escalier doivent comporter une certaine relation entre la hauteur et la largeur (giron). Si elle n'est pas respectée, il en résulte une grande fatigue pour l'utilisateur.

Pour ne pas tomber dans cette erreur, l'architecte du phare de Lepcis Magna a fait alterner des tronçons d'escalier à emmarchements normaux avec des rampes⁴

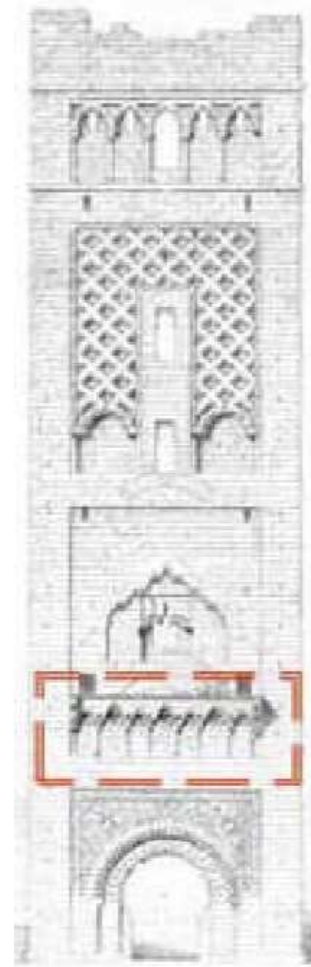
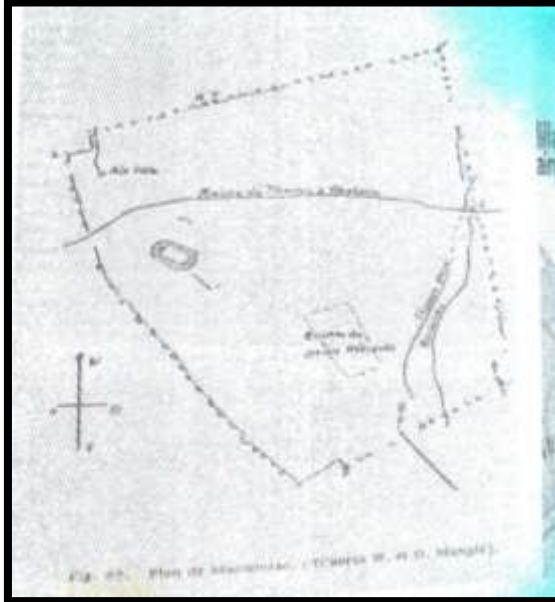


FIGURE 16: dessin du minaret de Mansourah

⁴ Mémoire pour l'obtention de diplôme de : magister option la ville, patrimoine et urbanisme présenté par : Mr MERZOUG Noureddine Abdellatif, thème : MINARETS DES MOSQUEES DE TLEMENEN Étude architecturale et artistique

3.1.1.3 L'Evolution historique du site :



L'existence des murs d'enceinte, les ruines de la mosquée, la voie qui relie entre les deux portes est et ouest.

Carte 8 : représente l'enceinte de Mansourah dans la période mérinide

Source : PPMVSA



- Après dans la période coloniale on a :
Le village colonial qui a été construit en 1850

Puis on a le chemin de fer le long du rempart nord

Et en fin le réseau routier traversant le site
- Après l'indépendance on a
La modernisation de réseau routier

Carte 9 : représente l'enceinte de Mansourah dans la période coloniale et après l'indépendance.

Source : PPMVSA

3.1.1.4 Consistance du site archéologique :

Le site renferme un ensemble de structure composé principalement de :

- Vestiges de l'enceinte tours et de courtines et portes.
- Vestiges de la mosquée et ses dépendances
- particulièrement son minaret haut de 40 m



FIGURE 18: les composants archéologique du site de Mansourah. Source : <http://www.vitamedz.org/photos/4/02-4250-mosquee-minaret-mansourah-tlemcen-et-dependances.jpg>

Des traces du palais des ses dépendances

3.1.1.5 Accessibilité :

Notre site est accessible par deux voies principales qui sont la route nationale n 7 et celle n 22



carte 10 : Etat des vestige archéologique du site de Mansourah

source : PPMVSA



FIGURE 17: Le minaret de Mansourah .Source : auteur



Carte11 : réseaux routiers et ferroviaires . source : PPMVSA

3.1.1.6 Servitude et Obligations :

D'après le PPMVSA (plan de protection et de mise en valeur des sites archéologique) établi par le bureau d'étude Saïdi :

- Le cachet agricole et paysager meilleur écrin de mise en valeur du site doit être maintenu.
- La vocation du site de Mansourah est agricole, culturelle, sportive, de détente et de loisir
- Toute activité valorisant le site et renforçant sa vocation est encouragée. sont exclues les activités en inadéquation avec cette vocation.
- Toute réalisation future doit recevoir l'avis conforme des services compétents de l'administration chargée de la culture.
- Les équipements de nature à valoriser sur le site sont en structure légères et réversibles. Dans tout les cas il faut observer un C.O.S et un CES permettant la visibilité, la conservation et la sauvegarde du caractère paysager et agricole du site .
- Les remparts et tous les vestige doivent être accessible des voies adjacentes aux fins d'entretien.



Carte 12 : les zones de protection , servitudes et de mise en valeur . source : PPMVSA .

3.1.1.7 Valeurs de site :

➤ Valeur historique :

Existe depuis la période mérinide depuis le 14^{ème} siècle

Représente la dynastie des mérinides qui a été passé par Tlemcen et laisser ces traces

Un monument classé au niveau national dès 1900

➤ Valeurs architecturale

Au niveau de sa hauteur le minaret de la grande mosquée de Mansourah est classé le troisième au Maghreb

On accède a la mosquée par une porte qui se trouve dans son minaret et c'est une spécificité a cette mosquée

➤ Valeur scientifique

Un vaste site archéologique qui est besoin de l'étude et qui porte dans ces ruines une grande histoire et un grands secret qui attend les recherche et les études et d'autre ruine qu'on n'a pas encore les découvert en attendant ce que nous va porter les fouilles tout ces recherche va nous aide a mieux comprendre notre histoire et notre société pour que nous puissions la développer .

➤ Valeur économique

La curiosité qui pousse les gens a visité Mansourah rend le site rentable et sa revient d'une manière positive sur l'économie non seulement de la ville mais aussi du pays .

Notre site archéologique est composé comme nous l'avons cité de plusieurs composant , nous avons choisit l'assiette des ruines de la mosquée de Mansourah et ses abords⁵

3.1.2 l'Analyse du terrain d'intervention :

3.1.2.1 Les critères pour le choix du terrain :

- Environnement urbain.
- Accessibilité.: Espace accessible + espace desservi
- Desservi par les moyens de transport et véhicules.
- Capacité d'accueil.
- Contraintes physiques.
- Viabilité et valeur urbaine du site.
- Lisibilité et visibilité.

⁵ Plan de protection et de mise en valeur du site de Mansourah (PPMVSA)

3.1.2.2 Variantes des terrains:

Afin de choisir le meilleur emplacement de notre équipement on a proposé d'analyser 2 terrain différent toute on basant dans notre analyse sur plusieurs critères

Terrain n° 1 :

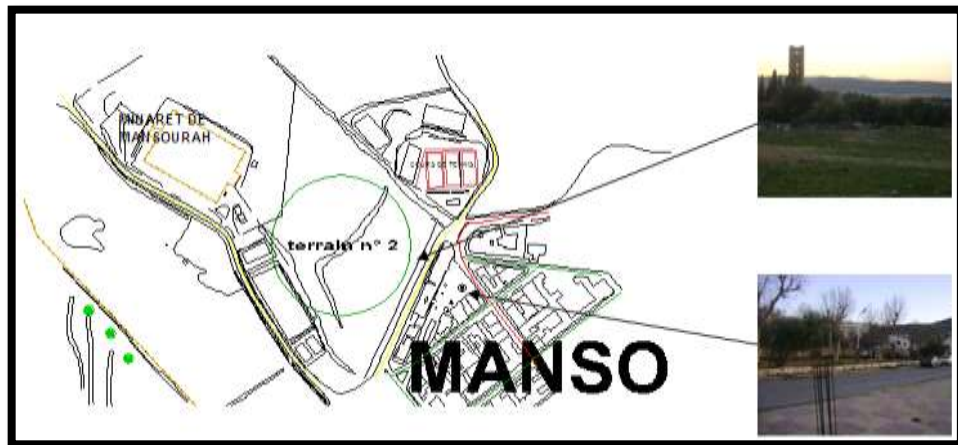


Carte 13: le situation du terrain d'intervention n : 01 Source :

Eléments forts	Eléments faibles
<ul style="list-style-type: none"> -La visibilité du minaret est omniprésente -l'accessibilité est directe au terrain vue la présence de la RN 7 -la morphologie du terrain facilite l'implantation du projet -limitrophe des murailles -on profite le maximum du vestige (le minaret on face et les murailles des 2 cotés) -la lisibilité 	<ul style="list-style-type: none"> -la fonction dominante du terrain en face est la fonction loisir ce qui réduit la possibilité de le placer en face -la contrainte des 200 m de recul de chaque côté réduit la surface à exploiter -obligation de ne pas utiliser les auteurs pour permettre la visibilité et lisibilité du vestige

Tableau 2 : Eléments forts et faibles du terrain d'intervention n :1 , source : auteur

Terrain n°2 :



Carte 14: le situation du terrain d'intervention n : 02 Source :

Eléments forts	Eléments faibles
<p>-vue son emplacement il représente une liaison entre le minaret et le village coloniale ce qui valorise de plus en plus le fonctionnement du projet</p> <p>-l'accès direct</p> <p>-permet l'évasion et la détente</p> <p>-la présence du terrain du club de tennis</p> <p>-le terrain est une charnière entre la mosquée de Mansourah et le village colonial ce qui permet de créer un parcours au cœur du projet</p>	<p>-la distance de 200m qui menace et engendre la dégradation du vestige vue la loi 2003</p> <p>-la présence de la mosquée voisine avec son minaret représente une véritable contrainte visuelle avec sa hauteur qui cache le minaret de Mansourah</p> <p>-la façade urbaine du village coloniale qui dévalorise l'image du site</p> <p>-l'éloignement du minaret ce qui réduit l'importance de notre équipement</p> <p>-la présence du vestige contraint à l'abandon de toute forme de bâti architectural</p>

Tableau 3 : Eléments forts et faibles du terrain d'intervention n :2, source : auteur

Etude comparative des variantes de sites :

SITE	Environnement urbain	accessibilité	Lisibilité et visibilité	Contrainte physique	viabilité	Capacité d'accueil	évaluation
Site n°1	***	*	***	***	**	**	✓
Site n°2	***	***	*	***	*	*	X

Tableau 4: tableau comparatifs entre les deux terrains choisis. Source : auteur

Après cette analyse comparative on a choisi le 1 terrain pour l'implantation de notre équipement de loisir culturel

3.1.2.3 Situation et limites de terrain :

-Le terrain d'intervention est situé a l'ouest de l'enceinte de Mansourah , a coté de la RN7 et en face des ruines de la mosquée de Mansourah, il est limité par :

-au nord : des terre agricoles et chemin de fer

-au sud : la RN7 et les ruines de la mosquée de Mansourah

-a l'ouest : la muraille de Mansourah

- a l'est : des terres agricoles

Surfaces du terrain : 10.000 m²



Carte 15 : Situation de terrain choisi par rapport a l'enceinte

La forme et la topographie du terrain : il a une forme irrégulière avec une légère pente

Accessibilité : notre terrain est accessible par la RN7

Existant sur terrain le : zoo + pistes pour auto école.

Points de repère : le minaret de la mosquée de Mansourah

3.1.3 Synthèse :

Après l'analyse urbaine que nous avons fait , on a pu ressortir quelques recommandations nécessaires :

- Le vide existant autour du site, le grand manque d'animation et d'équipements de loisir nous a donné l'idée de proposer une fonction de loisir dans notre projet et qui va être , non seulement pour jouer mais aussi , pour l'éducation et sensibilisation des enfants au patrimoine.
- L'existence du site dans une zone de protection nous dirige vers une structure légère et démontable.
- Notre équipement ne doit pas avoir une hauteur importante pour qu'on garde cette notion de grandeur au site historique
- Notre équipement ne doit pas cacher le style architectural du site ni être plus attractif que le site historique
- Proposer dans notre équipement des fonctions pour préserver l'histoire du site, et la faire transmettre d'une très bonne façon aux autres et , à la génération future .
- Ne pas beaucoup traiter les façades de l'équipement pour que l'architecture du site historique reste toujours dominante et attractive.
- La structure légère ne dérange pas les chercheurs dans leurs recherches ,et n'empêche pas la découverte du site à travers les fouilles .
- Le projet qui va animer l'environnement du site ,et le rendre plus attractif ,va pousser les gens à visiter encore plus le site ,et encourager le tourisme tout ça va développer l'économie

**Chapitre 2 :L'Analyse thématique +
programmation**

3.2.1 L'Analyse thématique :

Introduction :

La réponse à notre problématique des abords doit être soutenue par un riche fond théorique qui nous éclaircira les principales définitions et concepts que nous utiliserons pour la formalisation de notre solution architecturale.

3.2.1.1 Partie 1 : choix de thème

Dans la partie précédente, on avait parlé d'un équipement qui réunit le culturel et le loisir au même temps : le loisir culturel.

a. Définition de la culture :

La Culture est un concept très difficile à appréhender et à cerner et cela est dû à l'intérêt porté à ce concept depuis toujours. Les définitions sont innombrables ce qui laisse le chercheur un peu perplexe.

La culture selon Edward Burnet Tylor: «L'ensemble de toutes les institutions qui permet à l'être humain de contrôler son réel, capitalise et réinvestir son futur»

La culture selon Hedeberg: «La culture ... le langage et l'habitation de l'être ... plus il est développé la culture gagne en richesse d'expression»

La culture selon Wadibouzar: «La culture serait existée en soi et pour soi» -la culture en relation directe avec infrastructure, l'encadrement humain la créativité.

La culture selon Malek Bennabi: «La culture a un effet cumulatif et il est temps de proposer un nouveau concept celui d'accumulation culturelle existe non seulement par ce qu'elle est fondée sur un héritage transmissible et effectivement ou partiellement transmis . Mais encore, parce que comme en économie, elle a un effet entraînant à partir du moment où il existe un système culturel, celui-ci mis en branle suscite échange, commerce, émulation, productivité et inventivité» « La culture est une ambiance, un milieu où chaque détail est l'indice d'une société qui marche vers le même destin, ce n'est pas une séance particulière réservée à une classe ou une catégorie d'âge de gens mais une doctrine du comportement général d'un peuple dans toute sa diversité, et toute gamme sociale » «Synthèse d'habitudes, de talents, de traditions, de goûts, de comportements et d'émotions qui donnent un visage à une civilisation: la culture est une ambiance, un milieu où chaque détail est l'indice d'une société qui marche vers un même destin» On peut donc dire que la culture est un enchaînement de comportements qui aboutit à des évolutions orientées, ces évolutions sont les finalités fonctionnelles de la culture.

b. Définition d'un centre culturel :

C'est un lieu qui favorise l'échange culturel et artistique et la communication entre les différentes catégories sociales.

c. Etude des exemples :

Le choix des exemples s'est basé sur les critères suivants :

-L'équipement doit être un lieu de d'échange social et d'enrichissement culturel.

-L'équipement est situé dans un site archéologique.

-L'équipement doit être intégré à son environnement immédiat.

d. Objectif de l'équipement :

-Témoignage de la richesse et de la diversité culturelle et des grands processus d'échange.

- Offrir un lieu de rencontre et de convivialité

- Restaurer l'image de la culture

. - Promotion de la diversité culturelle

. - Accueillir et participer aux grands évènements touchant cette ville.

- Créer un pôle de ressources documentaires.

- Créer un lieu d'échange entre citoyens, artistes, écrivains et chercheurs

- Créer un lieu de travail et de rencontre pour une large population dans un même équipement.

-créer un espace de loisir éducatif pour rassembler entre l'éducation la culture et le loisir et essayer que l'un complète l'autre et répondre au besoin des différents tranchent d'âge

Un centre culturel est une institution et un lieu qui propose notamment une programmation de spectacles, des expositions, des conférences, mais aussi de l'animation socioculturelle à destination de la population locale ou de passage.

les centres culturels ont pour missions la création artistique, la valorisation des patrimoines, l'éducation permanente, l'animation socioculturelle, l'aide aux associations locales, etc. ¹

3.2.2 L'Analyse des exemples :

La valorisation des sites archéologique est devenue une préoccupation majeur dans divers pays. Plusieurs centre d'interprétation ou des musées se sont implantés aux abords de ces derniers pour les protéger et les présenter aux grand publics dans les meilleurs conditions .Pour pouvoir s'inspirer le maximum nous avons essayé de choisir des interventions qui se rapprochent de notre cas d'étude et de notre contexte.

1 ¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre_culturel

3.2.2.1 EXEMPLE 01 : Musée et centre de recherches Madinat al-Zahra, Cordoue

a. Madinat al zahra :

Ce fut l'une des plus somptueuses résidences d'Al-Andalus, au sud de la péninsule ibérique, région aux mains des arabes depuis leur invasion en l'an 711.

Le calife Abd al-Rahman III a baptisé sa ville idéale, pour sa cour estimée à 20 000 âmes, Madinat al-Zahra, en l'honneur de son épouse préférée.

C'est donc là, au pied de la Sierra Morena, une chaîne de montagnes élevée au-dessus de la large vallée du Guadalquivir, quelques kilomètres au nord-ouest de Cordoue, que la chaleur est plus supportable en été et que l'on profite le mieux des vues dégagées sur le paysage.

Construite à partir de 936, pendant 40 ans, sur un plan tramé qui se déploie sur trois terrasses, Madinat al-Zahra s'étendait sur un terrain de 1500x750 m et fut considérée comme une œuvre architecturale totale comprenant aussi des jardins et des jeux d'eau

b. Musée et centre de recherches Madinat al-Zahra :

- **Situation :**

Le musée est situé au sud-est de la ville antique de palais, juste en dehors de la zone des vestiges archéologiques, Le bâtiment abrite également le siège de l'équipe archéologique et en tant que centre de formation et de recherche.

- **Historique du projet :**

-Antonio Vallejo décrit le musée comme le point culminant du travail qui a commencé sur le site en 1911.



CARTE 1: situation de Cordoue en Espagne.Source :<http://archnet.org/system/publications/contents/1918/original/FLS2280.pdf?1384754705>



FIGURE 1: les vestige archéologique de Madinat azzahra source :<http://archnet.org/system/publications/contents/1918/original/FLS2280.pdf?1384754705>



CARTE 2: situation du musée par rapport aux vestiges archéologique de madinat azzahra Source :<http://archnet.org/system/publications/contents/1918/original/FLS2280.pdf?1384754705>

-Il a rejoint Secteur archéologique de la Junta de Andalucia en 1985 , et a joué un rôle dans l'élaboration de la vision et le programme pour le musée.

- Au milieu des années 1990 un plan directeur de site a été développé avec la participation de l'architecte Juan Navarro Baldeweg , connu pour son travail sur les sites historiques .

- L'objectif du plan directeur était double : pour finaliser un plan physique et programme pour le site , les visites touristiques et un centre d'interprétation ; et de fournir une barrière physique à l'empiètement du développement (une loi locale extension de la protection du site a été adoptée à cette époque , mais la loi n'a pas été appliquée) .

- Le plan directeur du futur musée situé / centre d'interprétation à l'angle sud-est du site, juste en dehors de la zone des vestiges archéologiques (tel que déterminé par la technologie infrarouge) . Le placement a aussi une signification historique : comme indiqué ci-dessus , il marque l'entrée historique du Madinat al- Zahra.

- *Comment les architectes et les spécialistes ont été choisis ?*

En 1999, la Junta de l'Andalousie a lancé un concours international pour la conception du musée. Nieto Sobejano a remporté le concours .

- *Exigences fonctionnelles :*

On a demandé aux architectes de concevoir un bâtiment qui accueille les trois domaines d'activité décrits ci-dessus : un musée pour l'affichage d'objets et de l'interprétation du site ; une zone de travail pour l'équipe archéologique; et des installations de recherche pour les chercheurs locaux et étrangers . Ceci a été décrit dans un mémoire détaillé de la concurrence, qui a également fourni des informations générales sur l'histoire du site , les fouilles , et le plan directeur.

- *L'idée du projet*

Le travail du nouveau Centre de recherches, duquel dépend aussi un musée, est programmé à long terme. Néanmoins, le bâtiment plutôt spacieux conçu par Nieto Sobe-jano n'est pas facile à trouver. Il est niché, invisible, entre les ruines en pente, dans une atmosphère de conte de fées et nostalgique et les débordements banals de la périphérie dans la plaine, encadré dans le terrain et protégé par un enclos de piles d'acier



FIGURE 2: le musée d'azzahra

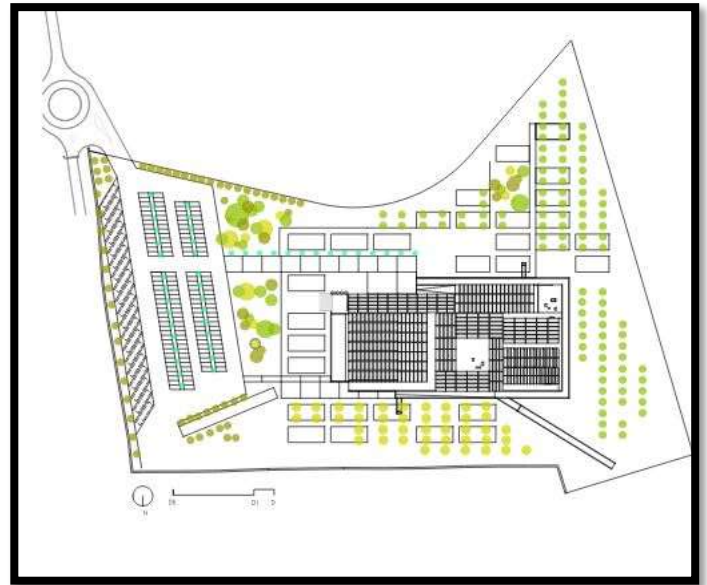
source : <http://www.archdaily.com/354522/madinat-al-zahara-museum-nieto-sobejano-arquitectos>

corten. C'est seulement grâce aux murs bas en béton peint, qui permettent, en formant une ligne horizontale blanche, de rendre visible la pente du terrain, que l'on reconnaît qu'il est bien question d'un bâtiment entre les oliviers. Les architectes ont traité leur projet comme des archéologues: ils ont mis en place une trame bidimensionnelle, défini des niveaux de référence et cadré des secteurs creusés couche par couche aux profondeurs voulues. Le bâtiment du musée «ne doit pas être perçu comme un bâtiment neuf mais doit être découvert, comme une ville engloutie sous la surface et qui serait restée cachée depuis la nuit des temps, jusqu'à aujourd'hui»

- **Description du projet :**

La surface totale du bâtiment est 9,125m² sur deux étages: au rez -de-chaussée (7,293m²),

- le complexe du musée se fond parfaitement dans le cadre du site et de la campagne environnante: une succession de rectangles composés de murs, de patios et de lignes d'arbres qui, considérée dans son ensemble, s'apparente plus à un paysage qu'à un bâtiment. Comme point de départ, les architectes sont partis des plans au sol de trois bâtiments mis au jour, comme si le musée avait attendu d'être découvert. Le visiteur est guidé à travers une suite d'espaces couverts et de vide : les principales fonctions publiques sont organisées en cloître autour d'un large patio, une forme que l'on trouve sur le site archéologique et dans la vieille ville de Cordoue.



CARTE 3: plan de masse du musée de madinat azzahra

source : <http://architecturelab.net/madinat-al-zahra-museum-nieto-sobejano-arquitectos/>

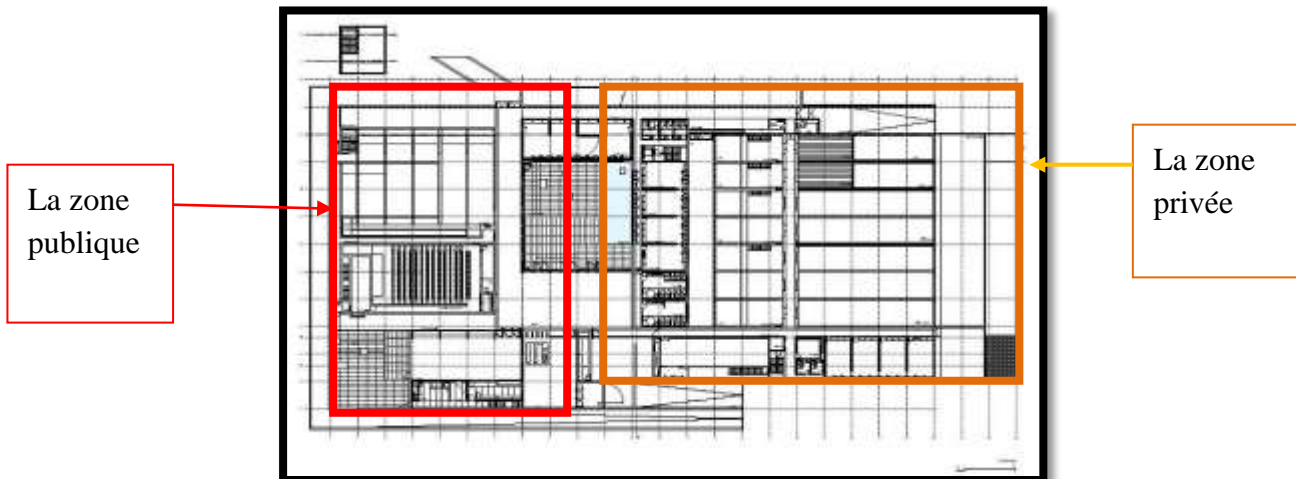
Deux autres cours sont consacrées au centre de recherche et à l'espace d'exposition extérieur.

1- L'Organisation des espaces :

L'organisation du complexe est claire et semble bien fonctionner pour les différents groupes d'utilisateurs: les visiteurs, les archéologues, et le personnel du musée .

les visiteurs :

La séquence des visiteurs se concentre en grande partie sur la partie ouest du complexe. Il y a une zone d'entrée généreuse avec fenêtre de billets, mais la zone est souvent bondée en raison de forte fréquentation. Les visiteurs sont présentés un film d'orientation dans l'auditorium, et peuvent ensuite visiter le musée. Avant de passer sur le site, ils peuvent naviguer dans la librairie et déjeuner à la cafétéria, qui ouvre sur un joli patio rempli avec des orangers..



CARTE 4: plan de l'étage du musée. source : <http://www.metalocus.es/en/news/nieto-sobejano-architects-madinat-al-zahra>

Bien que les architectes ont fait une distinction entre les zones publiques et privées, le public peut se promener dans l'ensemble du bâtiment. Même là où les zones sont limitées, les architectes ont créé des vues à travers les fenêtres internes et externes. Leur but était de révéler au public la nature de travail du complexe, et l'intégration étroite entre l'archéologie, la conservation et la muséologie

Les archéologues :

L'aile des archéologues offre des espaces de travail spacieux et de bons liens entre les espaces . Les zones de conservation et de travail sur le niveau inférieur sont des espaces à double hauteur , avec des bureaux sur la mezzanine au-dessus . Le couloir de niveau inférieur a des portes coulissantes en acier des deux côtés , reliant les zones de travail / conservation à l'ouest et les zones de travail / stockage et de quai de chargement à l'est . Le couloir de niveau supérieur a de grandes baies vitrées sur le stockage et les espaces



FIGURE 3: la salle d'exposition.source : <http://www.dezeen.com/2009/12/16/museum-and-research-centre-madinat-al-zahra-by-nieto-sobejano-arquitectos/>



FIGURE 4: : la zone réservées aux archéologue. source : <http://archnet.org/system/publications/contents/1918/original/FLS2280.pdf?1384754705>

de travail ci-dessous, afin que les visiteurs peuvent observer le travail .

Le Personnel du musée :

Bureaux pour le personnel du musée sont situés dans l'aile qui se trouve entre le patio central et la « cour de travail » . Les murs des bureaux sont (comme le couloir) articulé avec des ouvertures de moucharabieh, pour briser la lumière du matin . Les bureaux sont confortables et semblent recevoir suffisamment de lumière . Les portes coulissantes entre les quatre bureaux peuvent être ouverts , de sorte qu'ils puissent fonctionner comme un seul espace de travail . «Les architectes ont vraiment pensé à propos du personnel quand ils ont conçu les bureaux » , a

déclaré Maria Serrano , le directeur du musée

les chercheurs :

Le bâtiment est également destiné à servir de centre de recherche pour chercheurs invités , ainsi qu'une salle de conférence. La bibliothèque de recherche (deux niveaux, couloir sud) est l' équipement principal. La salle de l'auditorium et à usages multiples à travers la salle peut être utilisée pour les activités de la conférence.



FIGURE 5: l'intérieur du musée

source : http://www.diariocordoba.com/noticias/cultura/junta-ofrece-visitas-monograficas-gratuitas-museo-madinat-al-zahra_995488.html



FIGURE 6: l'intérieur de l'auditorium

source : http://www.ondiseno.com/proyecto_en.php?id=1575



FIGURE 7: la bibliothèque du musée. source : <http://archnet.org/system/publications/contents/1918/original/FLS2280.pdf?1384754705>

les façades :

Les façades du patio central sont les véritables façades du bâtiment - comme ils sont dans la maison de la cour introvertie. Les façades est et nord du patio sont articulés avec de petites ouvertures qui créent un effet de moucharabieh²



FIGURE 26: les façade extérieur du musée.source : <http://www.akdn.org/architecture/project/madinat-al-zahra-museum>



FIGURE 8: les façade du patio intérieur.source : <http://www.akdn.org/architecture/project/madinat-al-zahra-museum>

3.2.2.2 Exemple 02 : le centre d'interprétation de dougga en tunisie

a. Présentation du site archéologique de Dougga :

Le site archéologique de Dougga est situé dans la région du Nord-Ouest de la Tunisie, dans le Gouvernorat de Béja, Délégation de Téboursouk, il est accessible par la route Grand Parcours n°5 (GP5) qui relie Tunis à la ville du Kef, Le site est localisé à 110 Km de la capitale et à 60 km de la ville du Kef.

Dougga (antique Thugga) couvre une superficie d'environ 75 hectares.



FIGURE 9: vue sur les vestiges de dougga.source : <http://archnet.org/system/publications/contents/1918/original/FLS2280.pdf?1384754705>

² <http://archnet.org/system/publications/contents/1918/original/FLS2280.pdf?1384754705>

Ses vestiges sont les témoins de plus de dix-sept siècles de la vie d'une cité fondée au plus tard à la fin du VI^e siècle avant J.-C. Dougga constitue un ensemble exceptionnel qui illustre la synthèse entre différentes cultures : numide, punique, hellénistique et romaine. Le site est considéré comme l'un des meilleurs exemples parvenus jusqu'à nous de l'adaptation d'une cité de fondation autochtone, numide, ayant connu une très forte influence de la civilisation punique, au modèle urbanistique romain.

Le site est fouillé depuis le milieu du XIX^e siècle. Il est protégé par la législation tunisienne, institué en Parc Archéologique national en juillet 1991 et classé sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1997. Le parc archéologique de Dougga fait aujourd'hui l'objet d'une mise en valeur spécifique dans le cadre d'un projet global de valorisation du patrimoine culturel tunisien.

b. Un projet culturel et scientifique pour le centre d'interprétation :

Sur une assiette de 2041 m², le groupement d'architectes Drawlink a réalisé son projet de centre d'interprétation dans la région du Nord-ouest de la Tunisie situé dans le site archéologique de Dougga-classé patrimoine mondial depuis 1997.

Pour la Tunisie, ce projet permettra de valoriser ce site majeur du patrimoine culturel tunisien et d'en faire une porte d'entrée Nord-Ouest dans un contexte de développement du tourisme culturel et de développement économique local et régional.

Au cœur de ce processus de valorisation du parc archéologique de Dougga vient la nécessaire mise en place d'un instrument au service de tous les publics (scolaires, étudiants, adultes, touristes, professionnels, chercheurs...) pour transmettre, faire connaître, permettre d'apprécier et de ressentir. Intensifier ainsi l'émerveillement, l'émotion et le plaisir de la visite du parc archéologique par une meilleure compréhension du site.

En l'absence de collections disponibles et suffisamment diversifiées pour sa connaissance et sa compréhension, c'est donc le site lui-même qui devient le «musée» de Dougga. La nouvelle structure est l'outil destiné à faciliter sa compréhension. Centre d'interprétation, de présentation, d'introduction, ou de synthèse de la visite du parc, ce lieu d'accueil, d'apprentissage et de découverte accompagne la mise en valeur du site. Son accessibilité à tous les publics est un objectif prioritaire. Il est aussi envisagé comme un outil de valorisation et de préservation du territoire, un lieu nouveau, source de vitalité pour la région



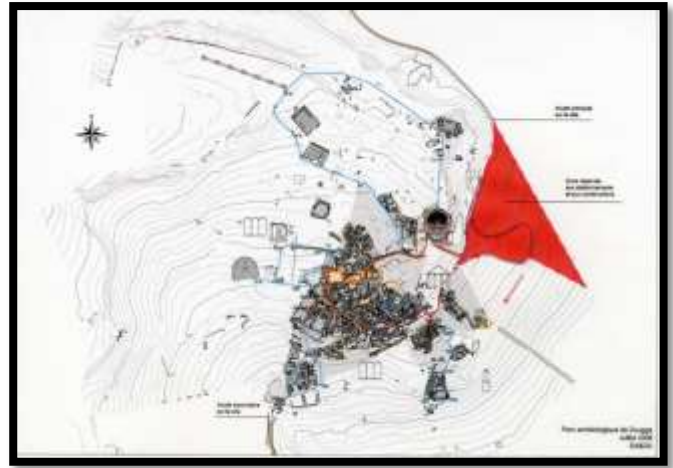
FIGURE 10: vue sur le centre d'interprétation de dougga

source : site officiel de l'INP-Tunisie (l'institut national du patrimoine)

- Implantation du centre d'interprétation :

Le projet sera implanté au nord du site archéologique, ce choix répond aux principes suivants :

- rester dans l'emprise des terrains acquis par l'INP et utiliser les dispositions du terrain, la pente et les remblais pour intégrer au mieux les stationnements et les constructions ;
- mettre en place un circuit de visite « en boucle » et permettre aux visiteurs d'entrer dans la ville antique par son entrée historique : l'arc de septime Sévère ;
- permettre le développement progressif des installations d'accueil et de gestion en fonction de la montée en puissance du site.



CARTE 5: implantation du projet

source : site officiel de l'INP-Tunisie (l'institut national du patrimoine)

Principales composantes du centre d'interprétation :

Le centre d'interprétation se compose :

D'espaces ouverts au public pour :

- l'accueil du public : information, billetterie, regroupement des publics, boutiques,
- commodités (vestiaires, sanitaires aux normes), détente...
- l'exposition temporaire pour renouveler l'offre et faire part des travaux et recherche en cours sur le site.
- l'exposition permanente permettant le développement des thèmes présentés la médiation : salle de conférence et de projections, ateliers d'initiation pour les scolaires.

- De lieux de travail pour le personnel :

- espaces de travail du personnel et de développement des missions du centre,
- espaces de maintenance des collections et de préparation des expositions,
- espaces de logistiques et de maintenance du bâtiment.

Tableau des surfaces :

	TYPE D'ESPACE	Surface Utile	Postes de travail	Coef. SHON/SU	Surface SHO	%
A	ESPACES PUBLICS	1 376 m²	4 p		1 588 m²	77,8%
A1	ACCUEIL ET COMMODITÉS	278 m ²	2 p	1,15	320 m ²	15,7%
A2	LIBRAIRIE ET BOUTIQUES	92 m ²	1 p	1,15	106 m ²	5,2%
A3	LE CAFÉ DE DOUGGA	66 m ²	1 p	1,10	73 m ²	3,6%
A4	CONFÉRENCES / PROJECTIONS	80 m ²	0 p	1,15	92 m ²	4,5%
A5	ATELIER PÉDAGOGIQUE	60 m ²	0 p	1,30	78 m ²	3,8%
A6	EXPOSITION	800 m ²	0 p	1,15	920 m ²	45,1%
B	ESPACES INTERNES	382 m²	24 p	1,30	453 m²	22,2%
B1	ADMINISTRATION DU CENTRE	90 m ²	3 p	1,30	117 m ²	5,73%
B2	GARDIENNAGE ET SÉCURITÉ	89 m ²	21 p	1,15	102 m ²	5,01%
B3	RESERVES DES COLLECTIONS	100 m ²	0 p		115 m ²	5,63%
B4	LOGISTIQUE ET MAINTENANCE	103 m ²	0 p	1,15	118 m ²	5,8%
	LOCAUX TECHNIQUES	p.m.				
TOTAL		1 758 m²	28 p		2 041 m²	100,0%

Tableau 5: tableau de surface. source : site officiel de l'INP-Tunisie (l'institut national du patrimoine)

Le terrain destiné à l'implantation du projet présente un relief assez prononcé : il est situé en contrebas des vestiges archéologiques.

La voie d'accès Nord du parc archéologique vient surplomber le terrain d'implantation. La descente de la voie d'accès vers le terrain se fait à travers un chemin ancien qui permet surtout de contempler les richesses naturelles de la région



FIGURE 11: Vue panoramique du musée

source : site officiel de l'INP-Tunisie (l'institut national du patrimoine)



FIGURE 12: le parcours de visite

source : site officiel de l'INP-Tunisie (l'institut national du patrimoine)

et rarement les vestiges archéologiques encore enfouis.

Le site archéologique n'est perceptible que dans un cadre naturel. Son apparition se fait graduellement à partir de l'arc de Septime Sévère.

- Le potentiel du site d'implantation du projet :

Le site s'inscrit dans un cadre naturel et agricole particulièrement riche. Son relief

bien que assez prononcé, se présente comme un paramètre d'implantation très déterminant. Ces éléments naturels n'ont vraisemblablement pas changé depuis l'antiquité ; notamment l'oliveraie et les champs de blé qui disposent jusqu'à aujourd'hui d'une dimension symbolique particulière.

De ce fait, la position du terrain d'implantation en contrebas par rapport au parc archéologique et surplombant les étendues de terrain agricoles offre au visiteur une mise en contexte assez originale.

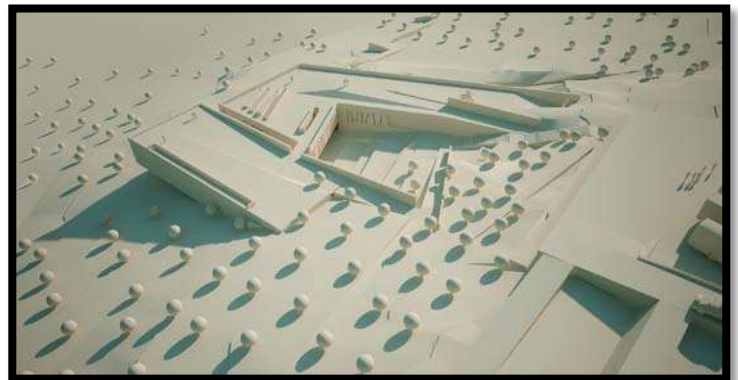


FIGURE 13: intégration du volume a la pente. source : site officiel de l'INP-Tunisie (l'institut national du patrimoine)



FIGURE 14 : l'intégration du musée dans l'environnement à travers des terrasse végétal. source : site officiel de l'INP-Tunisie (l'institut national du patrimoine)

- Le parti architectural :

Dans un premier temps, le bureau d'études (le concepteur) a opté à l'aménagement de la zone de stationnement à l'entrée nord du site afin de dégager le plus possible le paysage.

Il a projeté de noyer dans la mesure du possible ces surfaces dans la végétation; les voitures seront stationnées dans les aires aménagées en plateaux en cascades entre les allées d'oliviers.

1- Dans un deuxième temps, le concepteur a installé les bâtiments d'accueil et d'exposition dans des volumes de formes géométriques pures encastrés particulièrement dans les reliefs avec des toitures

terrasse végétalisées.

Ces terrasses offrent aux visiteurs des balcons en promontoire et une vue quasi permanente sur la paysage naturel ; composante fondamentale dans la création et l'histoire de Dougga.

- La promenade : une composition fondamentale du projet :

Au niveau de l'organisation spatiale, le souci a été d'offrir le maximum d'espace ouvert « HORS DOUANE » afin d'établir une habitude de visite du centre comme lieu de récréation et de détente.

Dès son arrivée, le visiteur s'engage dans une promenade en descente à travers l'espace paysager naturel et agricole et également à travers les différentes composantes fonctionnelles du centre qui lui sont destinées.



FIGURE 15: Vue panoramique du musée. source : site officiel de l'INP-Tunisie (l'institut national du patrimoine)

Cette promenade l'amènera au point de départ des différents circuits de visites du site archéologique et se fera par le biais d'un réseau de rampes qui permet une progression fluide et contemplative.

Ce mode de circulation offre, également, aux personnes à mobilité réduite un maximum d'autonomie ainsi que la possibilité d'accéder à la quasi totalité des composantes publiques du centre et ce jusqu'à l'Arc de triomphe Septime Sévère

- Volumétrie et perception :

Le choix volumétrique adopté est l'agencement de volumes de formes simples et épurées qui se manifestent comme une continuation du relief et de ses textures minérales et végétales.

Ce choix vise à assurer une symbiose entre le paysage naturel et les volumes architecturaux permettant d'offrir au visiteur des séquences et des cadrages sur le panorama le préparant à

vivre une expérience, à faire le voyage dès son approche du projet, une sorte de mise en condition avant d'entamer la visite.

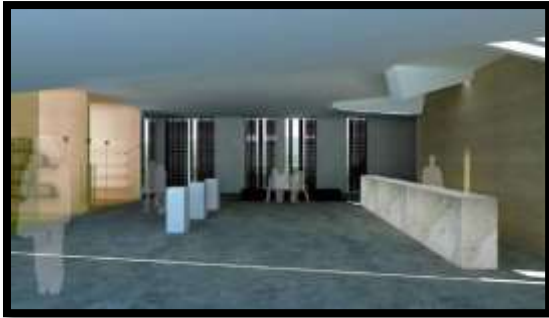


FIGURE 16: Vue panoramique à l'intérieur du musée

source : site officiel de l'INP-Tunisie (l'institut national du patrimoine)

Entre les volumes, le terrain est sculpté en forme de plateaux successifs où s'alterne minéral et végétal jusqu'en contrebas, lieu de rassemblement pour la visite du site

- Les espaces d'exposition et d'interprétation :

Ils sont organisés comme une succession d'entités caractérisées permettant une circulation en boucle et dans un sens unique ; celui d'une lecture juste.

L'espace destiné à l'exposition temporaire jouit d'une certaine autonomie vis à vis de ceux destinés à l'exposition permanente mais il y est inscrit dans la continuité. Il est doté d'une large terrasse panoramique et couverte qui peut servir éventuellement à une extension pour l'exposition si non elle est annexée à la terrasse de la cafeteria.

Le circuit de visite se fait de haut en bas traversant les différentes entités selon un ordre thématique au moyen d'un jeu varié de rampes qui servent tantôt d'espace d'exposition à part entière et tantôt d'espace de circulation. Cet espace n'a pas manqué de faire un clin d'œil à l'incontournable paysage environnant par le biais d'un cadrage sur ce dernier.⁴



FIGURE 17: vue sur les espaces d'exposition du musée .source : site officiel de l'INP-Tunisie (l'institut national du patrimoine)



FIGURE 18: vue sur les espaces d'exposition du musée. source : site officiel de l'INP-Tunisie (l'institut national du patrimoine)

⁴ http://www.inp.rnrt.tn/index.php?option=com_content&view=article&id=96%3Acentre-dinterpretation-site-archeologique-de-dougga&catid=3%3Aactivites&Itemid=7&lang=fr

3.2.2.3 Synthèses des exemples :

Après l'analyse des exemples, nous avons pu savoir comment peut-on intégrer un bâtiment dans un site archéologique sans agresser ce dernier.

- l'exemple de madinat azzahra nous a beaucoup aidé à pousser notre réflexion dans le but où nous voulions pas que notre équipement rentre en concurrence avec le monument et aussi préserver l'environnement tout en pensant comme un archéologue.
- le deuxième exemple de dougga nous a aussi été très utile en terme d'intégration en utilisant des toits végétalisés et suivre la forme topographique de terrain.

donc quel est l'exemple qu'on peut le prendre comme référence ?!

- on a choisi le premier exemple et d'agir comme un archéologue puisque nous travaillons dans un site archéologique pour 2 raisons :
 - 1- notre terrain d'intervention est déjà occupé donc on a préservé les terres agricoles qui l'entourent.
 - 2- la possibilité que notre terrain d'intervention soit du remblai de la route nationale qui traverse le site (ce n'est qu'une hypothèse, ça reste à vérifier)

A partir des exemples aussi nous avons pu savoir les fonctions trouvées dans n'importe quel centre de valorisation de la culture d'un site :

- Des expositions : permanente et temporaires ainsi que des projections virtuelles.
- Bibliothèque.
- Des ateliers pédagogiques.
- Un auditorium et des salles de conférence.
- Restaurant + cafétéria.
- Des boutiques.

3.2.3 Programmation :

3.2.3.1 Le programme :

« Le Programme est un moment fort du projet. C'est une information obligatoire à partir de laquelle l'architecture va pouvoir exister. C'est un point de départ mais aussi une phase préparatoire »

Le programme est un énoncé des caractéristiques précises d'un édifice à concevoir et à réaliser, remis aux architectes candidats pour servir de base à leur étude, et à l'établissement de leur projet. **D'après le dictionnaire Larousse**

Le programme consiste en une énumération des entités et locaux nécessaires, avec leur localisation dans le projet et leur surface. Cela devra nous permettre de déterminer les exigences quantitatives et qualitatives du projet.

3.2.3.2 La phase de programmation :

Cette phase constitue une phase transitoire entre la théorie et la pratique. La concrétisation de notre projet demande une programmation fonctionnelle, formelle et quantitative. La détermination de la catégorie du public visiteurs, les fonctions de notre équipement ainsi que les surfaces que nous devons assurer sont une étape obligatoire pour pouvoir passer à la réalisation architecturale.

Pour commencer la programmation il faut répondre à ces questions :

Qui, quoi, et pourquoi ?

Quoi : C'est un centre de loisir culturel

Pour qui : Dans ce centre il y a deux types d'utilisateurs :

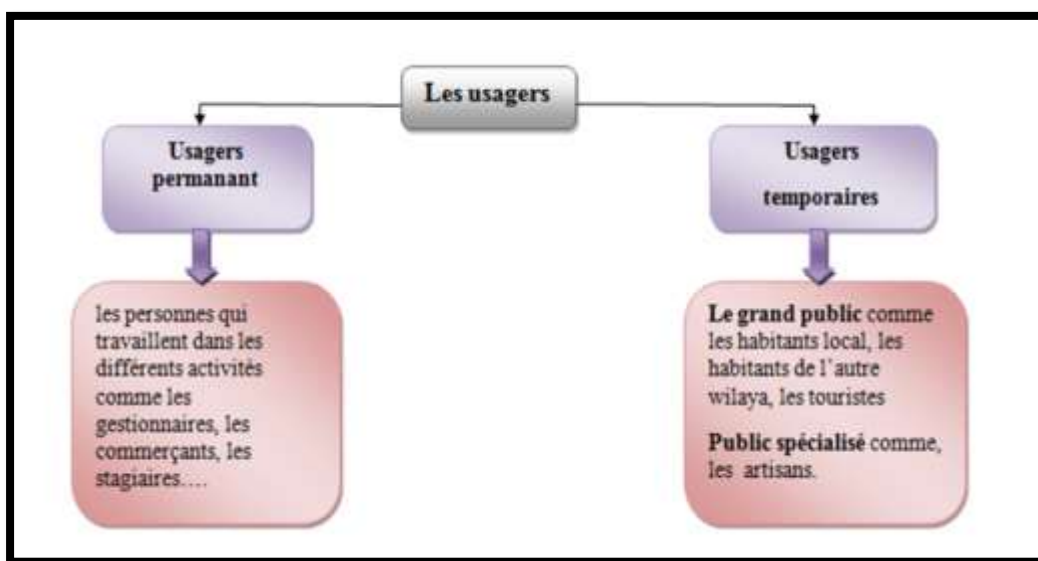


FIGURE 19: les types d'utilisateurs.

source : auteur

3.2.3.4 Programme de base :

a. Décomposition du programme de base en fonction

Les fonctions principales :

Fonction accueil : recevoir les touristes et les visiteurs, les orientations et les informations, guides touristiques, associations.

Fonction d'exposition: permet de faire apparaître et de transmettre les savoirs faire les traditions et les coutumes et les richesses de la région.

Fonction culturelle: Organise des conférences, la sensibilisation, encourager la situation de la communication, l'art et les chants.

Les fonctions secondaires :

Fonction d'administration: permet la gestion, l'organisation et la direction de différentes structures qui constitue l'équipement.

Fonction commercial: permet d'offrir aux touristes les commodités.

Fonction restauration: pour faire goûter au touriste l'art culinaire locale restaurant et maison de thé.

b. Elaboration du programme spécifique :

Le calcul des surfaces de notre équipement, est difficile à estimer surtout pour les espaces d'exposition, au point où l'on ne peut savoir ni le nombre d'objet qui va être exposé, ni le programme exact des exposition. Pour cette raison nous devons soutenir nos estimations avec les exemples ayant à peu près la même surface et aussi les avis des experts dans le domaine.

FONCTION	ESPACE	SOUS-ESPACE	EXIGENCES QUALITATIFS	SURFACES
ACCUEIL ET RECEPTION	HALL D'ACCUEIL	<ul style="list-style-type: none"> -Réception -Salle D'attente } <ul style="list-style-type: none"> -Sanitaire : Hommes Femmes -Patio 	<ul style="list-style-type: none"> - Un espace tampon et d'articulation entre l'intérieur et l'extérieur, il est considéré comme un élément organisateur qui permet d'informer les usagers sur les procédures d'accès à l'information, sur la localisation des espaces. -il doit être visible, situé a coté de l'entrée principal, spatiaux, ouvert. 	50 m ² 14 m ² 14 m ² 126 m ²
Gestion et administration	-Accueil -Bureaux	<ul style="list-style-type: none"> -Bureau secrétaire -S. d'attente } <ul style="list-style-type: none"> -B. Gérant -B. Comptable -Archive -S. Réunion 	<ul style="list-style-type: none"> - L'administration est composée de plusieurs bureaux qui sont chargé de gérer l'équipement. - Sa position doit être isolée des autres fonctions. - Un accès personnel doit être prévu. - Des sanitaires réservés aux personnels de l'équipement. - Elle doit être située dans une zone calme. - 	18m ² 45m 20m ² 18m ² 55m ²
Exposition	Galerie d'exposition	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition permanente • Exposition temporaire 	<ul style="list-style-type: none"> - L'exposition est la fonction la plus importante dans notre équipement, parce qu'elle permet aux visiteurs de découvrir le site a travers les mobilier archéologique exposé . - Cet espace doit être situé dans une zone dont la température est ambiante pour ne pas endommager les objets trouvé . - L'espace doit être spacieux et bien calculé pour avoir une circulation facile. 	2*200m ² 200m ²
Formation	Des ateliers	<ul style="list-style-type: none"> -Céramique - poterie -Restauration - dessein et peinture conservation 	<ul style="list-style-type: none"> - Les ateliers de formation sont destiné aux publique qui veulent approfondir leurs connaissance dans le patrimoine culturel . - Ils sont situé généralement dans des zones calme. - 	40m ² 40m ² 40m ² 40m ² 40m ²

Bibliothèque	- Accueil	s.d'orientation s.d'attente	<p>C'est l'une des activités principales du programme, et constituée de plusieurs sections par catégories d'âge ; telles que :</p> <p>Section enfant : C'est une section dynamique (bruyante), elle a besoin des surfaces ouvertes telles que les espaces de jeux, des espaces de travail en groupe, heures de conte, la salle de lecture des salles d'expressions.</p> <p>Section adulte : - C'est une section calme, un système de prêt fermé ; consultation de fichiers et une banque de prêt, une salle de lecture et une salle de travail en groupe</p>	20m ²
	- Lecture	salle de lecture spécialisé salle de lecture des élèves		70 m ²
	- conférence	salle de conférence sanitaire		70m ²
				60m ²
				24m ² (H+F)
Commerce et restauration	- Boutiques	- Souvenirs - Libraire - Trucs d'artisanat	- C'est un espace de détente et de consommation, et un espace attractif par son confort	40m ²
	- Cafétéria	- S.consommation E.préparation Sanitaire		40m ²
	- Restaurant	- S.consommation Cuisine Stockage Chambre froide		40m ²
				70m ²
				24m ²
				140m ²
				35m ²
				20m ²
				15m ²
Circulation 20%				
AM2NAGEMENT EXTERIEUR / PLACETTE + AIR DE JEUX				1621 m ²
				TOTAL :3449 m²

Tableau n6 : programme fonctionnel

+

Chapitre 3 : Projection

3.3.1 Réponse architectural : genèse - plan

Introduction :

La conception architecturale est une conception créative qui se base sur les possibilités offertes par l'environnement du site, étoffée par une analyse judicieuse des besoins réels et alliée aux aspirations des futurs usagers, elle aboutit à la sélection de formes, de matériaux, d'équipements, de couleurs compatibles avec leur épanouissement tout en s'intégrant à un ensemble cohérent.

Après avoir eu une idée générale sur la conception de l'espace d'un centre de loisir culturel et établi un programme. Ce chapitre va consister à présenter nos principes de conception et la traduction des informations récoltées dans la partie précédente.

3.3.1.1 Genèse du projet :

Notre projet est situé en plein site archéologique et cela représente une grande contrainte de point de vue : fouilles archéologiques et références stylistiques.

Notre première réaction en arrivant sur le site détermine notre proposition dès le début c'est que nous ne devrions pas construire dans ce beau paysage !



FIGURE 1: vue sur le minaret de Mansourah et son environnement .

source : auteur.

Chapitre 3 : projection

Donc l'idée principale était de construire un équipement intégré dans son environnement , pour cela on a commencé a chercher comment valoriser et animer le site tout on gardant son paysage .

-Après l'analyse des exemples l'idée est venu a partir de l'exemple de madinat azzahra situé a Cordoue qui ont trouvé une solution qui sa peut marcher dans notre cas .

-l'idée était d'agir comme ferait un archéologue , pas la construction d'une nouvelle structure , mais déterrer le sous-sol .

Nous avons donc essayer de faire la même chose , tout en prenant en compte l'environnement dont lequel le projet sera construit :

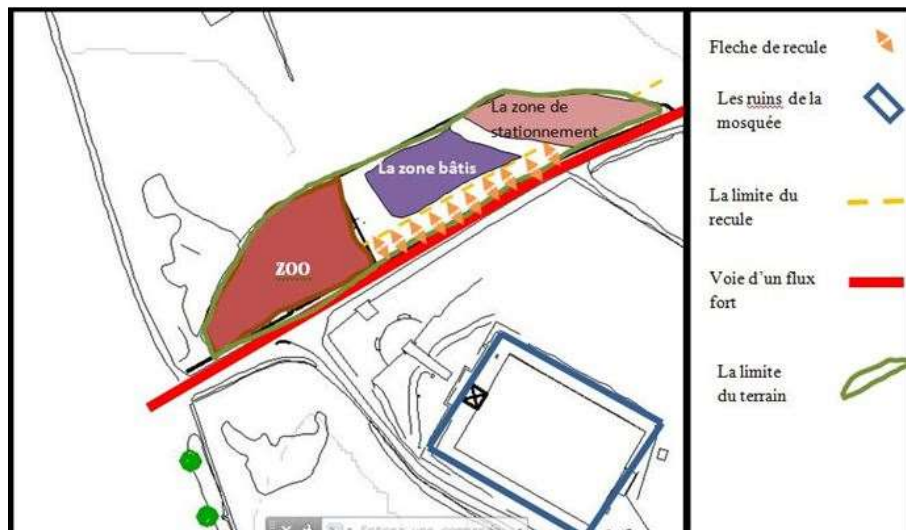
- Proposer une trame archéologique :

le terrain d'intervention est situé en plein site archéologique , donc il ya une grande possibilité de trouver des objets archéologique , donc on propose de faire des fouilles avant la construction de l'équipement qui sera enterré a base d'une trame archéologique de deux dimension suivant la trame structurelle , dans le cas ou on trouve des objets archéologique mobilier on les expose dans notre équipement et si on trouve l'immobilier on les préserve a travers des fenêtre archéologique .

a. phase 01 :

1-Nous avons divisé le terrain en trois parties :

- la première partie est occupée par le zoo dont nous allions le réaménagement
- La deuxième sera l'emplacement de notre équipement
- La troisième c'est pour le stationnement des voitures.

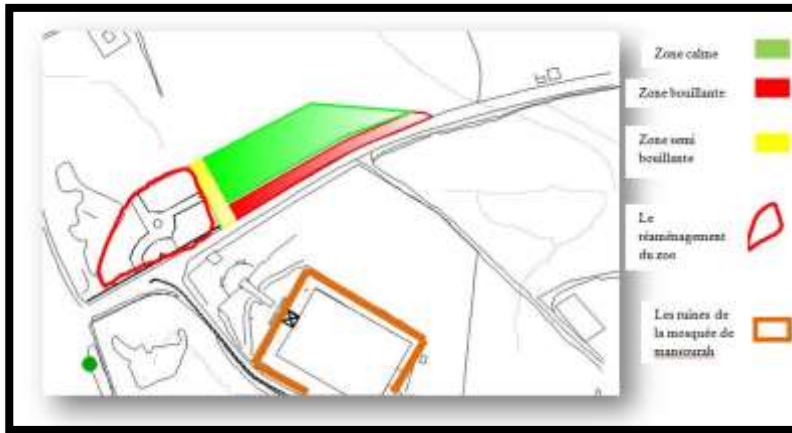


CARTE 1: le zoning du projet

source : auteur

b. Phase 02 :

Diviser notre zone bâties en trois zones : calme, semi-bouillante et bouillante



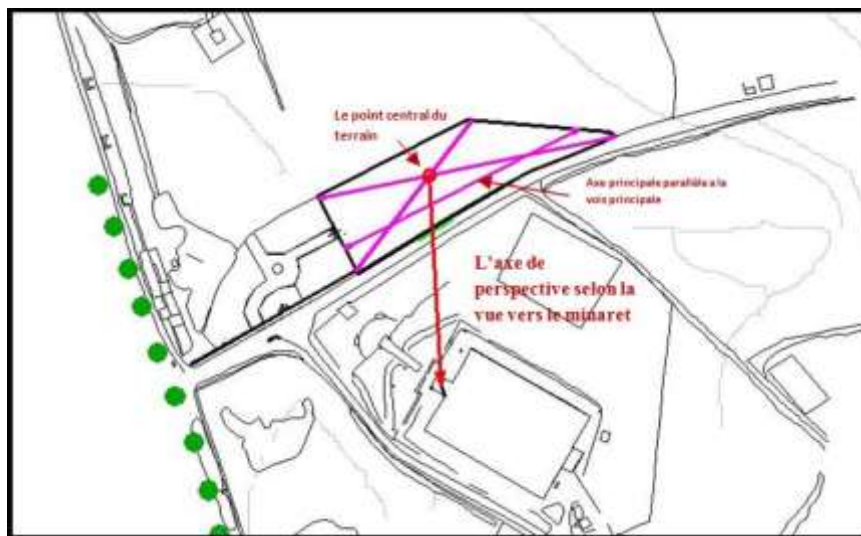
CARTE 2: les principales zones du projet.

source : auteur

c. Phase 03 :

- La Définition des axes de composition :

L'intersection des deux axes diagonaux du projet avec l'axe de perspective vers le minaret sera le point d'implantation.



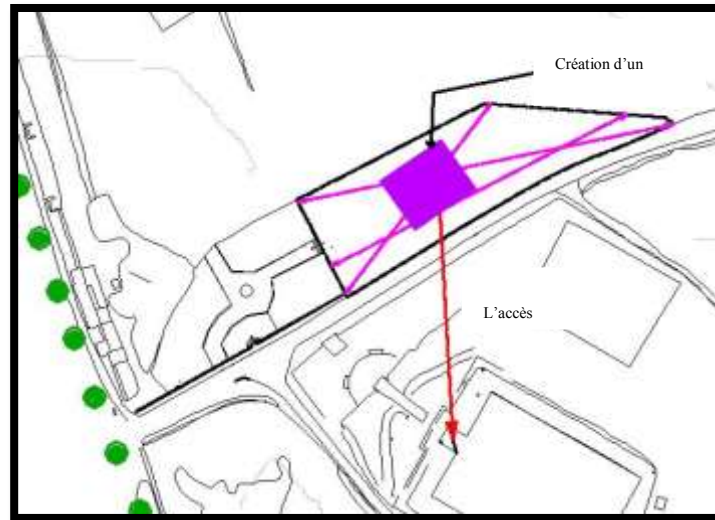
CARTE 3: les principaux axes de composition du projet

Source : auteur

d. Phase 04 :

Dans cette étape, on a décidé d'utiliser une forme simple qui est le carré, inspiré de la forme de la mosquée.

Donc l'intersection des axes sera matérialisé par un volume dont son axée principale est orienté vers le minaret.

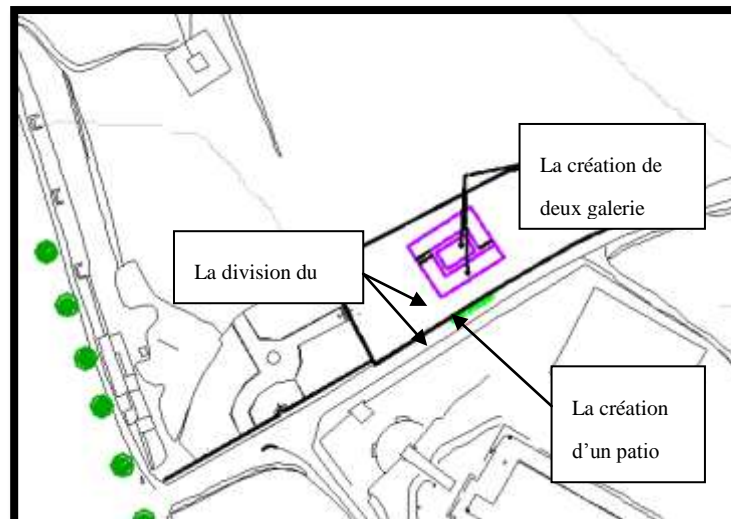


CARTE 4: l'emplacement du projet.

Source : auteur

e. Phase 05 :

- La division du carré en deux L, avec la création d'un patio central et deux galerie d'exposition.



CARTE 5: le développement du volume

Source : auteur

3.3.2 Description du projet

- Comme nous l'avons déjà expliquée, notre projet sera enterré suivant une trame archéologique que nous avons proposé de 1m/1m. cette trame sera superposée sur la trame structurelle du projet.
- Donc avant de posé nos fondation on commence par faire des fouilles, si on trouve rien on pose nos semelles et ainsi de suite.

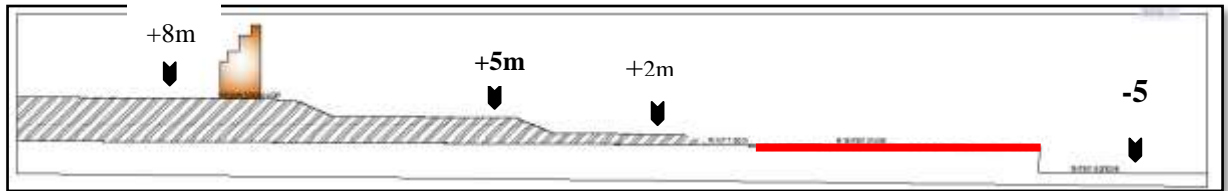


Figure 41: Coupe de terrain par rapport au minaret de Mansourah..

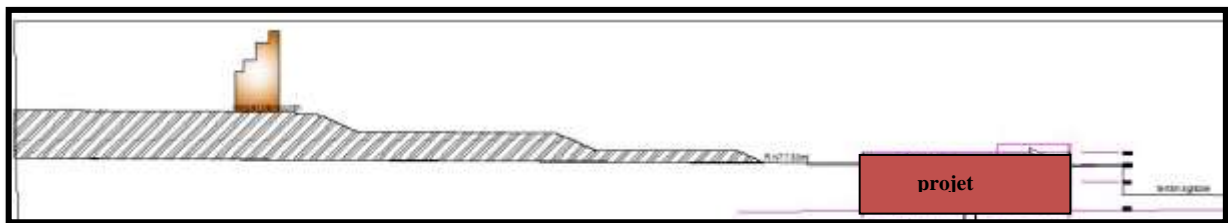


Figure 42: Coupe de terrain qui montre la situation du projet par rapport au minaret ... Source : auteur

a. Plan de masse :

Notre projet est accessible par une seul voie mécanique d'un flux très fort, cette voie est national et présente une grande contrainte parce qu'elle traverse un site archéologique et il ya un grand risque d'avoir des accidents surtout que le monument est très fréquenté par les touristes, pour cela nous avons réfléchi a 3 variantes :

- 1- La Déviation de la voie.
- 2- La construction d'une trémie.
- 3- Le réaménagement de la zone.

On a opté pour le réaménagement de la zone avec le changement de traitement pour la voies, (le pavé au lieu de goudron) parce que sa déviation est un peux difficile puisque c'est une route national, la deuxième variante est aussi très délicate puisque creusé une grande surface dans un site archéologique est défavorable.

Nous avons aussi réfléchi à faire une continuité entre notre projet et le monument historique par un aménagement extérieurs avec la création d'un parcours de l'assiette de notre terrain jusqu'à l'intérieur du monument.

b. Les accès :

Le projet est accessible par :

- Un seul accès principal
- Une issue de secours
- Un accès de service
- Un accès mécanique
- Un accès du zoo
-

c. l'organisation spatiale :

- Notre projet s'étale sur une surface de 11421m² sur une surface bâtie de 1933.94m²

Il est divisé généralement en 3 parties :

- La partie centrale (patio)
- La partie exposition et échange
- La partie formation
- La partie culture et recherche

L'entre sol :

Le premier niveau du projet est semi-enterré, surélevé par rapport au niveau 0 du sol d'une hauteur de 2m et enterré d'une profondeur de 3m .

Donc on accède au premier niveau par des escaliers, on arrivant on trouve le hall d'accueil avec deux patios à côté, des boutiques + exposition virtuelle et une galerie d'exposition temporaire du côté ouest on trouve restaurant + cafétéria, de l'autre côté on trouve l'exposition permanente et l'auditorium.

Le sous sol :

Ce niveau est occupé par tout ce qui est formation, recherche, culture et échange, donc à l'ouest, l'espace est occupé par la bibliothèque, au nord les ateliers de formation à l'est l'exposition permanente et l'administration avec le hall central qui est entouré d'une galerie d'exposition temporaire.

La terrasse :

Les terrasses qui donnent sur l'accès principal sont accessibles et aménagées en espace de détente afin d'apprécier l'environnement les deux autres postérieures sont des toits végétalisés.

3.3.3 Aspect technique :

- **Introduction :**

La partie technique consiste à définir l'important facteur du projet qui est le système constructif, ainsi que la concordance entre les différents systèmes afin que les détails constructifs trouvent leur justification.

3.3.3.1 Choix des matériaux :

Le système de construction a pour rôle d'assurer la stabilité de la construction. De ce fait il prend une partie importante dans la composition architecturale.

Notre choix s'est porté sur la structure en béton armé, parce que mon projet est enterré et le béton résiste mieux aux efforts horizontaux dus aux soles.

Ce type de structure présente des avantages tels que :

- la plasticité du matériau.
- L'économie.
- Bonne résistance sismique.
- Les méthodes de production relativement peu compliquées permettent de préfabriquer des éléments aux formes et dimensions les plus diverses.
- Les éléments en béton armé résistent bien à l'humidité atmosphérique variable.
- Les éléments en béton peuvent être obtenus avec des caractéristiques physiques et mécaniques diverses, selon leur destination.

3.3.3.2 Les gros œuvres :

- a. **Infrastructure :**

Ils représentent l'ensemble des fondations et ses éléments au niveau bas (poteaux, voiles, plancher), elle doit constituer un ensemble rigide capable d'assurer :

- l'encastrement de la structure dans le terrain.
- La transmission au sol de fondation de toutes les charges apportées par la Structure.

- b. **Les fondations :**

Notre projet sera ceinturé par un mur voile donc ses fondations seront en radier, et à l'intérieur les fondations seront isolées.

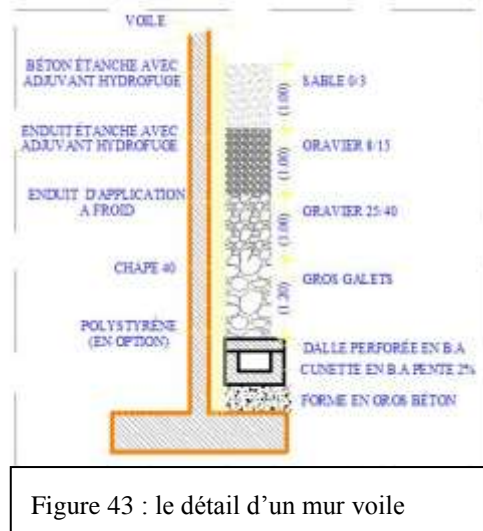


Figure 43 : le détail d'un mur voile

c. Mur de soutènement :

Pour réaliser le sous sol, un voile périphérique en béton armé est prévu pour reprendre les poussées des terres et celles des eaux. De plus, un drainage efficace va ceinturer le projet.

3.3.3.3 Résistance à l'humidité et infiltration d'eau :

Lorsqu'un bâtiment est partiellement enterré, des parois séparent les locaux du terrain extérieur. Les qualités des faces intérieures de ces parois doivent être équivalentes à celles des autres murs. Le contact avec le sol et les contraintes liées implique des principes constructifs différents de ceux des murs en élévation.

En général, les murs enterrés seront en maçonnerie pleine ou en béton armé. Ils peuvent être isolés par l'intérieur ou par l'extérieur. Ils devront de plus être rendus étanches aux infiltrations par des systèmes d'étanchéité et/ou de drainage

3.3.3.4 Résistance mécanique :

Le mur enterré supporte le poids de la construction. Il doit aussi résister à des contraintes obliques ou horizontales dues à la poussée du sol ou à la pression hydrostatique de l'eau qu'il contient lorsqu'il est situé plus bas que le niveau de la nappe phréatique. Origines des contraintes mécaniques.

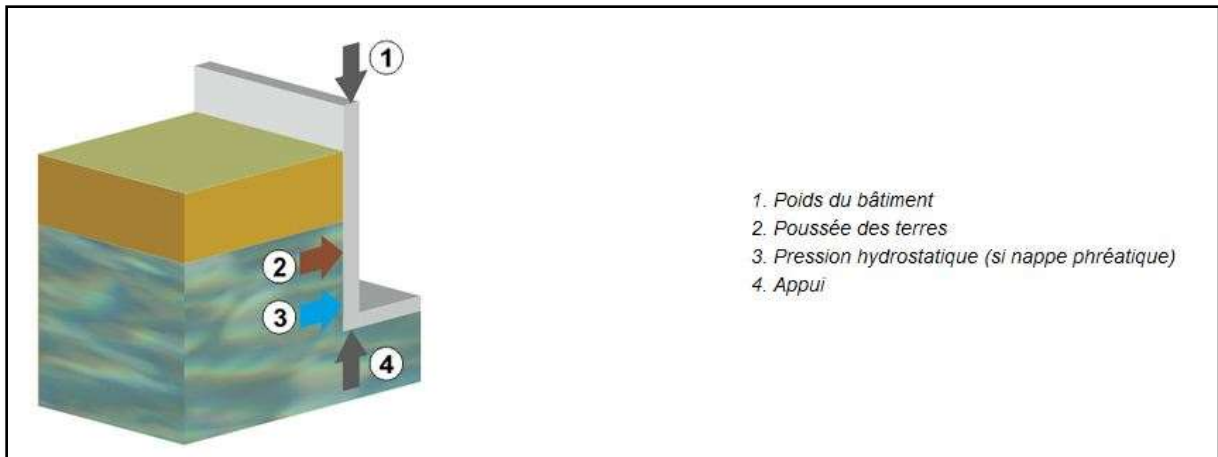


Figure 44 : Origines des contraintes mécaniques. Source : <http://www.energieplus-lesite.be/index.php?id=16860>

Les murs enterrés sont donc généralement réalisés en maçonneries pleines (blocs de béton, de terre cuite ou briques). Ces maçonneries seront dans certains cas armées horizontalement dans les joints ou verticalement à travers les blocs creux pour résister aux contraintes horizontales.

Ils peuvent aussi être renforcés par un galandage de poutres et de colonnes en béton. Le poids du bâtiment situé au-dessus du mur enterré renforce sa résistance aux poussées latérales.

Les parois enterrées peuvent aussi être réalisées à l'aide de voiles en béton armé dont les armatures sont calculées pour qu'elles résistent aux contraintes auxquelles elles sont soumises

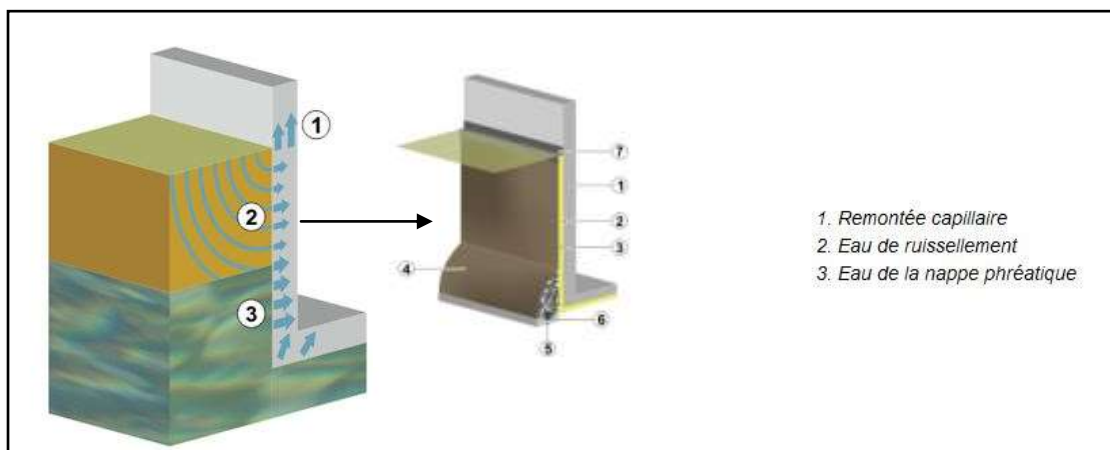


Figure 45: types d'infiltration. Source : <http://www.energieplus-lesite.be/index.php?id=16860>

Lorsqu'il abrite des locaux habitables, il est primordial que la face intérieure du mur enterré reste sèche (moins important lorsqu'il s'agit de caves ou de garages). Des mesures d'étanchéité doivent donc être prises.

Lorsque le mur est situé plus bas que le niveau de la nappe phréatique une étanchéité continue à l'aide d'une membrane d'étanchéité ou d'un cuvelage est mise en œuvre. Cette étanchéité est idéalement posée sur la face extérieure du mur de manière le maintenir sec. Elle doit résister aux racines.

Un cuvelage peut éventuellement être réalisé sur la face intérieure du mur. Dans ce cas, il faut être certains que les matériaux qui constituent le mur peuvent être noyés en permanence. Le cuvelage intérieur permet de rendre étanche a posteriori un local enterré sans devoir enlever les terres extérieures et un raccordement continu avec une étanchéité posée sur le plancher de sol (cuvelage complet). Attention, l'eau présente dans le mur aura tendance à monter par capillarité vers les éléments situés plus haut. Des barrières contre cette humidité capillaire doivent être réalisées.

Lorsque le mur est situé au-dessus du niveau de la nappe phréatique, une étanchéité extérieure (membrane ou cimentage hydrofuge) est également nécessaire, mais les contraintes hydrostatiques subies sont moins importantes. Un drainage du sol situé contre le mur est réalisé soit à l'aide d'une couche de granulats drainants (sable, gravier, ...) protégée du colmatage par un filtre en géotextile, soit à l'aide d'une nappe drainante (feuille synthétique embossée, nappe filamentaire plissée, isolant rainuré, ...) qui peut également être protégée par un filtre. Ces nappes protègent aussi mécaniquement les couches d'étanchéité.

3.3.3.5 L'assainissement :

L'assainissement a pour objet l'évacuation des eaux usées et pluviales, ainsi que leur rejet dans les exutoires naturels en respectant les exigences de la santé publique et de l'environnement.

Dans notre cas, l'assainissement doit être bien réfléchi puisque le bâtiment est entièrement enterré.

3.3.3.6 Le toit végétal :

4 Les terrasses seront aménagées en toit végétal :

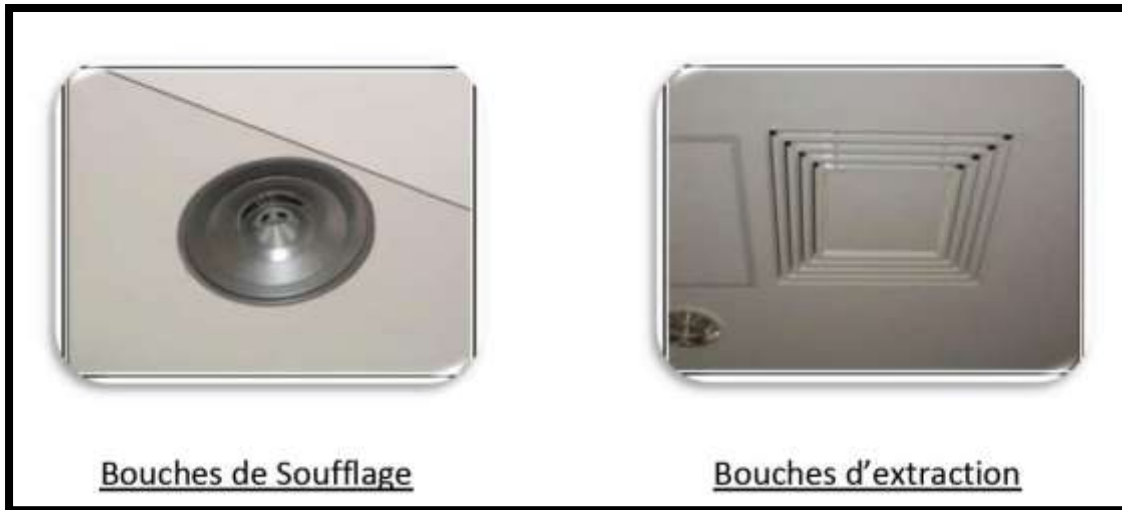


Figure 46: détail constructif d'un toit jardin

Le conditionnement de l'air (climatisation et ventilation) :

On prévoit une centrale de climatisation pour tout le centre, Le système choisi est appelé système réversible (plasma) il permet de diffuser de l'air frais ainsi que son recyclage en même temps.

L'air est soufflé pour être distribué vers les différents niveaux par des bouches de soufflage. Cet air est ensuite aspiré par des bouches d'extraction pour être recyclé.



Conclusion :

Dans cette étape on a essayé de montrer la contribution d'un projet architectural à la préservation et la valorisation du patrimoine archéologique ,le centre de loisir culturel d'abord par ces activités puis par sa conception qui s'intègre a l'environnement dans lequel le monument est situé , non seulement valorise le patrimoine on donnant une dynamique au site mais aussi participe à sa protection par les orientations et les expositions offertes aux touristes.

Conclusion général

Au terme de cette recherche qui répond à la problématique de la valorisation et la préservation du patrimoine par le biais de ses abords, nous avons opté pour la construction d'un équipement de loisirs culturel, Ce dernier est considéré comme une activité durable puisque elle cherche à toucher le développement économique du site. tout en protégeant leur patrimoine archéologique et culturel. Son essor s'appuie sur une protection et une valorisation du patrimoine.

Pour vérifier cette hypothèse nous avons tout d'abord commencé par définir les termes clefs patrimoine archéologique, ses abords et le tourisme culturel afin de nous clarifier l'étendue de la recherche.

Puis l'étude des différents types d'intervention dans les sites archéologiques et faire un choix d'intervention compatible avec notre site archéologique.

Notre choix d'intervention s'est porté sur le site ou les ruines de la mosquée de Mansourah sont situés, après une analyse détaillée du site nous avons remarqué qu'il y a un grand manque d'infrastructure qui contribuera au développement économique et culturel du site .

Après le choix de type de l'équipement nous avons fait une thématique de thème afin de comprendre mieux le fonctionnement d'un centre de loisir culturel, l'analyse thématique nous a aidé aussi à faire un choix concernant l'intégration de notre équipement dans un site archéologique.

Nous avons proposé une solution architecturale avec l'aménagement extérieure de toute la zone pour créer une liaison entre l'équipement proposé et le monument historique.

ANNEXES

ANNEXES



Vue sur le patio



Vue sur le patio et la galerie d'exposition

ANNEXES



Vue sur l'Accueil



Cafété

ANNEXES



Bibliothèque



Bureau de directeur

ANNEXES



Salle de réunion



Restaurant

ANNEXES



Vue générale



Vue de l'extérieur de l'équipement

ANNEXES



Vue sur les terrasses accessible



Aménagement extérieur

ANNEXES



Vue de l'équipement depuis le minaret

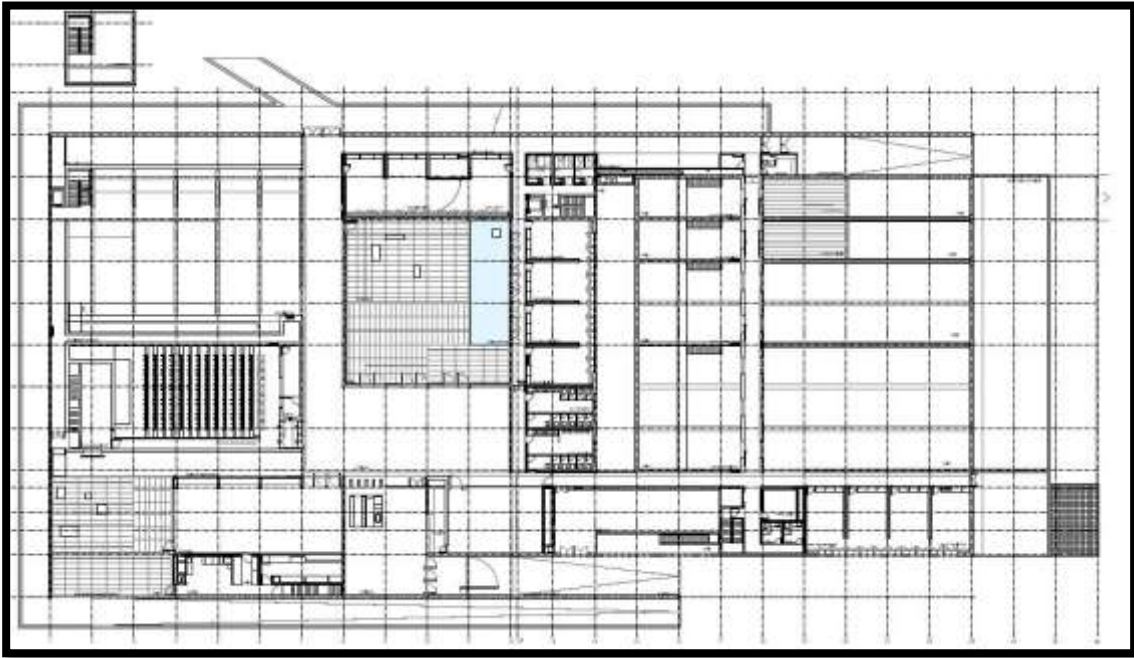


Vue global du projet

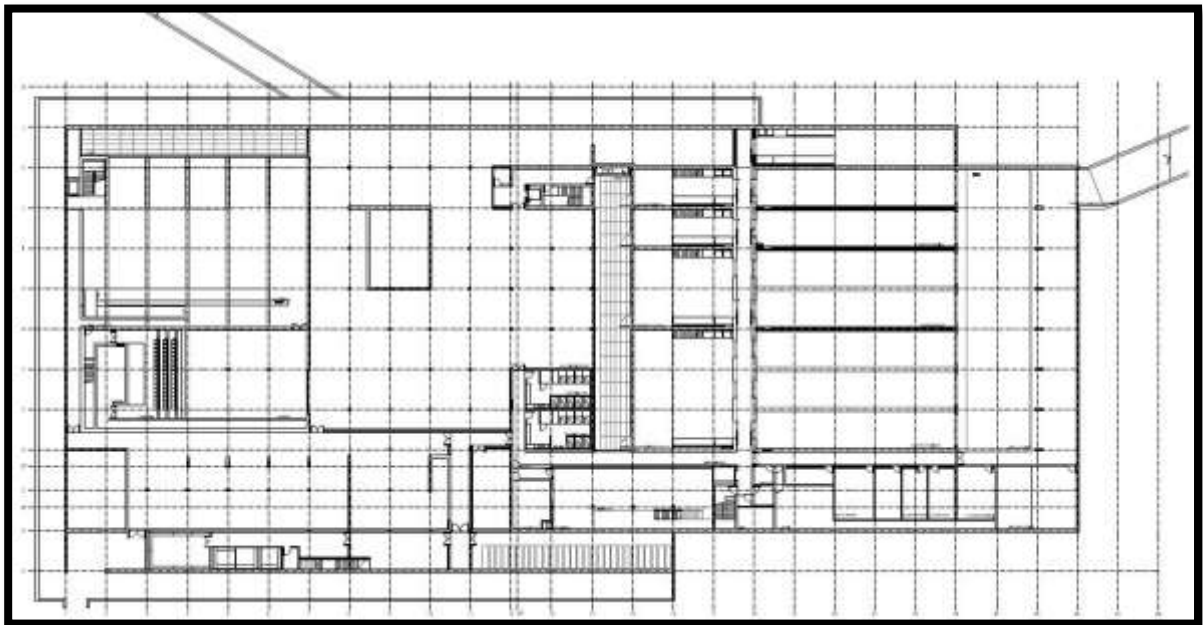
ANNEXES

ANNEXE N°1 :

Les plans de musée de madinat azzahra cordou :



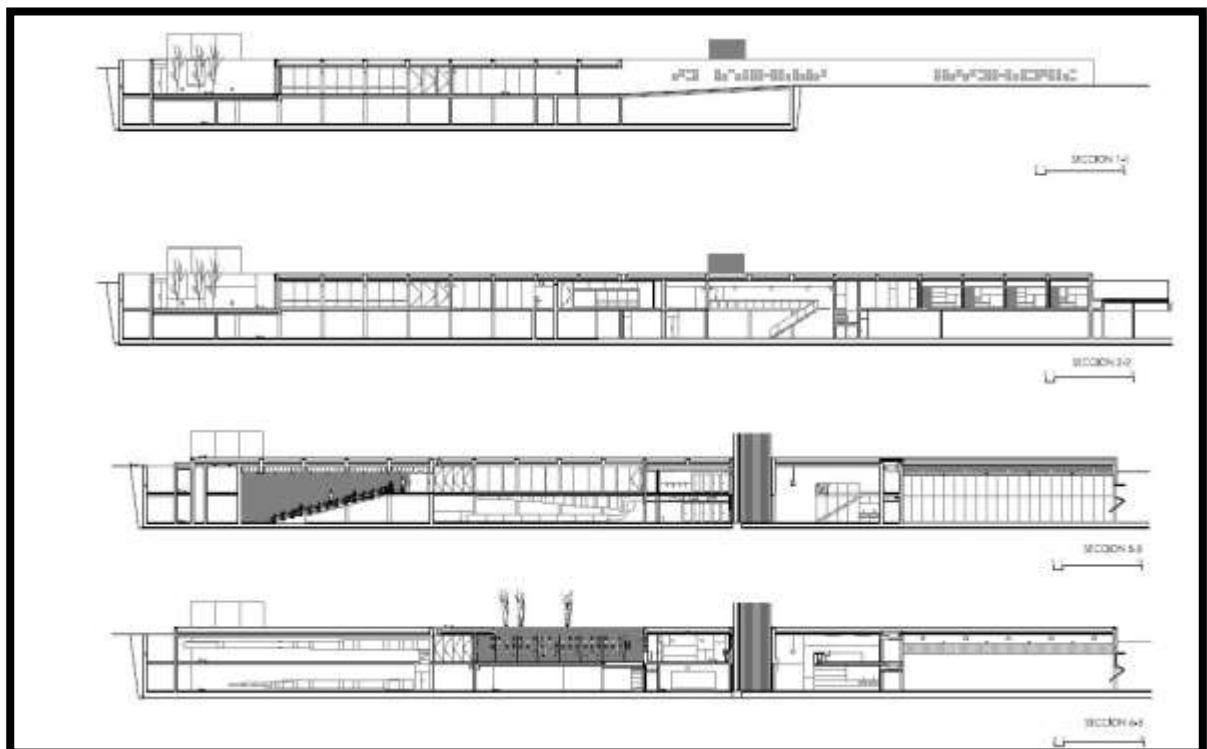
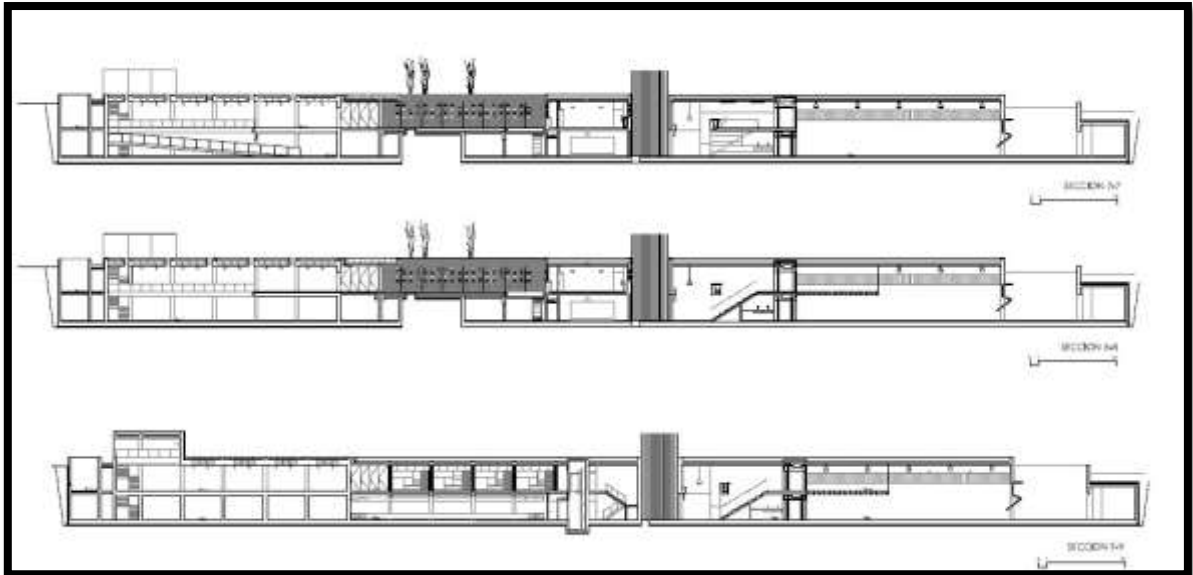
Plan entre sol



Plan sous sol

ANNEXES

Les coupes horizontales et verticales :



ANNEXE N°2 :

ANNEXES

C'est quoi une fouilles archéologique :

En archéologie et en paléontologie, la fouille est l'acte de rechercher des vestiges enfouis, qu'il s'agisse de constructions, d'objets ou de traces de l'activité humaine passée, et de procéder à leur mise au jour par enlèvement des matériaux et sédiments qui les recouvrent.¹

Comment se déroule la fouille archéologique :

L'étape préliminaire d'une fouille programmée peut être la photographie aérienne : on décide de fouiller à un endroit précis suite aux relevés faits par avion et/ou grâce à la prospection à pied, le relevé direct de vestiges archéologiques à la surface du sol laissant présager un site archéologique intéressant.

Mais le plus souvent ce sont des fouilles d'urgence ou des fouilles préventives qui sont menées, dans ces cas, la photographie aérienne est rarement utilisée

La surface du site peut être déterminée en fonction de plusieurs facteurs, tels que : la végétation, les voies de circulation existantes (des routes, un chemin de fer), la présence de cours d'eau, le temps imparti à la fouille (on ne fouille pas de la même manière si on dispose d'un mois ou de six mois).

Mise en place du carroyage (trame archéologique) :

L'étape suivante est la mise en place d'un carroyage par des arpenteurs / géomètres ou par un archéologue lui-même s'il dispose des connaissances nécessaires.

Un carroyage sert à quadriller la surface du site archéologique à l'aide de cordes et de piquets dans le but de créer des carrés d'égale longueur. Selon le site, les carrés peuvent faire par exemple un mètre sur un mètre ou encore cinq mètres sur cinq mètres, tout dépend du type de fouille et du type de terrain.



La trame archéologique

Le quadrillage du site est réalisé à partir d'un point témoin (le point 0) qui détermine la hauteur du site par rapport à la mer. Toutes les mesures pour implanter le carroyage seront prises à partir de ce point grâce à un niveau optique ou encore grâce à un théodolite.

¹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Fouille>

ANNEXES

Le niveau optique, le théodolite et la mire :

Un niveau optique « est un appareil de visée horizontale. La première étape consiste à visser le niveau sur un trépied bien stable au sol. La seconde étape consiste à positionner le niveau à l'horizontale. Le réglage fin s'effectue grâce à trois vis situées sous le niveau optique et le contrôle de l'horizontalité grâce au centrage d'une bulle. » Un théodolite quant à lui est un appareil plus sophistiqué, il « sert à mesurer les deux angles [...] qui définissent une direction, afin de lever les plans [...]».



Le théodolite

Un trépied muni d'un niveau à bulle porte deux cercles gradués chacun muni d'une réglette graduée.

Les mesures lues grâce au niveau ou au théodolite sur une règle graduée de 4 mètres de haut appelée une mire.

Une fois le carroyage implanté (le site ressemble alors à un immense damier), les carrés sont nommés avec des lettres et/ou des chiffres, on se trouve dans le carré A5, le A étant la première ligne verticale du carroyage et le 5 la cinquième ligne horizontale du carroyage (ou l'inverse, la règle n'est pas immuable).

En fonction de la nature du site on a pu faire appel à des engins de terrassement pour décapier les premières couches stratigraphiques (avant la pose du carroyage bien sûr), ce qui fait gagner énormément de temps et d'énergie à l'équipe de fouille mais il arrive que la nature du terrain ne s'y prête pas et qu'il s'avère nécessaire de faire la chaîne pour évacuer des quantités de pierres phénoménales accumulées sur un site situé dans la cour d'un château français du XIIIe siècle.

Le carroyage implanté (attention aux pieds qui se prennent dans les fils), les carrés nommés et reconnus par des lettres et des numéros, la fouille en elle-même commencé.

Le décapage stratigraphique :

L'étape suivante consiste donc à retirer le sédiment qui compose le terrain : la terre ou encore le sable, par couches successives et régulières.



Le décapage stratigraphique

ANNEXES

L'outil le plus communément utilisé est la truelle, outil pratique et facilement maniable.

Le décapage est plus ou moins aisé selon la stratigraphie des couches, selon que ces couches seraient régulières ou irrégulières. Les points de repère pour suivre une couche sont la plupart du temps la couleur. La couleur des couches varie en fonction de la nature des sédiments qui les composent, en fonction des vestiges qui s'y trouvent (si la couche contient du charbon de bois elle sera noire, si elle contient des tessons elle pourra avoir pris leur couleur, etc...).

La technique

Le décapage s'effectue par des mouvements réguliers en partant devant soi et en ramenant la terre vers soi. Une petite épaisseur de terre est retirée à chaque passage de la truelle, la terre n'est pas creusée, mais bien décapée.

Le remblai (ce qui compose le sol) est ramassé avec l'aide de petites pelles ou de ramasse-poussières puis il est mis dans des seaux pour être ensuite déversé à l'écart du site. Le remblai pourra alors faire l'objet d'un tamisage selon la nature du site : si la fouille se déroule un site préhistorique de petits éclats de silex ou d'os peuvent par exemple s'y trouver et seront donc mis à jour lors du tamisage. Cette opération consiste à passer la terre dans de grands tamis (des passoirs) qui laissent passer les éléments fins (le remblai) mais qui gardent les éléments plus gros.

Lors du décapage l'œil examine la couche mise à jour si jamais un vestige semble apparaître, si un changement de couleur, un changement de composition de la couche se fait présager. Il arrive couramment de passer des jours et des jours sans rien découvrir, ou encore d'avoir des vestiges qui parcourent son carré et ne plus savoir où en donner de la tête.

La découverte d'un vestige

Si un vestige commence à apparaître, il ne faut pas se mettre à creuser tout autour pour essayer de le dégager tout de suite.

Pourquoi ?

Parce qu'il est impossible à ce stade de savoir si c'est un tesson de poterie de petite taille, si c'est vase en entier, si c'est une tuile de toit, si c'est une épée, bref on ignore la forme, la disposition, la profondeur à laquelle le vestige est enterré, il est donc nécessaire de continuer à décaper.

Une fois que le vestige est prêt à être dégagé le décapage est stoppé car la fouille archéologique est une opération destruction. Il est donc nécessaire de prendre des notes, de prendre des clichés, de mesurer, de dessiner le vestige, bref d'effectuer plusieurs opérations pour garder une trace de ce vestige avant qu'il ne soit retiré du sol.

ANNEXES

Opérations avant le prélèvement du vestige :

La prise de notes situe l'objet dans son contexte : dans quel type de remblai il se trouve, à quel emplacement du site il a été découvert (dans quel carré, près d'un puit, dans la cour d'une maison, etc...), son état de préservation, une première identification ou une hypothèse d'identification.

La photographie permet de garder une trace de l'objet lors de sa mise à jour. L'aspect de l'objet va être par la suite modifié de par son exposition à l'air, son nettoyage, sa restauration, etc...

Près du vestige est placée une petite mire (une règle graduée) pour donner une idée de l'échelle du vestige (une idée de sa taille).

Le dessin du vestige permet quant à lui de garder aussi une trace tangible et au cas où la photographie est ratée, c'est le seul document iconographique qui sera en possession de l'archéologue. Mais le dessin est surtout un « plus », un complément à la photo car il présente des détails que la photo ne permet pas de voir.

Les différentes opérations précédentes sont précieusement notées dans un carnet de fouilles et conservées pour être consultées lors de l'étude en laboratoire des vestiges.

Le prélèvement du vestige :

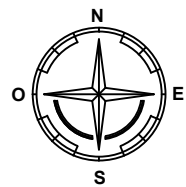
Notre vestige se trouve prêt à être enfin retiré du sol dans lequel il repose depuis des centaines, voire des milliers d'années. En fonction de la nature, et/ou de la taille du vestige, l'opération s'effectue seul ou à plusieurs.

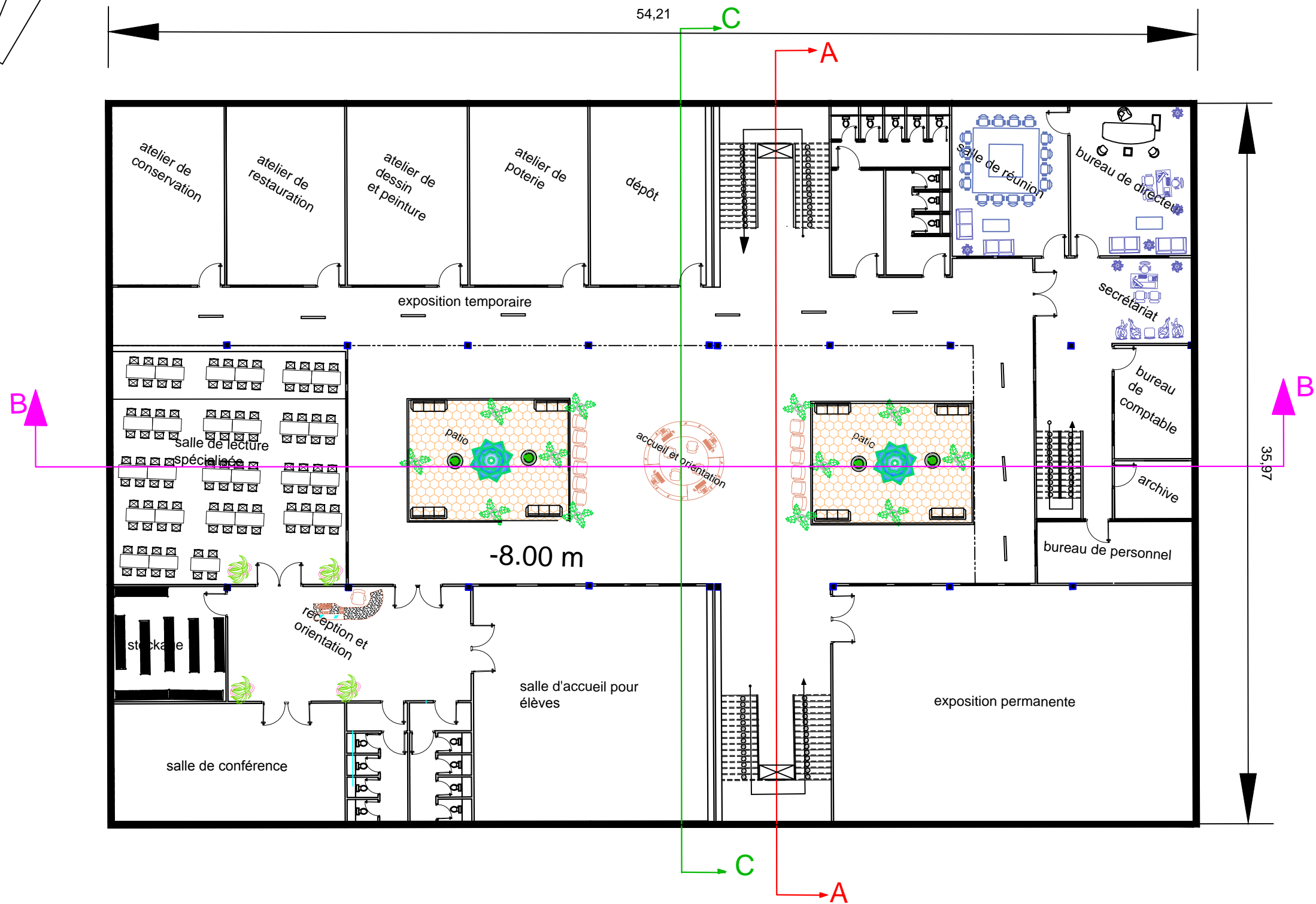
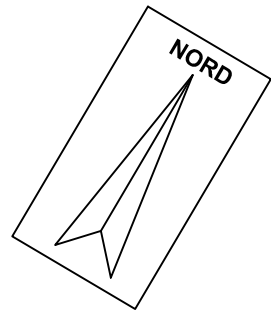
Si plusieurs personnes sont nécessaires, certaines maintiennent l'objet (elles font l'office de remblais) pendant que d'autres prélèvent le vestige et le déposent dans un sac en plastique ou dans un sac en papier selon la nature du vestige (du bois, de l'os, des ossements humains, des tessons de poterie).

Les sacs dans lesquels sont déposés les objets sont numérotés selon le carré d'où le vestige provient (souvenez vous du carré A5 de notre carroyage) et portent la date du prélèvement.

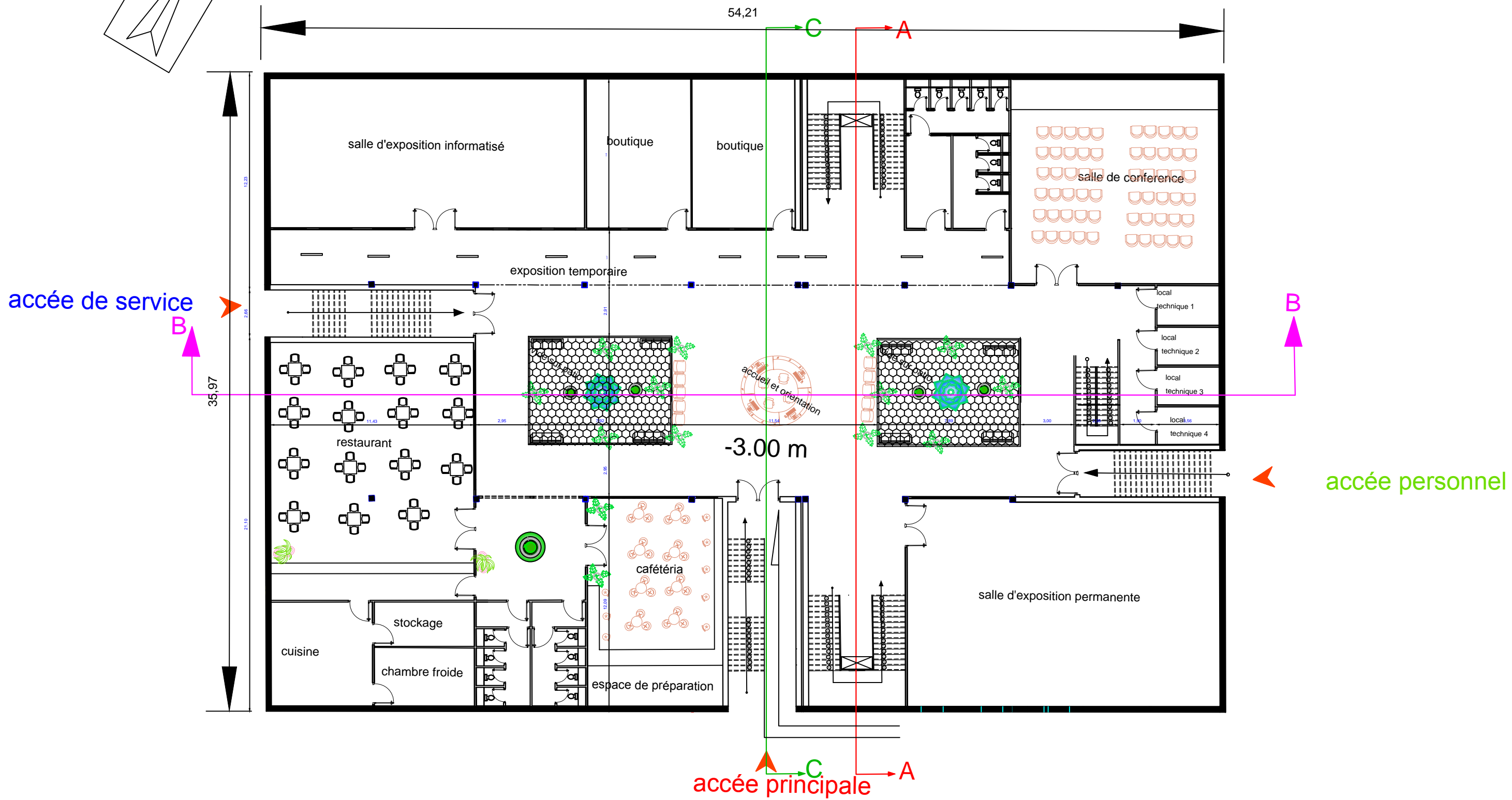
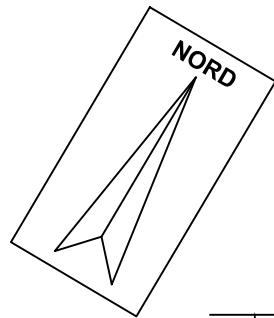
Selon l'importance du site archéologique il peut soit être mis en valeur et intégré aux aménagements pour être montré au public, soit sauvegardé et être enfoui sous les aménagements, soit être détruit par les aménagements.²

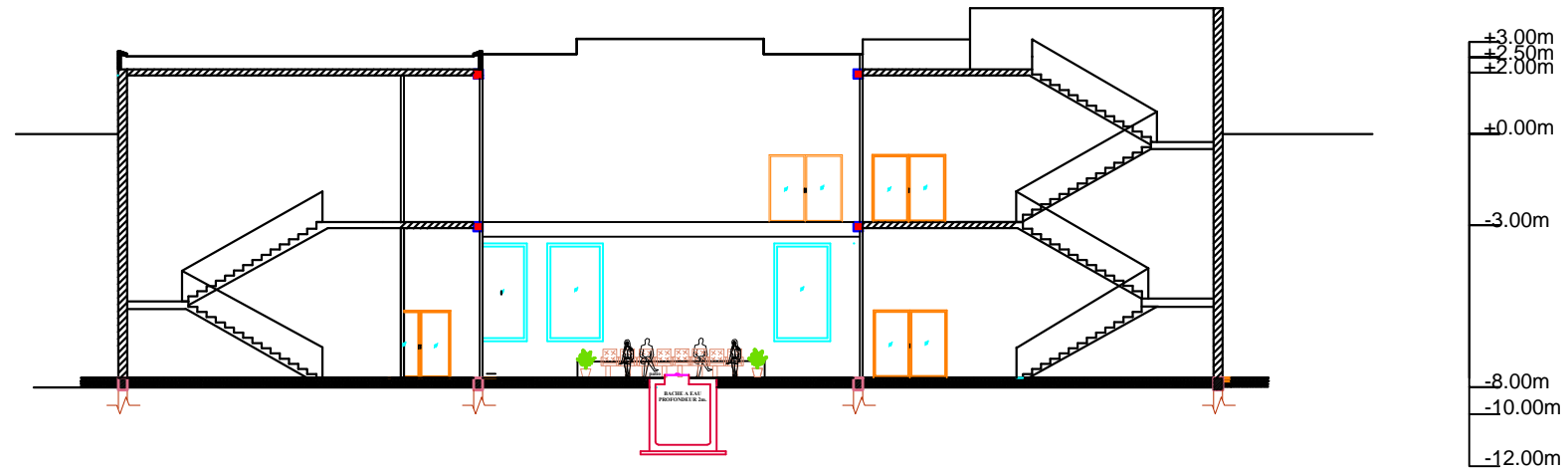
² http://www.histoire-archeologie.com/deroulement_fouille.html



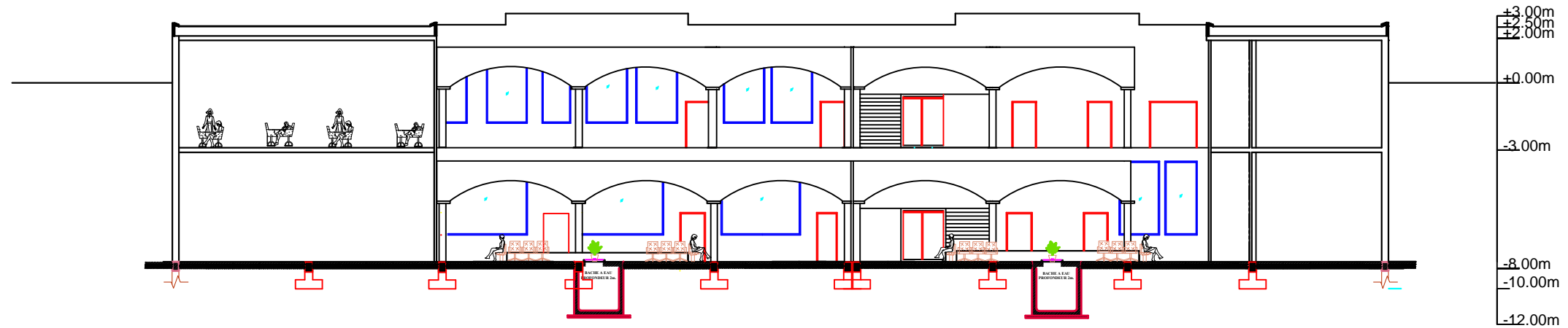


plan sous-sol

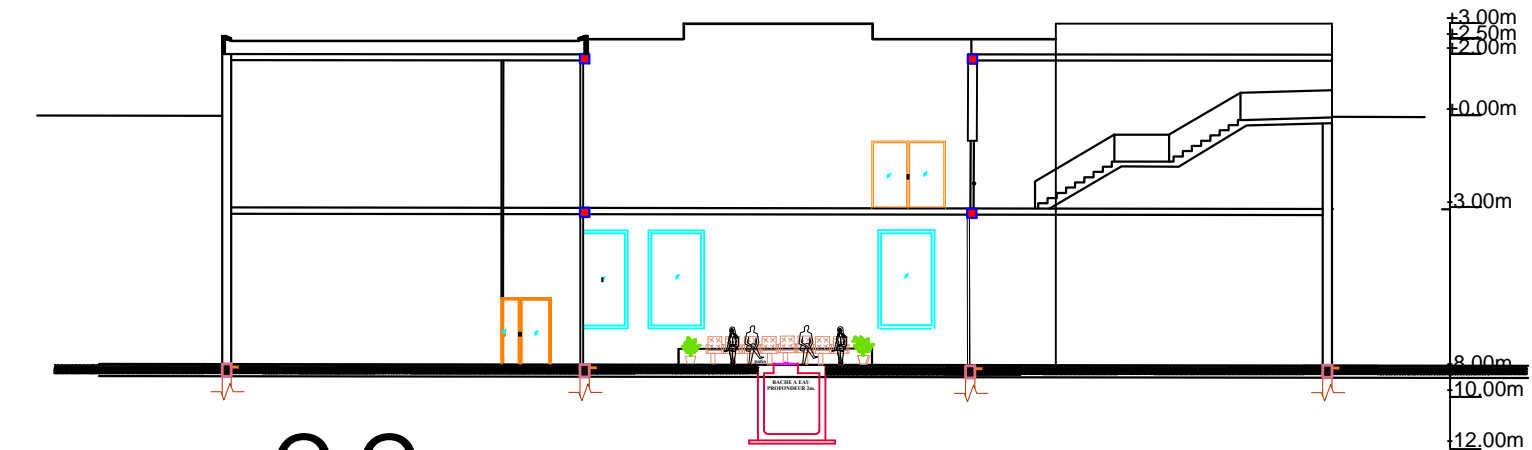




coupe A.A

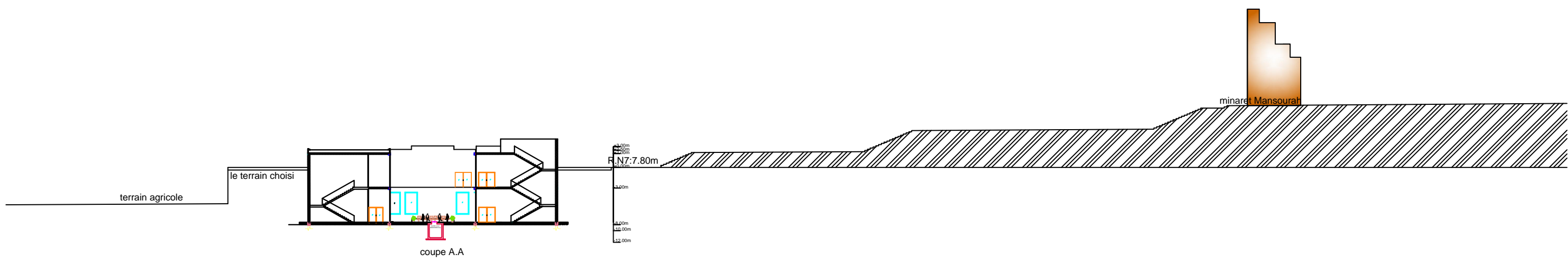


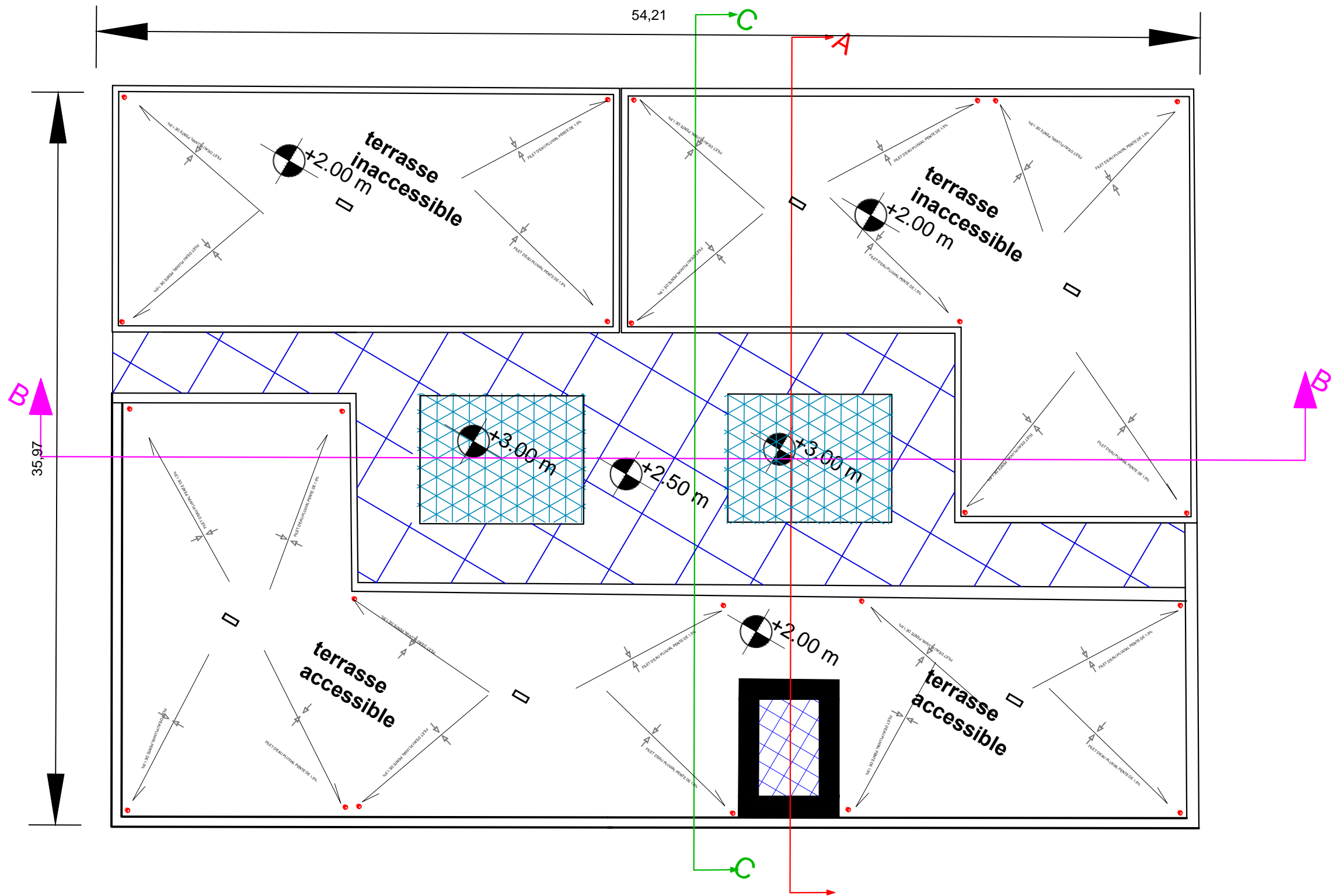
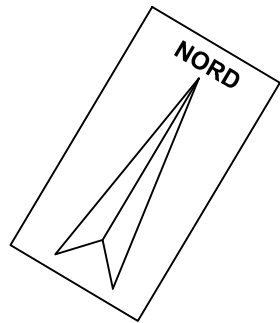
coupe B.B



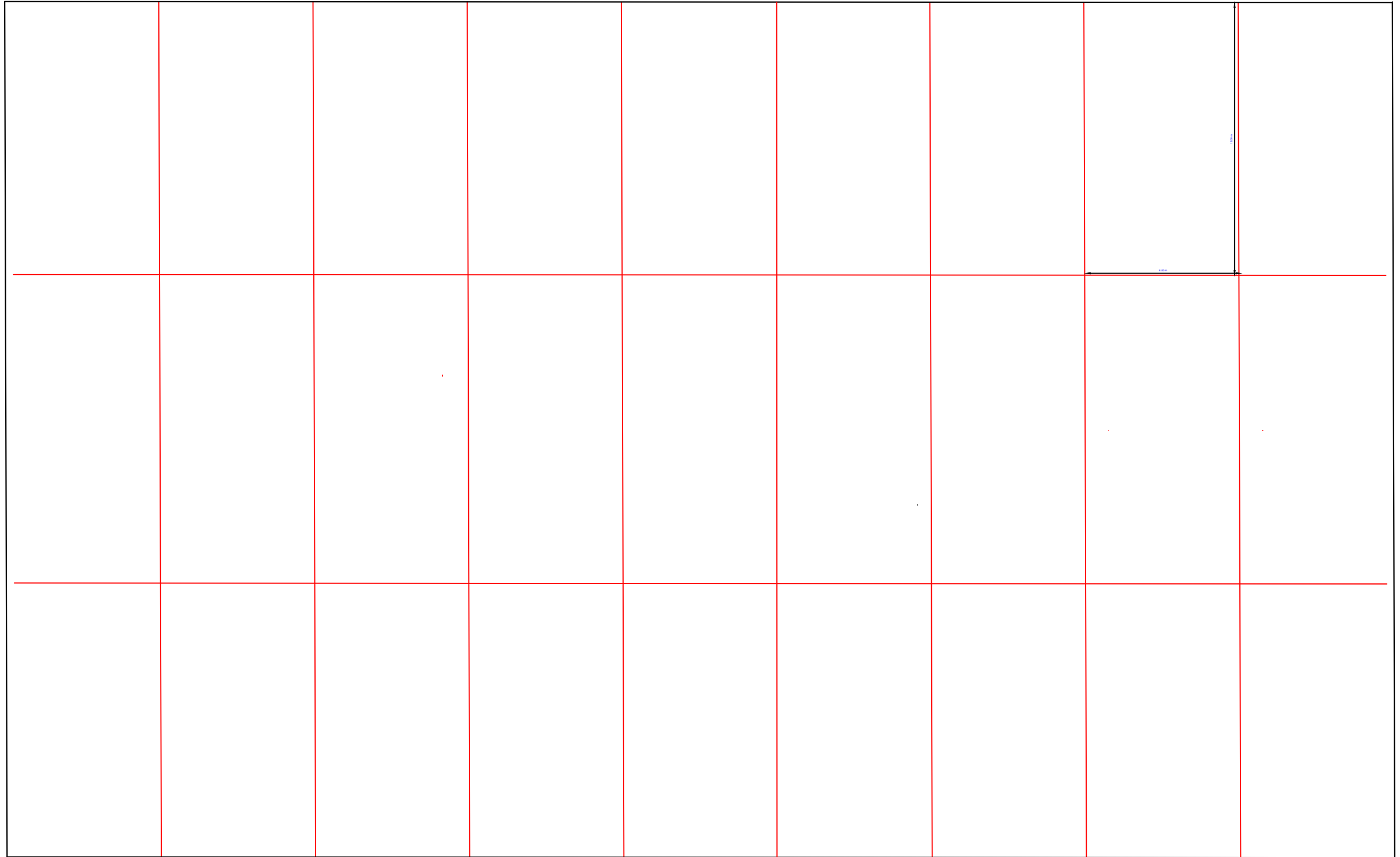
coupe C.C

différents coupes

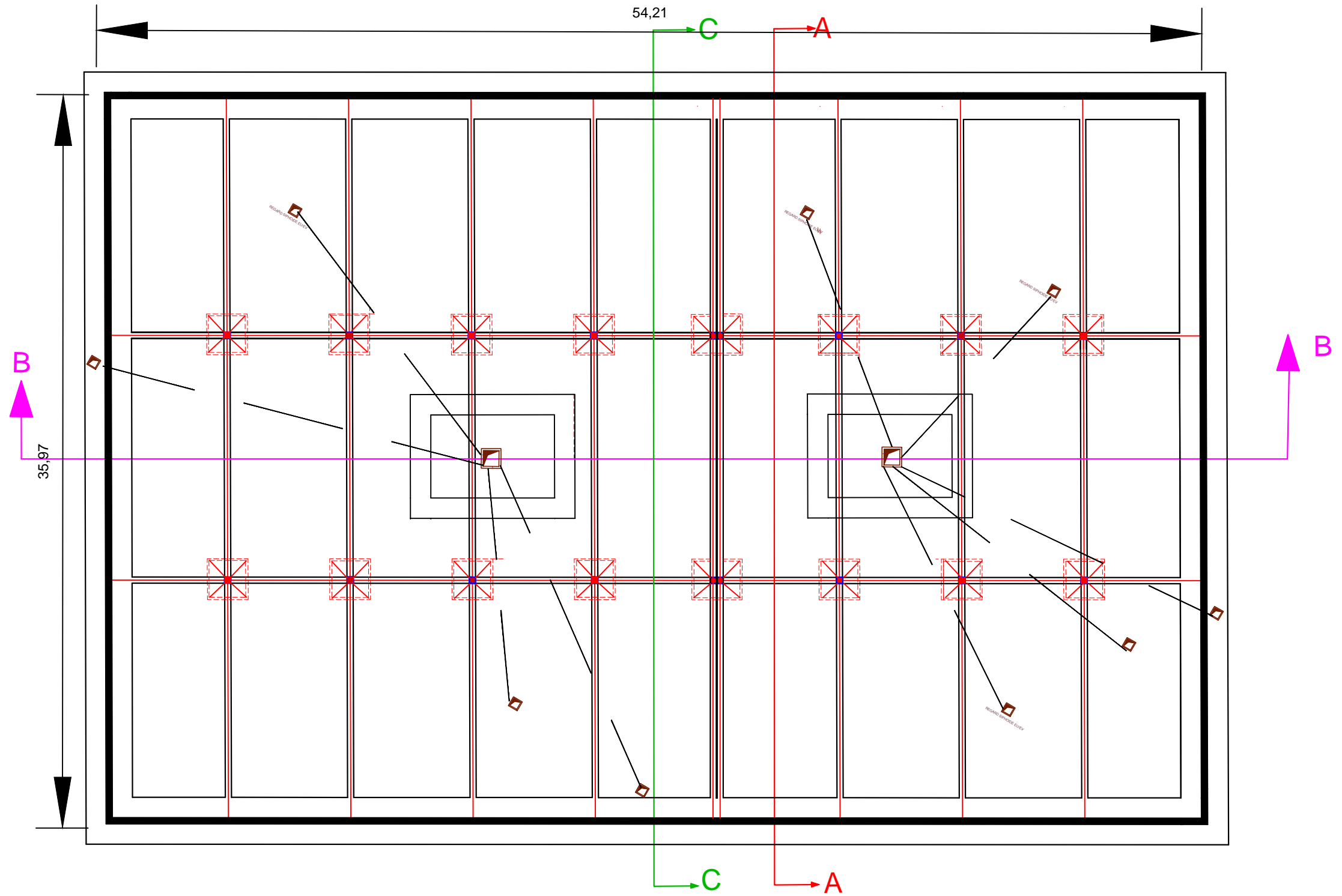
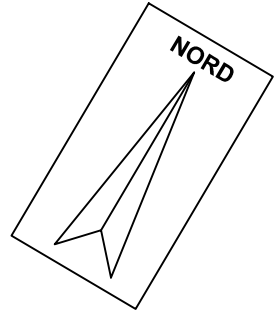




plan de toiture



trame archéologique



plan de fondation



Vue sur le patio



Vue sur le patio et la galerie d'exposition

ANNEXES



Vue sur l'Accueil



Cafété

ANNEXES



Bibliothèque



Bureau de directeur

ANNEXES



Salle de réunion



Restaurant

ANNEXES



Vue générale



Vue de l'extérieur de l'équipement

ANNEXES



Vue sur les terrasses accessible

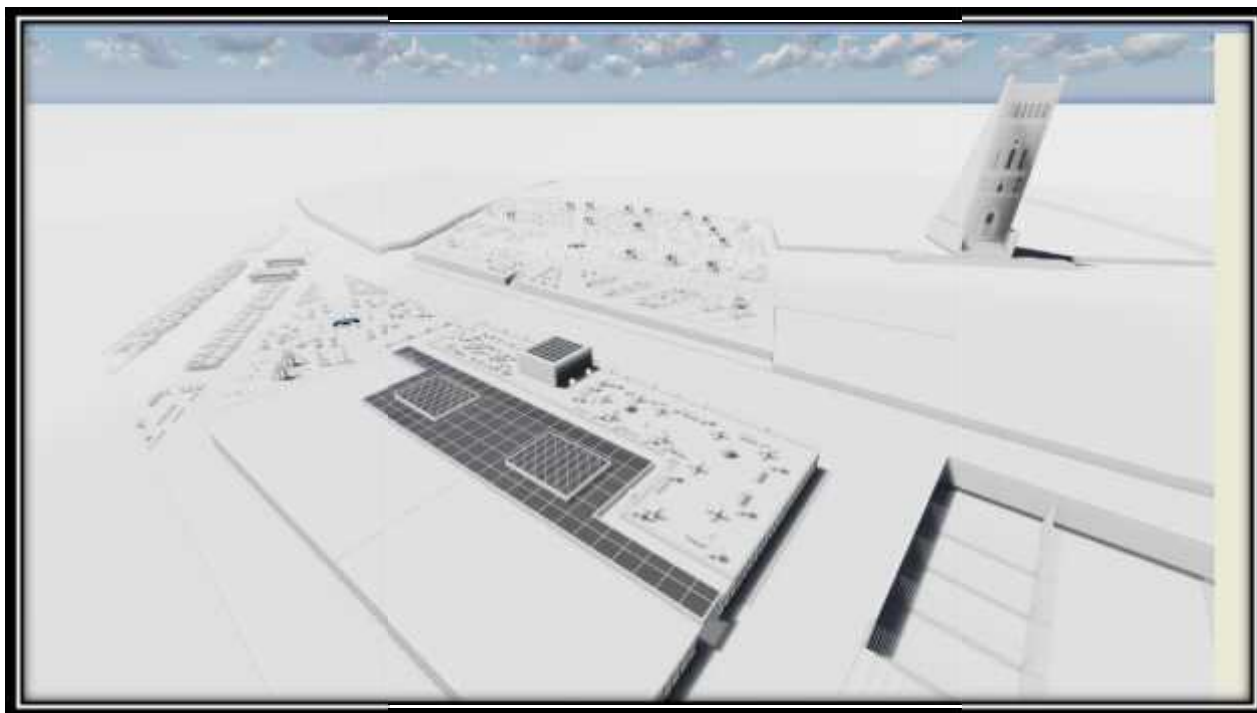


Aménagement extérieur

ANNEXES



Vue de l'équipement depuis le minaret

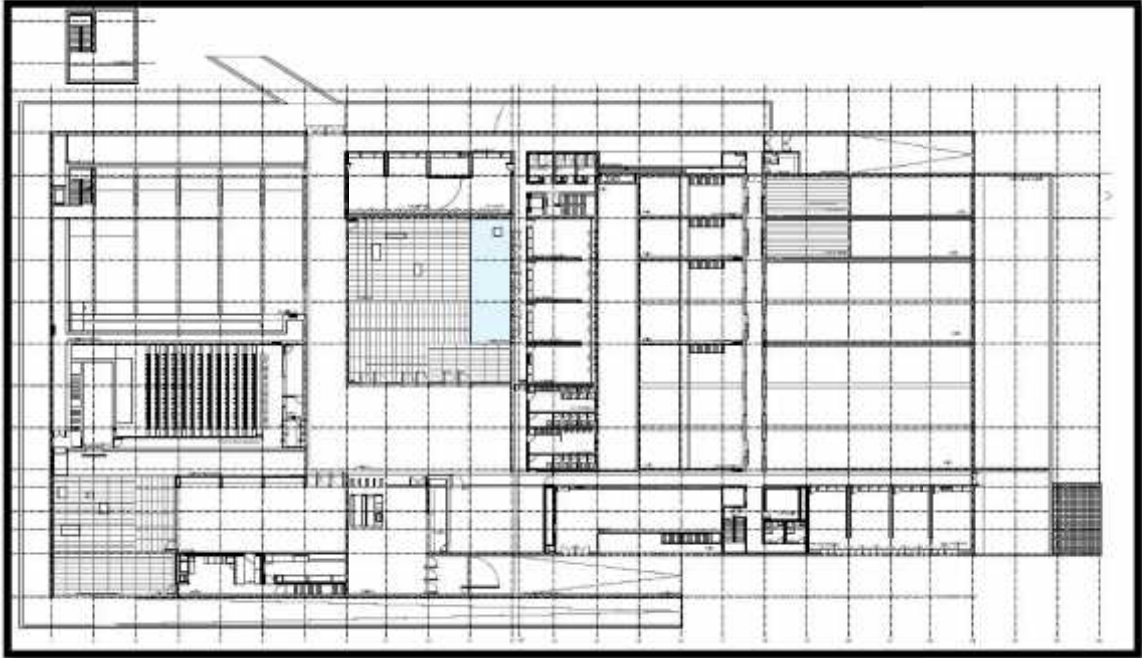


Vue global du projet

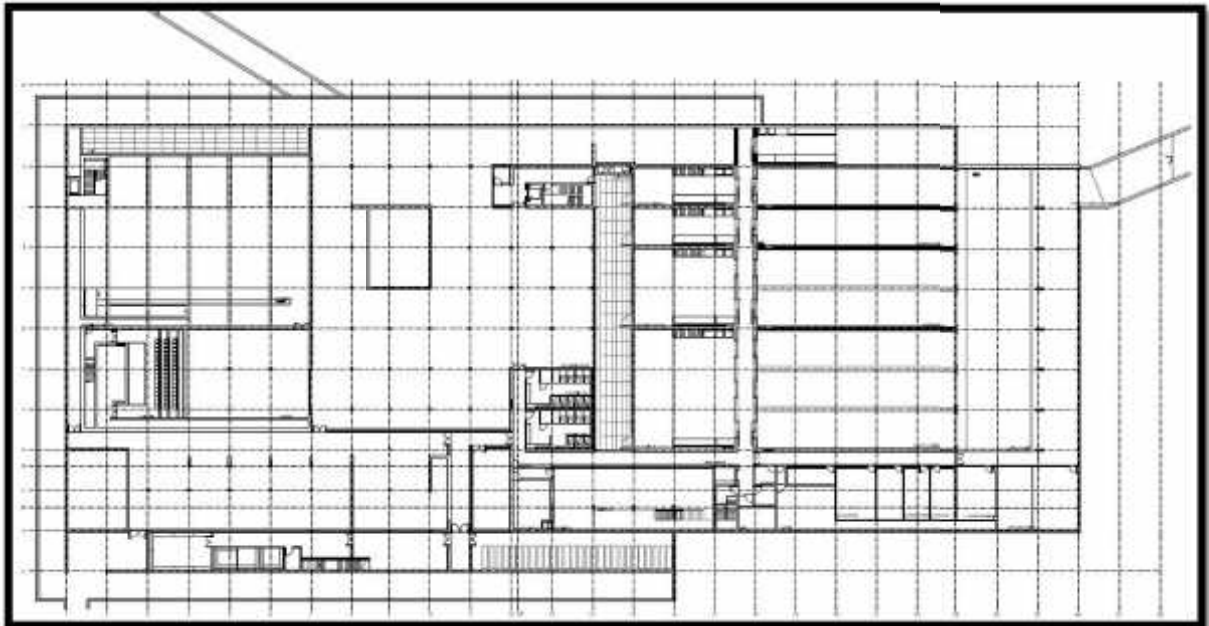
ANNEXES

ANNEXE N°1 :

Les plans de musée de madinat azzahra cordou :



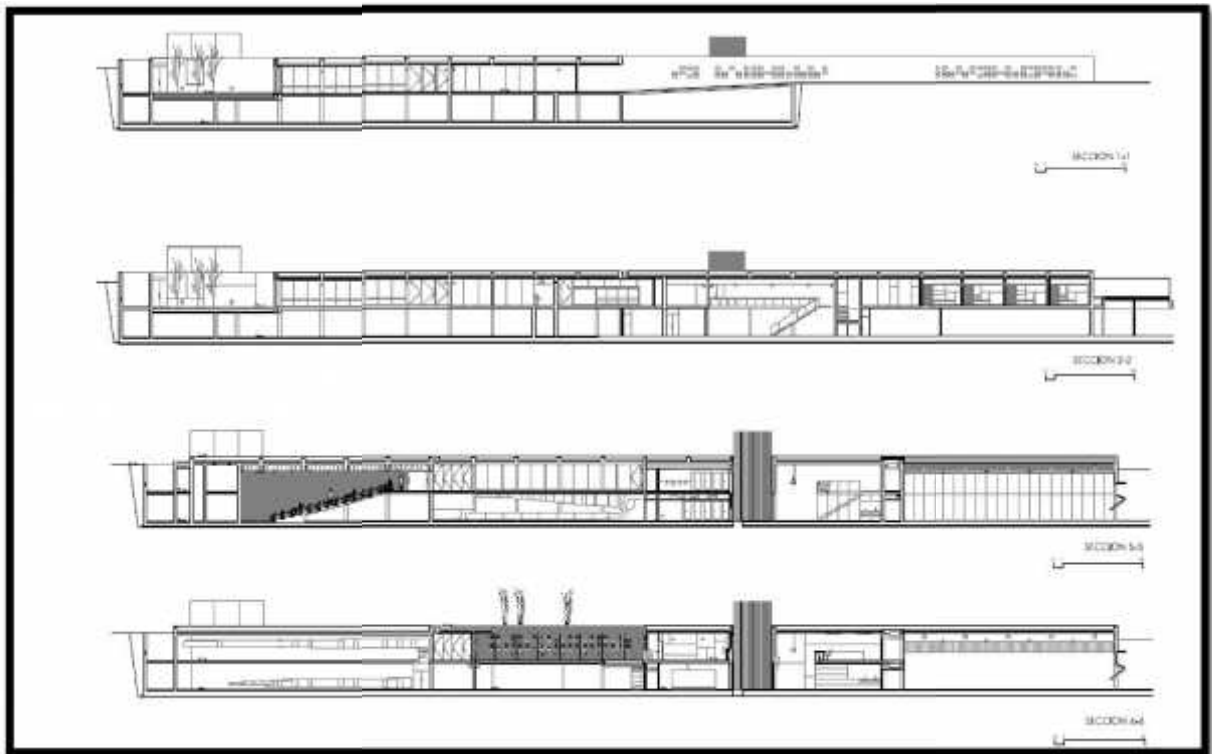
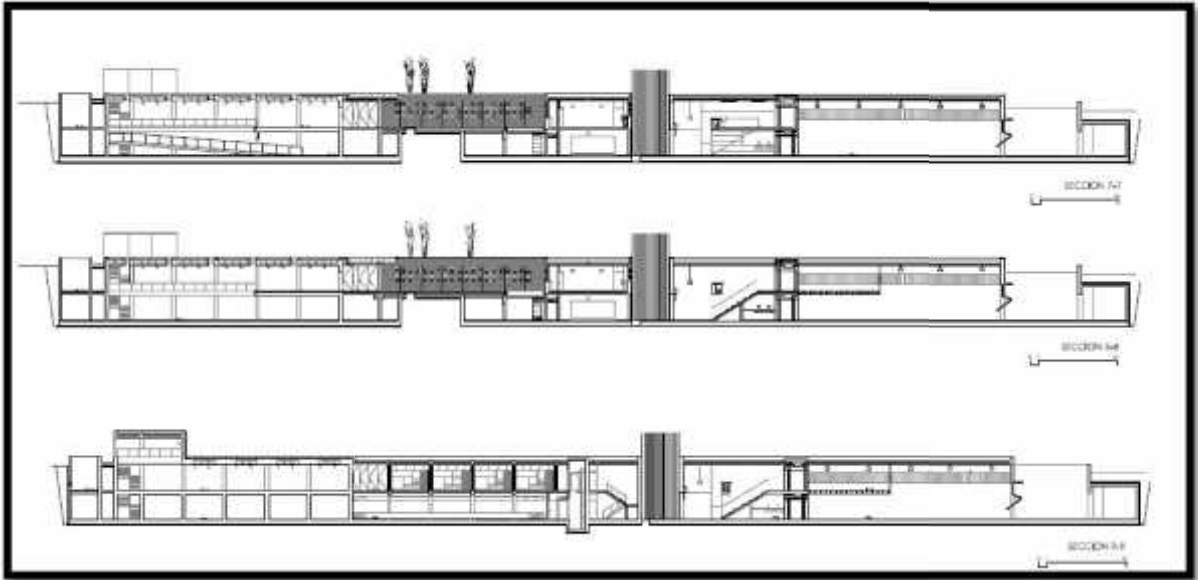
Plan entre sol



Plan sous sol

ANNEXES

Les coupes horizontales et verticales :



ANNEXE N°2 :

C'est quoi une fouilles archéologique :

En archéologie et en paléontologie, la fouille est l'acte de rechercher des vestiges enfouis, qu'il s'agisse de constructions, d'objets ou de traces de l'activité humaine passée, et de procéder à leur mise au jour par enlèvement des matériaux et sédiments qui les recouvrent.¹

Comment se déroule la fouille archéologique :

L'étape préliminaire d'une fouille programmée peut être la photographie aérienne : on décide de fouiller à un endroit précis suite aux relevés faits par avion et/ou grâce à la prospection à pied, le relevé direct de vestiges archéologiques à la surface du sol laissant présager un site archéologique intéressant.

Mais le plus souvent ce sont des fouilles d'urgence ou des fouilles préventives qui sont menées, dans ces cas, la photographie aérienne est rarement utilisée

La surface du site peut être déterminée en fonction de plusieurs facteurs, tels que : la végétation, les voies de circulation existantes (des routes, un chemin de fer), la présence de cours d'eau, le temps imparti à la fouille (on ne fouille pas de la même manière si on dispose d'un mois ou de six mois).

Mise en place du carroyage (trame archéologique) :

L'étape suivante est la mise en place d'un carroyage par des arpenteurs / géomètres ou par un archéologue lui-même s'il dispose des connaissances nécessaires.

Un carroyage sert à quadriller la surface du site archéologique à l'aide de cordes et de piquets dans le but de créer des carrés d'égale longueur. Selon le site, les carrés peuvent faire par exemple un mètre sur un mètre ou encore cinq mètres sur cinq mètres, tout dépend du type de fouille et du type de terrain.



La trame archéologique

Le quadrillage du site est réalisé à partir d'un point témoin (le point 0) qui détermine la hauteur du site par rapport à la mer. Toutes les mesures pour implanter le carroyage seront prises à partir de ce point grâce à un niveau optique ou encore grâce à un théodolite.

¹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Fouille>

ANNEXES

Le niveau optique, le théodolite et la mire :

Un niveau optique « est un appareil de visée horizontale. La première étape consiste à visser le niveau sur un trépied bien stable au sol. La seconde étape consiste à positionner le niveau à l'horizontale. Le réglage fin s'effectue grâce à trois vis situées sous le niveau optique et le contrôle de l'horizontalité grâce au centrage d'une bulle. » Un théodolite quant à lui est un appareil plus sophistiqué, il « sert à mesurer les deux angles [...] qui définissent une direction, afin de lever les plans [...].



Le théodolite

Un trépied muni d'un niveau à bulle porte deux cercles gradués chacun muni » d'une réglette graduée.

Les mesures lues grâce au niveau ou au théodolite sur une règle graduée de 4 mètres de haut appelée une mire.

Une fois le carroyage implanté (le site ressemble alors à un immense damier), les carrés sont nommés avec des lettres et/ou des chiffres, on se trouve dans le carré A5, le A étant la première ligne verticale du carroyage et le 5 la cinquième ligne horizontale du carroyage (ou l'inverse, la règle n'est pas immuable).

En fonction de la nature du site on a pu faire appel à des engins de terrassement pour décapier les premières couches stratigraphiques (avant la pose du carroyage bien sûr), ce qui fait gagner énormément de temps et d'énergie à l'équipe de fouille mais il arrive que la nature du terrain ne s'y prête pas et qu'il s'avère nécessaire de faire la chaîne pour évacuer des quantités de pierres phénoménales accumulées sur un site situé dans la cour d'un château français du XIIIe siècle.

Le carroyage implanté (attention aux pieds qui se prennent dans les fils), les carrés nommés et reconnus par des lettres et des numéros, la fouille en elle-même commencé.

Le décapage stratigraphique :

L'étape suivante consiste donc à retirer le sédiment qui compose le terrain : la terre ou encore le sable, par couches successives et régulières.



Le décapage stratigraphique

ANNEXES

L'outil le plus communément utilisé est la truelle, outil pratique et facilement maniable.

Le décapage est plus ou moins aisé selon la stratigraphie des couches, selon que ces couches seraient régulières ou irrégulières. Les points de repère pour suivre une couche sont la plupart du temps la couleur. La couleur des couches varie en fonction de la nature des sédiments qui les composent, en fonction des vestiges qui s'y trouvent (si la couche contient du charbon de bois elle sera noire, si elle contient des tessons elle pourra avoir pris leur couleur, etc...).

La technique

Le décapage s'effectue par des mouvements réguliers en partant devant soi et en ramenant la terre vers soi. Une petite épaisseur de terre est retirée à chaque passage de la truelle, la terre n'est pas creusée, mais bien décapée.

Le remblai (ce qui compose le sol) est ramassé avec l'aide de petites pelles ou de ramasse-poussières puis il est mis dans des seaux pour être ensuite déversé à l'écart du site. Le remblai pourra alors faire l'objet d'un tamisage selon la nature du site : si la fouille se déroule un site préhistorique de petits éclats de silex ou d'os peuvent par exemple s'y trouver et seront donc mis à jour lors du tamisage. Cette opération consiste à passer la terre dans de grands tamis (des passoirs) qui laissent passer les éléments fins (le remblai) mais qui gardent les éléments plus gros.

Lors du décapage l'œil examine la couche mise à jour si jamais un vestige semble apparaître, si un changement de couleur, un changement de composition de la couche se fait présager. Il arrive couramment de passer des jours et des jours sans rien découvrir, ou encore d'avoir des vestiges qui parcourent son carré et ne plus savoir où en donner de la tête.

La découverte d'un vestige

Si un vestige commence à apparaître, il ne faut pas se mettre à creuser tout autour pour essayer de le dégager tout de suite.

Pourquoi ?

Parce qu'il est impossible à ce stade de savoir si c'est un tesson de poterie de petite taille, si c'est vase en entier, si c'est une tuile de toit, si c'est une épée, bref on ignore la forme, la disposition, la profondeur à laquelle le vestige est enterré, il est donc nécessaire de continuer à décaper.

Une fois que le vestige est prêt à être dégagé le décapage est stoppé car la fouille archéologique est une opération destruction. Il est donc nécessaire de prendre des notes, de prendre des clichés, de mesurer, de dessiner le vestige, bref d'effectuer plusieurs opérations pour garder une trace de ce vestige avant qu'il ne soit retiré du sol.

ANNEXES

Opérations avant le prélèvement du vestige :

La prise de notes situe l'objet dans son contexte : dans quel type de remblai il se trouve, à quel emplacement du site il a été découvert (dans quel carré, près d'un puit, dans la cour d'une maison, etc...), son état de préservation, une première identification ou une hypothèse d'identification.

La photographie permet de garder une trace de l'objet lors de sa mise à jour. L'aspect de l'objet va être par la suite modifié de par son exposition à l'air, son nettoyage, sa restauration, etc...

Près du vestige est placée une petite mire (une règle graduée) pour donner une idée de l'échelle du vestige (une idée de sa taille).

Le dessin du vestige permet quant à lui de garder aussi une trace tangible et au cas où la photographie est ratée, c'est le seul document iconographique qui sera en possession de l'archéologue. Mais le dessin est surtout un « plus », un complément à la photo car il présente des détails que la photo ne permet pas de voir.

Les différentes opérations précédentes sont précieusement notées dans un carnet de fouilles et conservées pour être consultées lors de l'étude en laboratoire des vestiges.

Le prélèvement du vestige :

Notre vestige se trouve prêt à être enfin retiré du sol dans lequel il repose depuis des centaines, voire des milliers d'années. En fonction de la nature, et/ou de la taille du vestige, l'opération s'effectue seul ou à plusieurs.

Si plusieurs personnes sont nécessaires, certaines maintiennent l'objet (elles font l'office de remblais) pendant que d'autres prélèvent le vestige et le déposent dans un sac en plastique ou dans un sac en papier selon la nature du vestige (du bois, de l'os, des ossements humains, des tessons de poterie).

Les sacs dans lesquels sont déposés les objets sont numérotés selon le carré d'où le vestige provient (souvenez vous du carré A5 de notre carroyage) et portent la date du prélèvement.

Selon l'importance du site archéologique il peut soit être mis en valeur et intégré aux aménagements pour être montré au public, soit sauvegardé et être enfoui sous les aménagements, soit être détruit par les aménagements.²

² http://www.histoire-archeologie.com/deroulement_fouille.html

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Livre :

- Françoise Choay, L'allégorie du patrimoine Editions du Seuil, Paris, 1988. Notes prises par Violaine Blaise, 2007
- Kevin I. Jones, caring for archaeological sites: new zealand guidelines, éd. département of conservation, mars 2002,
- Xavier délester, introduction à l'archéologie, Ed. Direction de la publication universitaire de Guelma, 2009,

Mémoires :

- hafsi fatma zohra mémoire pour l'obtention de diplôme de : magister option : préservation du patrimoine architecturale
- Mémoire Pour l'obtention d'un Diplôme de Magister en Architecture Option : La ville, Patrimoine et Urbanisme Thème :MINARETS DESMOSQUEES DE TLEMCCEN Étude architecturale et artistique Préparé par : Mr MERZOUG Noureddine Abdellatif Soutenu en 2012
- mémoire pour l'obtention d'un diplôme de magister en architecture option : la ville, patrimoine et urbanisme thème :habitat traditionnelle dans la médina de tlemcen cas d'étude derb sensla préparé par : mr didi ilies
- Mémoire pour l'obtention de diplôme de : magister option la ville, patrimoine et urbanisme présenté par : selka mohamed chihab, thème :Etat du patrimoine défensif a tlemcen ,entre valorisation et usage .cas de bab el quarmadine
- Mémoire pour l'obtention de diplôme d'architecte d'état, option patrimoine , thème :Intervention dans un milieu urbain existant , présenté par : Melle GUEDRAOUI Rokia et Mme CHIKHI Soumia
- Thèse pour l'obtention du diplôme de doctorat d'état option : architecture présentée par : MR DJAMEL DEKOUMI
- Master tourisme - hôtellerie - alimentation parcours « industries du tourisme » mémoire de première année attirer le touriste : le défi majeur des musées présenté par : thomas Gibert
- diamantaki garyfallia mémoire professionnel présenté pour l'obtention du diplôme de paris 1 - panthéon sorbonne master professionnel "tourisme" (2e année) spécialité valorisation touristique des sites culturels

BIBLIOGRAPHIE

PDF :

- La conservation des sites archéologiques dans la région méditerranéenne une conférence internationale organisée par ie Getty conservation Institute et ie j. Paul Getty muséum, du 6 au 12 mai 1995
- Service pédagogique château guillaume le conquérant - 14700 falaise - fiche enseignant: « la notion de patrimoine »
- L'archéologie en questions
- Commission d'évaluation scientifique, économique et sociale de l'archéologie préventive livre blanc de l'archéologie préventive mars 2013
- Les petit cahiers d'Anatole n°18 octobre 2015
- termes relatifs aux interventions sur les monuments historiques , Ministère de la culture et de la communication - direction générale des patrimoines - janvier 2013

- Prendre en compte le développement durable dans un projet
- Vers un Tourisme Durable
- Attractivité touristique PDF
- Attractivité : de quoi parlons-nous ? Par Fabrice Hatem PDF

- Comment renforcer l'attractivité culturelle de Saint Etienne Métropole : piste de réflexion et d'action note d'information
Rapporteur : Michel Mazziotta au nom du groupe de travail (Nora chihab, Christian boguet, pierre Gronon) 20 septembre 2006
- ville d'art et d'histoire raconte-moi actions éducatives tours

- Archéologie et processus de patrimonialisation au Moyen-Orient : la mise en valeur du site archéologiques de Bosra en Syrie
- Rabat, Capitale moderne et ville historique : un patrimoine en partage

Site internet :

- www.archi-mag.com/essai_47.php
- <http://www.histoire-archeologie.com/>
- <http://images.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.agence-cb-voyages.com>
- https://www.google.fr/?gws_rd=ssl#q=situation+de+rabat+au+maroc

- <http://www.espace-maroc.com/guide/7-rabat/84-situation-geographique-histoire-climat-rabat.html>
- <http://fr.slideshare.net/search/slideshow?searchfrom=header&q=qutub+minar>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre_culturel